

## dans ce numéro

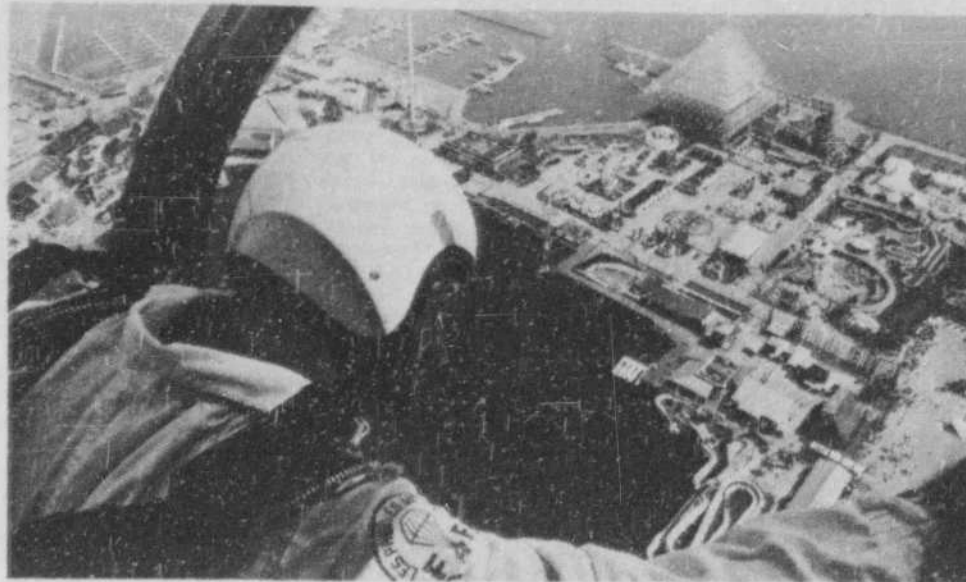
■ M. Roland Giroux succède à M. Lessard comme président de l'Hydro-Québec. (Page 3)

■ "Gigantesque complot", peut-être même incendie criminel au ministère des travaux publics. (Page 3).

■ En page 4, un éditorial de Claude Ryan sur les deux plans de paix proposés pour le Vietnam.

■ En vertu d'un indult donné par le Saint-Siège, les adultes laïcs pourront distribuer la communion à Montréal. (Page 7)

L'ouverture de La Ronde aura lieu à 17h00 aujourd'hui et l'on prévoit du beau temps. Jusqu'à ce que la Terre des hommes elle-même commence à recevoir les visiteurs, le 12 juin, La Ronde ne sera en activité que durant les fins de semaine. Le prix d'entrée est de 75 cents pour les adultes et 50 cents pour les moins de 17 ans. Les prix de divers manèges ont été considérablement réduits, comparativement à ceux de l'Expo 67, et tout est resplendissant de beauté. (Photo Terre des hommes)



## Réactions au projet "Manhattan"

# Le Canada, c'est aussi l'Arctique!

OTTAWA (DNC) — La souveraineté du Canada sur les territoires et l'archipel de l'Arctique est incontestable.

● par conséquent il en va de même des droits de notre pays sur les ressources du plateau continental dans cette région canadienne.

● quant aux nappes d'eau qui s'étendent entre les îles, tous les pays ne reconnaissent pas qu'elles font partie des eaux intérieures malgré les déclarations faites à cet égard par le gouvernement conservateur en 1958.

Tels sont, sommairement, les trois principaux aspects de la déclaration qu'a faite hier en Chambre le Premier ministre au sujet de la souveraineté canadienne dans l'Arctique.

Il y a quelque temps que la Chambre se préoccupe de cette question et que les partis d'opposition aiguillonnent le gouvernement pour qu'il fasse une déclaration à ce sujet.

L'affaire est née de ce qu'on appelle maintenant le projet "Manhattan". Le "Manhattan" est un pétrolier américain spécialement équipé pour naviguer dans les eaux arctiques et qui doit bientôt tenter la traversée du passage du nord-ouest pour étudier la rentabilité du transport par eau du pétrole de la baie Prodhoe en Alaska. On sait que les sociétés américaines ont découvert là de très importants gisements de pétrole dont l'explo-

tation peut modifier considérablement le marché du pétrole sur le continent américain.

L'opposition craignait que le projet ne soit entrepris sans la coopération du Canada et estimait que notre pays devrait établir clairement sa souveraineté sur toute cette région avant de permettre la réalisation du projet.

En faisant sa déclaration, hier, le premier ministre a indiqué que la garde côtière et les sociétés pétrolières américaines avaient consulté les autorités canadiennes dans l'élaboration du projet. Le premier ministre n'a pas parlé d'autorisation. Il a dit qu'un brise-glace serait affecté au projet et que le Canada assumerait également certaines responsabilités relativement aux opérations de reconnaissance du mouvement des glaces. Enfin, un représentant du gouvernement canadien accompagnera l'équipage du "Manhattan".

"Je me dois de faire remarquer, a dit le premier ministre, que le statut juridique des eaux de l'archipel arctique du Canada ne prête pas à litige en ce qui concerne la traversée du passage du nord-ouest que l'on se propose de faire effectuer aux navires relevant du projet "Manhattan".

"Je ne pense pas qu'en la matière, a poursuivi le Premier ministre, un conflit puisse surgir entre la politique nationale du Canada et les obligations de caractère international. La na-

Voir page 2 : L'Arctique

## la météo

Ensoleillé et plus chaud. Vents légers. Minimum la nuit dernière et maximum aujourd'hui : 65 et 70.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : saint Ubald

VOL. LX - NO 114

Montréal, vendredi, 16 mai 1969

10 CENTS

## Une motion de non-confiance à l'aide d'un texte de Cardinal...

# Le gouvernement accusé de jouer "le jeu de l'autruche"

par Gilles Lesage

QUEBEC — Une motion de non-confiance qui, à l'aide d'un texte de M. Jean-Guy Cardinal, accusait le gouvernement "de jouer le jeu de l'autruche", a été repoussée par la majorité ministérielle, hier, après que le président de l'Assemblée nationale eut invité les députés eux-mêmes à se prononcer sur sa recevabilité.

Le vote fut de 35 voix en faveur de l'étude de la motion de MM. Laporte et Michaud, et de 51 contre.

La présentation et la disposition de la motion ont requis deux heures, ce qui devait faire dire à M. René Lévesque, député de Laurier, que les députés venaient de perdre deux heures.

Et hors de la Chambre, le ministre de l'éducation a dit que le débat faisait justement la preuve de ce qu'il avait dit dimanche dernier à Rouyn, et qu'il venait de perdre deux heures.

Quant au premier ministre, il a répondu très brièvement aux propos de M. Laporte. M. Bertrand a dit deux choses seulement.

● Le congrès de leadership de l'UN aura lieu au Colisée les 19, 20 et 21 juin.

● "D'ici là, nous allons continuer, et par après, à gouverner le Québec, à le gouverner avec vigueur et dynamisme".

Le leader du gouvernement, M. Bellemare, a déclaré de son côté que la motion était irrecevable parce qu'elle s'appuyait sur le texte d'un discours prononcé hors du Parlement, et que, la Chambre ayant déjà rejeté une motion de blâme relative au leadership, la même question ne pouvait être soulevée au cours de la présente session.

S'appuyant sur le texte même d'un discours prononcé à Rouyn dimanche dernier par le ministre de l'éducation, l'opposition libérale, par sa motion de non-confiance, accusait le gouvernement "de refuser de faire face aux problèmes et de jouer le jeu de l'autruche".

Le leader de l'Opposition en Chambre, M. Pierre Laporte, a soutenu que M. Cardinal, candidat au leadership de son parti, avait apporté un témoignage clair et très incriminant sur l'absence de leadership du gouvernement.

Il a dit que les oppositionnistes peuvent être taxés de partisannerie lorsqu'ils dénoncent "l'incapacité congénitale" du gouvernement de l'Union nationale de prendre ses responsabilités.

"Nous avons besoin, a-t-il ajouté, d'un témoin impartial. Nous en avons trouvé un qui, par ses fonctions, a certainement un préjugé favorable à l'endroit du gouvernement. Si ce témoin condamne l'attitude du gouvernement actuel, comment irait-on ensuite imaginer que l'opposition exagère?"

Ce témoin, c'est le ministre de l'éducation, député de Bagot et adversaire du premier ministre au congrès de leadership de l'Union nationale, le mois prochain.

La motion de non-confiance s'appuyait principalement sur le passage suivant du discours de M. Cardinal à Rouyn:

"En pratique, et l'expérience de ces derniers temps l'a prouvé, le pouvoir politique, son autorité et sa force sont très rapidement affaiblis par une forme de pseudo-dialogue qui consiste, toutes les fois que le gouvernement doit faire face à des situations difficiles, à créer des commissions ou

bie, ne fera que mêler les cartes.

Il estime que les créditistes n'iront plus à l'Union nationale, étant donné que sa clientèle est la plus forte dans les milieux ruraux, tandis que la "base" du PQ, ainsi que l'ont démontré les sondages, se situe présentement dans les villes. Mais dans les campagnes, les créditistes pourraient aussi réduire la pénétration entreprise par les souverainistes.

M. Lévesque a d'autre part indiqué aux journalistes qu'il n'a pas l'intention pour le moment de se présenter dans un autre comté que celui qu'il représente depuis 1960, et que le congrès en vue du choix des candidats

Voir page 2 : René Lévesque

## Dans l'arène provinciale Des créditistes mêleraient les cartes — René Lévesque

QUEBEC (DNC) — Le président du parti québécois, M. René Lévesque, craint que l'entrée des créditistes dans l'arène politique du Québec — ainsi que M. Réal Caouette en a exprimé l'intention hier — ne contribue qu'à "mêler les cartes" et à retarder les prises de conscience et les décisions nécessaires.

"Tous les gens qui ont le moindre flair constatent le "vacuum" actuel au Québec, et le décrochage des deux vieux partis. Des opportunistes peuvent penser qu'il y a quelque chose à prendre là. Mais ils ne pourront pas mêler les cartes longtemps encore."

Le député souverainiste de Laurier a déclaré qu'au moment où le Québec es-

saie de se diriger vers un choix clair, la tentative du groupe de Caouette, si elle est le moins rentable



René Lévesque

## Les Communes rejettent deux motions de blâme

OTTAWA (PC — Le Devoir) — Les partis conservateur et néo-démocrate ont présenté hier des motions de blâme à l'endroit du gouvernement, au sujet de son service postal, mais ces motions ont été rejetées par deux votes identiques de 99 voix à 87. Ces votes ont été tout à fait partisans: 99 libéraux se prononçant contre les deux motions, tandis que 50 conservateurs, 13 néo-démocrates et quatre créditistes s'unissaient pour blâmer le gouvernement.

Les deux votes ont mis fin à un débat acrimonieux d'une journée, débat au cours duquel le ministre Eric Kierans a été pris à partie par des députés de l'opposition.

Une première motion de blâme fut présentée par M. Heath Macquarrie, député conservateur de Hillsborough, qui reprocha au gouvernement sa maladministration du service postal qui se détériore constamment, coûte plus cher au public et contribue à faire baisser le moral des employés des postes.

Le député néo-démocrate de Regina-Lake Centre, M. Les Benjamin, a proposé un amendement disant que l'échelle des tarifs postaux menace gravement les publications d'organismes à but non lucratif, comme les Églises, les unions ouvrières, les unions agricoles et les coopératives.

M. Benjamin a dit que le gouvernement a assujéti ces publications à de fortes augmentations de tarifs, tout en subventionnant le Time et le Reader's Digest, en vertu du mythe qu'elles ne sont pas des publications étrangères, vu qu'elles sont imprimées au Canada et consacrent plusieurs pages à des nouvelles canadiennes.

Time et Reader's Digest devraient payer comme les autres, dit-il.

Le chef créditiste, M. Réal

Caouette, a déclaré pour sa part que dans un sens M. Kierans a réalisé l'unité canadienne: "tout le pays est furieux contre lui".

M. Caouette s'est plaint de ce que des lettres prennent jusqu'à 12 jours pour se rendre d'Ottawa aux provinces de l'Ouest. Et il y a des publications communistes qui sont subventionnées, dit-il, tandis

que d'autres ne le sont pas.

M. Kierans s'est défendu avec vigueur. Il a reconnu qu'il y a des problèmes, mais il a dit qu'ils sont la conséquence de nombreuses années de négligence.

Le déficit des postes aurait atteint \$500,000,000 en 1975 si l'échelle des tarifs n'avait pas été changée.

## M. Jean Drapeau, restaurateur

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a annoncé hier soir qu'il ouvrira un restaurant select, vers le 1er août ou le 1er septembre, dans le sous-sol de l'hôtel Windsor. Il y aura 250 places et le divertissement sera fourni par un orchestre de 20 musiciens. On pourra donc écouter de la bonne musique, tout en mangeant bien et en buvant de bons vins, a déclaré M. Drapeau au cours d'une conférence de presse. M. Drapeau dit qu'il a signé un bail de dix ans avec M. R. Howard Webster, propriétaire du Windsor et président du Globe and Mail de Toronto.

## Le projet de loi sur les langues, remanié, en deuxième lecture

OTTAWA (Le Devoir) — Contrairement à ce qu'on avait d'abord pensé, le débat sur le statut des langues officielles débutera aujourd'hui à la Chambre des communes.

Le débat sera amorcé par le secrétaire d'Etat M. Gérard Pelletier, dont on dit qu'il a eu beaucoup de mal à accepter les amendements au projet de loi initial, amendements qui en atténuent les modalités mais non pas la portée.

C'est un débat de nature générale qu'on amorce aujourd'hui en deuxième lecture du projet de loi. Au moment de son renvoi à un comité de la Chambre pour étude — cela ne se produira vraisemblablement que la semaine prochaine — le ministre de la justice M. Turner rendra public le texte des amendements qui ont été apportés au projet initial.

M. John Turner, le ministre de la justice, qui a depuis le début de l'année pris contact avec les premiers ministres de toutes les provinces à cet égard participera également au débat au cours des prochains jours. Les chefs de parti donneront la réplique aujourd'hui à M. Pelletier

Voir page 2 : La loi sur les langues

Voir page 2 : Le gouvernement



Un manifestant renvoie une grenade lacrymogène au policier qui l'avait lancée au cours d'une violente manifestation survenue hier à Berkeley et au cours de laquelle au moins sept personnes furent atteintes par les balles de la police. Plus tôt dans la journée, les désordres étudiants se sont poursuivis dans plusieurs universités et collèges américains afin de protester notamment contre la présence des forces de police sur le campus. A City College, entre autres, des actes de vandalisme ont été commis tandis qu'à Brooklyn College, un groupe d'étudiants et de professeurs ont commencé une grève de la faim. (Téléphoto AP)

## Vietnam: la véritable négociation devrait s'engager ce matin à Paris

PARIS (d'après l'AFP et AP) — Par delà le caractère apparemment négatif de la réaction du FNL et de Hanoi au discours du président Nixon, mercredi soir, la véritable négociation va désormais pouvoir s'amorcer à Paris, estime-t-on généralement dans les milieux de la conférence de paix sur le Vietnam. La 17e séance plénière a en effet lieu ce matin dans la

capitale française et la nouvelle phase des discussions pourrait être décisive.

On estime à Washington que la rapidité inhabituelle avec laquelle le FNL a réagi est une indication que la négociation est sortie de l'ornière des échanges stériles et que les parties en présence commencent à cerner avec de plus en plus de précision le terrain sur lequel la discus-

sion pourra s'ouvrir avec quelques chances de succès.

Des hier matin, le FNL déclarait que "les Etats-Unis se cramponnent toujours à leur ancienne proposition de retrait mutuel des troupes, présentée sous une autre forme, proposition que nous avons maintes fois rejetée". Mais il est évident, selon les observateurs, que le FNL ne pouvait dire oui à la proposition de retrait mu-

tuel qui est en opposition directe avec ses exigences et celles de Hanoi qui demandent un retrait inconditionnel, total et immédiat des seules troupes américaines. Mais le fait que le Front ait choisi de ne répondre qu'à cette partie du plan de paix du président Nixon laisse la porte ouverte à la discussion de ce plan en huit points. Le chef de l'exécutif américain avait lui aussi déclaré que le plan en 10 points du FNL était "soigneusement étudié à Washington".

La présentation — à la séance plénière de la semaine dernière — de la proposition de "solution globale" en dix points du Front national de libération sud-vietnamien, avec l'appui de Hanoi, et celle — mercredi soir à Washington — du plan de paix en dix points du président Nixon, avec l'accord de Saigon, sont donc la preuve, estiment les observateurs, que les deux parties ont maintenant suffisamment débarrassé le terrain pour entreprendre l'approche de leurs positions respectives. Le chef de la délégation américaine, M. Henry Cabot Lodge, sera d'ailleurs officiellement porteur des nouvelles instructions du président Nixon sur la manière dont ce dernier entend que la négociation soit poursuivie. Il les a reçues de la bouche même du président au cours du voyage éclair à Washington d'où il est revenu la nuit dernière. Du côté nord-vietnamien, le fait que le chef de la délégation, M. Xuan Thuy, ait renoncé à se rendre comme prévu à Stockholm pour être présent à la table de conférence, prouve également l'importance que "l'autre côté" attache à cette dix-septième séance.

Voir page 2 : Vietnam

## Le Canada pourrait participer à un organisme de contrôle

OTTAWA (DNC) — Bien que le Canada n'ait pas été formellement consulté à cet égard, notre pays accepterait, à certaines conditions, de participer à l'organisme international de surveillance et de contrôle dont a parlé le président Nixon dans son programme en huit points en vue d'instaurer une paix durable au Vietnam.

— Et des chances réelles que cette initiative puisse, dans le cadre de l'ensemble du plan Nixon, contribuer véritablement à la paix et à la stabilité de cette région du monde.

Si elles sont totalement conformes au nouvel ordre de priorité fixé par M. Trudeau dans le domaine de la défense,

les réserves de M. Mitchell Sharp indiquent bien jusqu'à quel point la politique canadienne a évolué depuis les jours où les missions de paix du Canada étaient le fer de lance de toute notre politique.

Il reste toutefois un peu de ce zèle dans la déclaration hier en Chambre par le mi-

nistère de la Défense, M. Mitchell Sharp, indiquent bien jusqu'à quel point la politique canadienne a évolué depuis les jours où les missions de paix du Canada étaient le fer de lance de toute notre politique.

Voir page 2 : Le Canada

## Air Canada Les médiateurs n'ont pas encore réussi à rapprocher les parties

Les médiateurs fédéraux n'avaient pas réussi hier soir à rapprocher les parties en cause dans la grève de la société Air Canada.

Les représentants patronaux et ceux du syndicat des mécaniciens se sont boudés toute la journée et les médiateurs, MM. Bernard Wilson et William Kelly, ont fait la navette d'un groupe à l'autre, observant les réactions à des propositions et prenant note des contre-propositions.

Le mutisme le plus complet a régné sur ces entretiens. On a appris toutefois que le ministre du travail, M. Macka-

— De nos autres engagements au moment de mettre sur pied ce nouvel organisme;

— Du mandat et du fonctionnement du nouvel organisme;

— De la durée du mandat;

— Et des chances réelles que cette initiative puisse, dans le cadre de l'ensemble du plan Nixon, contribuer véritablement à la paix et à la stabilité de cette région du monde.

Voir page 2 : Air Canada

suites de la première page

GOVERNEMENT

des sous-commissions dont les recommandations, pour valables qu'elles soient à certains égards, ne sont la plupart du temps que des échappatoires pour reculer au moment des décisions fermes et efficaces.

RENÉ LÉVESQUE

débute bientôt à travers la province. Un congrès régulier du parti est prévu pour le début de l'automne, mais il sera tenu plus tôt si la ruée d'élections générales se précise.

M. Lévesque estime que les associations sont suffisamment structurées dans 85 à 90 comtés pour permettre de choisir des candidats qui ne soient pas de simples "poteaux".

Le député a confié que les stratégies du parti ont classé les comtés en trois catégories: une première, comprenant "quelques douzaines" de comtés, où il n'y a pas de raisons pour que les souverainistes ne soient pas élus; une deuxième, où le parti pénètre et où la situation évolue rapidement.

M. Lévesque a ajouté que le recrutement se fait dans tous les secteurs du comté, y compris dans Parc Extension, là où les minorités sont plus fortes, surtout d'origine grecque.

OTTAWA (PC - Le Devoir) - On devrait dire à ceux qui font des interviews à la télévision de ne pas fumer devant la caméra, a déclaré le Dr John B. Armstrong, directeur administratif de la Fondation canadienne des maladies du cœur.

LAURIN Claire. A Montréal, le 15 mai 1969 à l'âge de 41 ans, est décédée Mlle Laurin Claire, fille de Arthur Laurin et de feu Léontine Damsis demeurant 6785 Hadley, app. 10, Montréal. Les funérailles auront lieu lundi 19 mai.

MESSE ANNIVERSAIRE

Mme Hermine Lacas-Lapointe. A la douce mémoire d'une épouse remarquable et d'une mère inoubliable. Une année s'est écoulée depuis cet événement et combien présente est-elle demeurée au cœur des siens.

DECES DU FRERE JOSEPH CHARETTE, C.S.V. Frère Joseph Charette, Clerc de Saint-Viateur de la Province de Montréal, est décédé le 14 mai 1969 au Centre Hospitalier Champagnon de Joliette.

Magnus Poirier Inc. 6603 BOUL. ST. LAURENT 6520 ST-DENIS 10526, ST-LAURENT 185 est DE CASTELNEAU Tél.: 277-2135

dro-Churchill Falls, le président du PQ et ex-ministre des richesses naturelles trouve "gnochon" que les autorités n'en aient pas prévu une copie française, mais il juge que le "contenu" est plus important que le "contenant".

"Il faut arrêter, dit-il, de faire des murailles artificielles." Autant il importe que le français soit la langue officielle de travail et de promotion au Québec, autant les Québécois devront à l'avenir pouvoir s'exprimer en deux, trois et même quatre langues.

Quant au contenu, M. Lévesque a dit qu'il préfère l'étudier à fond avant de faire des commentaires.

L'ARCTIQUE

vigilance arctique constituera un élément d'importance de la mise en valeur générale du nord du Canada et, à ce titre, le Canada se doit, bien entendu, d'encourager une telle initiative au lieu d'en restreindre le déroulement.

Personne n'a voulu, hier, commenter les déclarations du premier ministre qui paraissent aux "non-instruits" beaucoup moins claires que M. Mitchell voulait le laisser croire hier, en particulier au sujet de nappes d'eau parfois très considérables qui s'étendent entre les îles.

Toutefois, sur les deux autres aspects de la question, le Premier ministre a été très clair en disant non seulement que la souveraineté du Canada sur les territoires de l'archipel de l'Arctique ainsi que le plateau continental existe mais encore qu'elle n'est contestée par personne.

Quant aux nappes d'eau entre les îles, M. Trudeau en a dit ceci: "Tous les pays ne sont pas disposés à reconnaître que les eaux qui baignent les îles de l'archipel sont des eaux intérieures sur lesquelles la souveraineté du Canada est absolue.

Le droit maritime est une matière complexe qui peut donner lieu, cela se conçoit, à quelques divergences d'opinion. Bien entendu, de telles divergences doivent être réglées non pas de façon arbitraire mais en respectant scrupuleusement les principes établis en droit international."

C'est à cela que l'opposition s'en est pris, en indiquant qu'il s'agit d'un aveu de faiblesse, que le Canada n'a pas scrupuleusement tenu compte du droit international plus tôt sur des questions identiques.

Le chef des néo-démocrates a d'ailleurs ajouté qu'à ce souci pour la souveraineté de la part du gouvernement, devrait s'ajouter celui du développement de ces territoires.

M. Réal Caouette a tenu des propos identiques.

VIETNAM

Certes, Américains et Sud-Vietnamiens ont qualifié d'indémontables certains points de la proposition du FNL, de même que ce dernier a renouvelé hier matin son opposition à la conception d'un retrait mutuel des forces étrangères qui forme l'un des principaux points du plan du président Nixon.

La proposition en huit points sur le Vietnam exposée par M. Nixon est accueillie négativement par les "Izvestia", l'organe du gouvernement soviétique, pour qui cette proposition "se réduit en fait à une nouvelle tentative pour justifier la guerre".

"Une fois de plus, le président Nixon a fait preuve de sa bonne volonté réelle d'arriver à des discussions sérieuses et utiles avec le côté communiste afin de rétablir la paix au Vietnam", a déclaré M. M. Nguyen Van Thieu, président de la République du Vietnam (Sud).

Le plan de paix du président Nixon a été accueilli favorablement par les parlementaires américains.

LE CANADA

En effet le ministre a dit que le Canada n'a jamais écarté la possibilité qu'on lui demande de participer à une opération de maintien de la paix dans cette région.

Le ministre a ajouté que notre pays ne se porterait pas volontaire pour cette tâche bien qu'il se reconnaisse, en vertu de son expérience passée, certaine responsabilité dans ce domaine.

Ernest Gevry, Gentilhomme de St-Pie de Bagot, District de St-Hyacinthe, et résident et domicilié à 104 rue Notre-Dame, St-Pie de Bagot, district de St-Hyacinthe.

AVIS LÉGAUX - AVIS PUBLICS - APPELS D'OFFRES

AVIS est par les présentes donné que ST-MARK COURT CORP. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières pour obtenir l'abandon de sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

ble, que le Canada n'a pas scrupuleusement tenu compte du droit international plus tôt sur des questions identiques.

Le chef des néo-démocrates a d'ailleurs ajouté qu'à ce souci pour la souveraineté de la part du gouvernement, devrait s'ajouter celui du développement de ces territoires.

M. Réal Caouette a tenu des propos identiques.

VIETNAM

Certes, Américains et Sud-Vietnamiens ont qualifié d'indémontables certains points de la proposition du FNL, de même que ce dernier a renouvelé hier matin son opposition à la conception d'un retrait mutuel des forces étrangères qui forme l'un des principaux points du plan du président Nixon.

La proposition en huit points sur le Vietnam exposée par M. Nixon est accueillie négativement par les "Izvestia", l'organe du gouvernement soviétique, pour qui cette proposition "se réduit en fait à une nouvelle tentative pour justifier la guerre".

"Une fois de plus, le président Nixon a fait preuve de sa bonne volonté réelle d'arriver à des discussions sérieuses et utiles avec le côté communiste afin de rétablir la paix au Vietnam", a déclaré M. M. Nguyen Van Thieu, président de la République du Vietnam (Sud).

LA LOI SUR LES LANGUES

mais c'est M. David Lewis qui énoncera la position des néo-démocrates. On ne sait trop à quoi s'attendre au sujet de la durée du débat mais il n'est pas exclu qu'il soit moins long qu'on ne l'avait d'abord estimé.

Au moment où on amorçait le débat, le premier ministre quitte Ottawa pour se rendre en train dans certaines régions du Nouveau-Brunswick où se trouvent d'importantes parties de la population francophone.

AIR CANADA

sey, avait été tenu au courant du déroulement des négociations par l'entremise de son secrétaire, M. Arnold Masters. On sait que les médiateurs, qui sont déjà intervenus dans les premiers jours du conflit, sont tenus de ne rien divulguer des négociations.

Les 6.300 mécaniciens d'Air Canada, qui ont déclenché la grève le 20 avril, demandent une hausse de salaire de 24% échelonnée sur trois ans, de même que divers autres bénéfices marginaux.

D'autre part, les mécaniciens membres de l'Association internationale des mécaniciens et des employés de l'aéronautique, qui représente les grévistes d'Air Canada, ont décidé de ne pas tenir compte d'une déclaration de leur syndicat, qui a qualifié de briseurs de grèves les personnes entretenant les avions de compagnies aériennes qui ont accepté de relier les villes habituellement desservies par Air Canada.

A Vancouver, les mécaniciens syndiqués se sont prononcés contre cette déclaration du syndicat et ont décidé de poursuivre leur travail auprès des compagnies qui les embauchent et auprès des passagers ils sont liés par contrat.

A la compagnie Nordair, sans se prononcer par voie de vote, les mécaniciens ont décidé de poursuivre leur travail, tandis que les mécaniciens de la compagnie Eastern Provincial Airways, qui entretiennent les avions de Nordair desservant Terre-Neuve ont refusé d'entretenir ces appareils qui remplacent les avions d'Air Canada. Toutefois, le service de Eastern Provincial Airways ne sera pas interrompu.

Témoignage d'un médecin

OTTAWA (PC - Le Devoir) - On devrait dire à ceux qui font des interviews à la télévision de ne pas fumer devant la caméra, a déclaré le Dr John B. Armstrong, directeur administratif de la Fondation canadienne des maladies du cœur.

Le Dr Armstrong faisait partie d'un groupe de trois médecins qui a présenté un mémoire au nom de la fondation. Il a expliqué que cette fondation fait campagne auprès des jeunes pour qu'ils ne prennent pas l'habitude de fumer.

La mémoire signale que chez les fumeurs de 30 à 60 ans le danger de crise cardiaque est deux fois plus grand que chez les non-fumeurs. Et le danger de mort subite dès la première crise est presque cinq fois plus grand chez ceux qui fument plus d'un paquet de cigarettes par jour que chez ceux qui ne fument pas.

Agriculteurs invités à renseigner le PQ

QUEBEC (DNC) - A l'invitation du parti québécois, des agriculteurs venus de la plupart, sinon de tous les comtés agricoles du Québec tenteront de définir eux-mêmes un programme de politique agricole, au cours d'un colloque en fin de semaine, à Saint-Hyacinthe.

Le plan de paix du président Nixon a été accueilli favorablement par les parlementaires américains.

LE CANADA

En effet le ministre a dit que le Canada n'a jamais écarté la possibilité qu'on lui demande de participer à une opération de maintien de la paix dans cette région.

Le ministre a ajouté que notre pays ne se porterait pas volontaire pour cette tâche bien qu'il se reconnaisse, en vertu de son expérience passée, certaine responsabilité dans ce domaine.

Ernest Gevry, Gentilhomme de St-Pie de Bagot, District de St-Hyacinthe, et résident et domicilié à 104 rue Notre-Dame, St-Pie de Bagot, district de St-Hyacinthe.

AVIS LÉGAUX - AVIS PUBLICS - APPELS D'OFFRES

AVIS est par les présentes donné que ST-MARK COURT CORP. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières pour obtenir l'abandon de sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

Sept candidats briguent la succession de de Gaulle

PARIS (AFP) - Sept candidats participeront le 1er juin prochain à l'élection présidentielle organisée pour remplacer le général de Gaulle comme président de la République. Lors de l'élection de 1965, la première organisée en France au suffrage universel, six candidats seulement s'étaient lancés dans la course à l'Elysée.

Quatre des candidats qui ont été confirmés officiellement hier par le conseil constitutionnel se présentent au nom de la gauche. Le plus âgé, M. Jacques Duclos soixante-treize ans, pour le Parti communiste; M. Gaston Def-

erre, député maire de Marseille, soixante ans, pour le Parti socialiste, Michel Rocard pour le Parti socialiste unifié et M. Alain Krivine pour la Ligue communiste (trotzkyste).

Ces deux derniers candidats ont respectivement trente-quatre et vingt-sept ans. M. Georges Pompidou ancien premier ministre du général de Gaulle, est le premier homme politique à s'être lancé dans la course présidentielle, quelques heures seulement après que le général de Gaulle ait officiellement abandonné ses fonctions. Son âge, cinquante-

huit ans est le plus proche de l'âge moyen des sept candidats qui est de cinquante-sept ans. Le dernier candidat à faire connaître officiellement sa décision a été M. Alain Poher, soixante ans, président du sénat et assurant par intérim la fonction de président de la République. Un candidat non politique s'est également présenté: il s'agit de M. Louis Ducatel, industriel, ancien vice-président du conseil municipal de Paris.

Le chiffre relativement élevé de sept candidats s'est considérablement réduit par rapport aux déclarations d'intention de candidatures.

AVIS LÉGAUX - AVIS PUBLICS - APPELS D'OFFRES

AVIS est par les présentes donné que ST-MARK COURT CORP. une corporation constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières pour obtenir l'abandon de sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies de Québec.

AVIS DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE NOM AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit ROY tous deux domiciliés et résidents en la cité et district de Montréal, au 10574 avenue André-Jobin, province de Québec, ont transmis au Secrétaire de la province, une requête demandant que leur nom soit changé de Joseph Adrien Léopold Vallée dit Roy à JOSEPH ADRIEN LÉO ROY, et Marie-Anne-Marguerite-Jeanne d'Arc Vallée dit Roy à MARIE-ANNE-MARGUERITE-JEANNE D'ARC ROY.

AVIS est par les présentes donné que JOSEPH ADRIEN LÉOPOLD VALLEE dit ROY, MARIE-ANNE-MARGUERITE - JEANNE D'ARC VALLEE dit RO

### Vol et recel au ministère des travaux publics

## "Gigantesque complot", peut-être même incendie criminel

par Normand Lépine

Le réseau d'écoulement de marchandises volées dans l'ancien édifice du ministère de la santé du Québec, rue Saint-Hubert à Montréal, détruit par les flammes en 1966, ne serait qu'une "facette" d'une vaste entreprise de vol et recel de biens publics dont on ne saurait pour le moment préciser les limites.

Le racket impliquerait notamment plusieurs hauts personnages affectés au Service des achats du gouvernement du Québec et plusieurs fonctionnaires du ministère des travaux publics, sans la participation desquels une telle entreprise ne pourrait fonctionner efficacement. Ce vaste complot impliquerait en outre plusieurs centaines de milliers de dollars.

L'enquête policière, qui se poursuit toujours, a débuté lorsqu'on se rendit compte que des matériaux de construction et des pièces de l'équipement mobilier de l'ancien édifice du ministère de la santé de la rue Saint-Hubert n'avaient pas du tout été brûlés lors de l'incendie de l'édifice; plusieurs perquisitions effectuées dernièrement par la police, dont une mercredi après-midi dans un entrepôt situé au 5730 rue Jarry à Saint-Léonard, ont en effet permis de découvrir une quantité considérable de matériaux de construction et de biens appartenant au gouvernement du Québec, marchandise qui était censée avoir été détruite par les flammes en 1966.

Cette marchandise était écoulée sur le marché noir et plusieurs bungalows et chalets d'été auraient été construits à même les matériaux de construction du ministère des travaux publics. Il semble même que certains fonctionnaires provinciaux auraient participé à leur construction durant leurs heures de travail.

#### Incendie criminel?

Selon nos informations, la police entretient certains doutes au sujet de l'origine de l'incendie qui a dévasté l'édifice du ministère de la santé, rue Saint-Hubert. On croit en effet que cet incendie ne serait pas complètement étranger au vaste complot de vol et recel qu'on vient de mettre au jour.

D'autre part, si on a pu retrouver une partie du mobilier et de l'équipement de laboratoires qui se trouvaient dans l'édifice avant l'incendie, on suppose qu'il a fallu la collaboration active du service des achats du gouvernement du Québec qui se trouve à être le magasinier du gouvernement, il aura suffi qu'on bifte des inventaires la marchandise disparue, sous prétexte que l'incendie a tout ravagé. Voilà donc une excellente occasion pour le gouvernement de

faire renaître la célèbre commission d'enquête sur les incendies.

Il semble également qu'un régime de terreur aurait permis que le vaste complot ne soit pas dévoilé. On rapporte par exemple qu'un fonctionnaire, nullement impliqué, mais interrogé par les enquêteurs vendredi dernier, a succombé au début de la semaine à une syncope.

La perquisition effectuée à Saint-Léonard implique surtout des matériaux de construction évalués à près de \$10.000. Mais ce ne serait là qu'une ramification du "gigantesque complot". L'enquête menée par la police procède lentement car il est difficile de repérer les matériaux de construction, incorporés dans la plupart des cas à des maisons d'été ou des bungalows.

Le réseau fonctionnait tellement bien jusqu'à maintenant, dit-on, qu'il aurait suffi pour une personne intéressée à se construire de placer sa commande au service des achats du gouvernement pour avoir des matériaux de construction.

D'autres perquisitions sont prévues au programme des enquêteurs du service de la police de Montréal et de la sûreté du Québec. Un rapport complet sera remis aux procureurs de la Couronne d'ici une semaine et ceux-ci verront à prendre les procédures qui s'imposent.

### Les conseillers en orientation

## Rendre plus attirantes les carrières où il y a pénurie de candidats

par Jean-Luc Duguay

Les conseillers d'orientation professionnelle du Québec s'en sont pris, hier, au cours d'une conférence de presse, aux "faux prophètes" qui laissent croire que si vraiment il y a trop de sociologues et pas assez d'ingénieurs ou d'hommes d'affaires, trop peu d'étudiants des CEGEP qui se destinent à une formation professionnelle, au Québec, "c'est la faute des conseillers d'orientation", qui deviennent ainsi "les boucs émissaires de la contestation".

Le problème est beaucoup plus complexe, a fait remarquer M. Eddy Slater, président de la corporation des conseillers d'orientation. En effet, le conseiller d'orientation étant "le trait d'union entre les décisions individuelles et les décisions collectives", il ne lui appartient pas plus d'établir les priorités qui concernent le développement technologique et le progrès économique de la collectivité, qu'il ne lui appar-

tient de prendre, à la place de l'individu, les décisions qui concernent l'avenir de celui-ci, encore moins de la contraindre à entrer dans le monde du travail par une voie pour laquelle il ne sent aucun attrait.

De toute façon, a dit M. Slater, est-il si sûr qu'au Québec, il y a trop de "ceci" ou de "cela"? Il faudrait, pour l'affirmer, avoir en main les données sûres d'une prévision scientifique à moyen et à long terme des besoins de la collectivité en main-d'œuvre. Or, d'affirmer le président de la corporation, le Québec est encore très loin de posséder de telles données.

A un autre point de vue, celui du bien-être de la collectivité, si une analyse de la répartition des orientations professionnelles nous amène à constater qu'il y a telle proportion de "ceci" ou de "cela", il se peut que cette façon de voir les choses corresponde "à un certain système de valeurs qui nous est propre".

A ce moment-là, "toutes les audaces sont permises", affirme M. Slater.

On peut se réjouir de la disproportion entre le secteur des sciences humaines et le secteur économique en y voyant un signe évident que notre société refuse l'aliénation qui peut découler du progrès économique et technologique. On peut également dire qu'à cet égard, nous sommes vingt-cinq ans en retard sur les États-Unis. Mais en considérant le contenu de la contestation étudiante américaine, on peut également affirmer avec autant d'assurance qu'à cet égard, nous sommes vingt-cinq ans en avance sur les Américains. "D'où l'on voit l'impossibilité de porter un jugement valable sur la répartition des orientations professionnelles des jeunes, considérée comme le reflet d'un certain système de valeurs", conclut M. Slater.

Pour remplir leur rôle, qui ne doit en aucun moment consister à "choisir à la place des jeunes", les conseillers d'orientation demandent au gouvernement de mettre à la disposition des parents et particulièrement des jeunes certains instruments indispensables qui pourraient prévenir d'une planification un peu plus cohérente de l'économie et d'une prévision de la main-d'œuvre "fondée sur autre chose que le hasard et l'intuition".

De plus, les conseillers d'orientation proposent au gouvernement d'adopter une politique qui joue sur les facteurs et les déterminants extérieurs du choix professionnel, s'il est prouvé que la répartition actuelle des orientations professionnelles "n'est pas conforme au destin de notre collectivité". Il s'agirait donc de rendre plus attrayants des secteurs où l'on serait sûr qu'il y a pénurie par tous les moyens possibles: bourses et prêts plus faciles et plus généreux, budgets de fonctionnement et d'expansion appropriés pour les maisons de formation, gratifications et salaires plus élevés, conditions générales de travail plus favorables.

Ainsi, le conseiller d'orientation, une fois ces conditions réunies, pourrait éclairer le jeune sur les données nouvelles du marché du travail; le jeune qui déciderait, en dépit de la conjoncture moins favorable, dans un secteur qui connaît la surabondance, le ferait en pleine connaissance de cause et devrait pouvoir le faire en toute liberté. "Nous n'avons aucun motif de croire qu'en raison de cette option, cet individu fera un raté ou un chômeur instruit", a dit M. Slater.

Le congrès des conseillers d'orientation, qui a commencé mercredi à l'hôtel Mont-Royal, se termine ce soir. Le thème en est: "défis à relever en orientation".



M. Roland Giroux, dont le premier ministre J.-J. Bertrand vient d'annoncer la nomination à la présidence de l'Hydro-Québec.

## A l'Hydro-Québec Giroux succède à Lessard

QUEBEC (PC) — A compter du 1er juin, M. Roland Giroux, âgé de 56 ans, deviendra le cinquième président de l'Hydro-Québec.

Le cabinet du premier ministre a fait savoir hier le choix du successeur de M. Jean-Claude Lessard, qui doit incessamment se retirer d'un poste qu'il occupait après avoir fait partie du conseil d'administration de la Voie maritime.

M. Giroux est vice-président de la Société générale de financement. Depuis 1966, il agit comme conseiller du cabinet en matières économiques, en plus de faire partie du bureau de l'Hydro-Québec.

Quant à M. Lessard, qui aura bientôt 85 ans, il a annoncé son intention de se retirer peu après la déclaration au sujet de la signature d'une entente de 85 ans entre la

Churchill Falls (Labrador) Corporation et l'Hydro-Québec, contrat d'une valeur de \$5 milliards environ.

Né à Montréal en 1913, M. Giroux est marié et père de trois enfants. Sa carrière l'a mené à divers postes importants dans le monde des affaires. De 1961 à 1965, notamment, il occupa successivement tous les échelons de la direction à la maison de courtage Beaubien et Cie et ensuite chez L.-G. Beaubien et J.-L. Lévesque Inc.

Le conseil exécutif, à-t-on annoncé hier, vient d'accepter la démission de M. Lessard qui deviendra effective le 1er juin, jour où M. Giroux assumera ses nouvelles fonctions comme président de l'Hydro-Québec.

### Marcel Pepin

## Le vrai problème, c'est que le ministre évite le vrai problème

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a répondu, hier, aux entrepreneurs de la construction qui ont affirmé mercredi que la grève de quelque 6.000 travailleurs de la région de Québec avait été déclenchée "sur un faux problème", celui du prétendu refus de la partie patronale d'accorder la sécurité d'emploi par le truchement des bureaux de placement.

Dans un communiqué, M. Pepin invite les entrepreneurs et le ministre du travail, M. Bellemare, à régler "le vrai problème" de la construction. "Le vrai problème, déclare le leader syndical, c'est que les ouvriers de la construction travaillent seulement six mois par année.

"Le vrai problème, c'est que les ouvriers de la construction ont gagné une moyenne de \$3.300 à Montréal et de \$2.667 à Québec en 1967. Guère plus en 1968.

"Le vrai problème, c'est qu'il n'y a pas de listes de rappel dans la construction, comme celles qui existent dans les usines, pour protéger le droit au travail des ouvriers

réguliers lorsqu'ils sont mis à pied.

"Le vrai problème, c'est que la construction coûte cher, parce que les contributions aux caisses électorales augmentent le coût des écoles, des hôpitaux, des routes, etc.

"Le vrai problème, c'est que les contributions aux caisses électorales ne sont pas considérées comme des pots-de-vin, et que, par conséquent, elles sont légales et courantes. (Décision du juge Armand Chevrette, à la suite des accusations portées contre un entrepreneur en construction de ville St-Michel pour avoir fait un cadeau de \$50.000 aux membres du conseil municipal, à l'occasion de la construction d'un arena.)

"Le vrai problème, c'est qu'il n'y a aucune planification des investissements, ce qui provoque des hauts et des bas d'une année à l'autre.

"Le vrai problème, c'est que les entrepreneurs et le ministre du travail ne veulent pas prendre les moyens pour régler les problèmes réels qu'on vient d'énumérer.

"J'espère que la séance de

médiation, convoquée pour lundi prochain, permettra d'aborder d'une manière réaliste les problèmes réels, problèmes qui sont tellement évidents qu'on ne devrait pas être obligé de faire une grève pour les régler," conclut M. Pepin.

#### Bateau de plaisance

à vendre  
Richardson 40 pieds, 1959, diesel double, "Power Plant" tout équipé. Visible en tout temps.  
347-5663  
St-Jean, Qué.

#### Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les  
**GOUTIÈRES "PRIMEAU"**  
Galvanisée • Cuivre • Aluminium  
Estimation gratuite  
MONTREAL 322-4160  
QUEBEC 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

## Saint-Henri Il faut le voir pour le croire!

Une nouvelle arme — le cinéma — vient d'être employée par le comité ouvrier de Saint-Henri dans sa lutte pour amener le ministère de la santé à construire le prochain hôpital dans ce quartier populaire plutôt que dans le quartier industriel de Ville-Emard.

Un court film a été tourné sur l'emplacement choisi par la corporation de l'hôpital, dans Ville-Emard, par des citoyens de Saint-Henri qui s'opposent à ce choix. "Il faut le voir pour le croire, affirment-ils dans un communiqué: usines, réservoirs de gaz, fumée, odeurs nauséabondes, dépôts, trous de rats, etc. C'est un "site" industriel, rien de plus."

D'autre part, le comité ouvrier de Saint-Henri poursuit la mise sur pied d'une autre corporation d'hôpital, une "corporation populaire", à

laquelle pourraient participer près de 80 organismes du sud-ouest de la métropole.

On sait qu'au début du mois, une délégation du comité a rencontré le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, pour demander l'appui des autorités municipales. La ville ne se prononcera pas officiellement sur le litige actuel. Mais on croit savoir qu'elle aimerait être consultée par le ministère de la santé.

Montréal a déjà produit une étude pour le ministère en 1962, proposant pour un futur hôpital, six emplacements possibles, dont cinq dans Saint-Henri et un dans Côte Saint-Paul, mais aucun dans Ville-Emard.

Le comité ouvrier estime que le choix actuel est une décision politique attribuable au député unioniste du comté, M. Camillo Martellani.

### RÉFLEXION FAITE

Le centre de réunion par excellence pour vos rencontres, colloques, journées d'étude, etc. ou vous trouverez non seulement bon gîte et bonne table, mais également un complexe architectural propice à la réflexion et au travail de groupe, c'est l'Institut Coopératif Desjardins.

Premier centre du genre au Canada, l'ICD est utilisé par des institutions coopératives, des associations et groupements professionnels divers, les gouvernements provincial et fédéral et par plusieurs autres organismes.

Sur demande, des conseillers pédagogiques de l'ICD peuvent vous aider à réaliser vos activités de formation.

Pour tout renseignement: M. Marc Jean  
L'Institut Coopératif Desjardins  
Avenue des Commandeurs Lévis  
(418) 835-2345

## VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR

# LA GRANDE MURAILLE DE CHINE

par JACQUES GODBOUT et JOHN ROBERT COLOMBO

• Poésie, prose découpée, plagiat, histoire: une belle folie! (Illustré de dessins chinois volés)

En vente partout à \$4.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de la Gauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

EDITIONS DU JOUR  
Dessiné par Jacques Hébert  
165, ST-DENIS MONTREAL  
V19-2Z28

Deux plans de paix pour le Vietnam

La première réaction des observateurs, au lendemain du discours télédiffusé de M. Nixon, a été de chercher des contradictions entre le programme de paix mis de l'avant par le président américain et celui que proposait, le 8 mai à Paris, le chef de la délégation du Front national de libération aux négociations de Paris.

On a notamment souligné que le FNL exige une évacuation inconditionnelle et unilatérale des forces américaines stationnées au Vietnam, tandis que M. Nixon propose l'antithèse de la position du FNL, à savoir une évacuation mutuelle et simultanée de toutes les forces étrangères campées au Sud-Vietnam. Cette contradiction — et d'autres que révèle une étude littéraire des deux textes — paraît tellement fondamentale que plusieurs ont cru devoir parler, au lendemain du discours Nixon, de statu quo plutôt que de progrès véritable.

Il existe cependant une autre manière d'interpréter le discours de M. Nixon. C'est celle qu'a proposée M. Cabot Lodge, chef de la délégation américaine aux négociations de Paris. Interrogé hier à Washington, où il venait d'être appelé en consultation, M. Lodge a laissé tomber cette parole peu spectaculaire mais riche de portée possible: "Ce plan (le plan Nixon) ne constitue pas une contre-proposition au plan du FNL, mais il vient à un moment très opportun. Nous aurons demain, à Paris, deux plans très complets devant nous. Ces deux ensembles de propositions constituent une base très solide pour la paix".

La première perspective était celle des analystes pressés. La seconde est celle des diplomates rompus aux négociations longues et difficiles. Si l'on note, au surplus, que M. Nixon a évité de rejeter catégoriquement les propositions du FNL et que celui-ci n'a écarté à vrai dire qu'un seul élément de la proposition américaine, on a raison de croire qu'il existe, entre les deux programmes, non seulement des contradictions mais aussi et peut-être surtout de nombreux points susceptibles de donner lieu à des négociations fructueuses.

Parmi les éléments "intéressants" qui se dégagent des deux programmes, notons rapidement ceux qui apparaissent comme les plus susceptibles de se prêter à des interprétations souples à la table des négociations.

Le FNL et le Nord-Vietnam ont toujours catégoriquement refusé, jusqu'à maintenant,

d'admettre la présence, en sol sud-vietnamien, de troupes étrangères autres que les troupes américaines et "alliées". Or, la déclaration du 8 mai reconnaît implicitement qu'un problème existe aussi en raison de la présence au Sud-Vietnam de troupes "vietnamiennes". Le texte du FNL distingue soigneusement cette présence de celle des troupes américaines. Il évite de lui donner un nom. Il l'identifie toutefois comme "une question à résoudre": c'est un aveu de taille.

Du côté américain, l'élément le plus fort de la déclaration du président Nixon, c'est le renoncement à toute idée d'imposition d'une solution purement militaire. Cette partie du discours de M. Nixon n'a l'air de rien. Quand on la compare aux propos que tenaient les chefs américains lors du dernier conflit mondial, et à ceux que tenaient, il n'y a pas si longtemps, des hommes comme Dean Rusk, Lyndon Johnson et le général Westmoreland, elle représente une évolution considérable.

Il sera, selon toute apparence, impossible d'en venir à une entente rapide sur les aspects purement militaires du conflit vietnamien. Ceux-ci sont, à bien des égards, les plus douloureux, ceux qui ont suscité les plus vives protestations de l'opinion mondiale et causé les dégâts les plus graves. Il ne semble pas, cependant, qu'ils puissent être abordés avec succès aussi longtemps que n'aura point progressé la discussion des aspects politiques du problème vietnamien.

Or, c'est peut-être précisément au sujet des aspects politiques du problème que les deux programmes de paix ouvrent les perspectives les plus intéressantes. Il y a quelques mois à peine, le FNL ne voulait en aucune manière reconnaître le régime et les hommes politiques de Saïgon. Ceux-ci ne voulaient pas entendre parler de contacts officiels avec le FNL. Et Washington paraissait indissolublement lié au gouvernement de Saïgon.

Depuis ce temps, un progrès important a été accompli. Chaque camp reconnaît désormais l'existence de l'autre. Chacun reconnaît que la solution du problème vietnamien ne pourra venir que d'une intégration démocratique de toutes les forces valables du pays (y compris le FNL) dans la vie politique du Sud-Vietnam. Chacun proclame que seules des élections libres pourront éventuellement fixer le destin politique de ce pays.

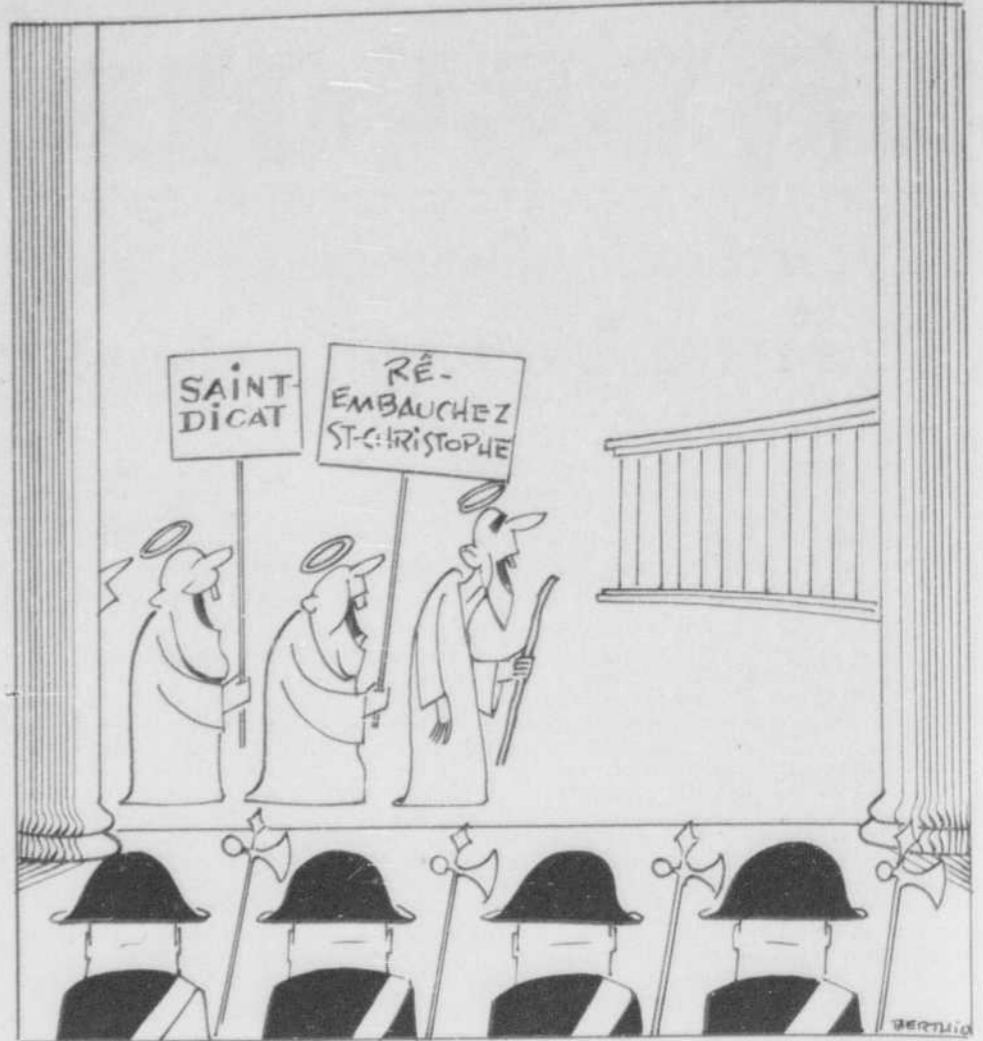
Mais là s'arrête pour l'instant l'accord des esprits. Le FNL a toujours insisté pour que soit confiée à un gouvernement de coalition dont il serait membre à part au moins égale, la préparation d'élections générales. Le régime Thieu exigeait encore, tout récemment, que l'intégration du FNL à la vie nationale se fasse non par le renversement des institutions actuelles mais par la rentrée des éléments du FNL dans le processus légal de la vie démocratique.

Le désaccord sur ce point reste entier. Mais il est intéressant de noter que, sur cette question capitale, le président Nixon a voulu se réserver une grande liberté de manœuvre. Il a parlé d'élections générales qui seraient placées sous la surveillance d'un organisme international. Il n'a pas mentionné que ces élections devraient nécessairement être organisées par le gouvernement Thieu ou qu'elles devraient être conduites sous l'empire de la constitution actuelle. Il a seulement dit qu'elles seraient tenues "under agreed procedures and under the supervision of the international body". Cela veut dire que la méthode choisie pour les élections, de même que les étapes politiques qui pourront précéder celles-ci, sont largement ouvertes à la négociation. Comme cette question constitue le cœur du problème vietnamien, on doit convenir que le discours Nixon élargit considérablement le champ des négociations de Paris.

La rigidité de la position américaine sur la question du retrait mutuel et simultané des troupes étrangères postées au Sud-Vietnam aura déçu de nombreux observateurs. La raideur de la dernière déclaration du FNL aura également été pour plusieurs une source de déception.

On ne saurait oublier, par ailleurs, qu'il s'agit, dans chaque cas, de positions de départ et non de positions définitives. L'opinion publique travaille, dans chaque camp, en faveur de la paix. Elle a déjà amené les dirigeants de chaque camp à faire des concessions importantes. Pour autant qu'elle reste vigilante, les hommes politiques ne pourront plus reculer sur la route qu'ont ouverte ces jours derniers le FNL et le président Nixon, et qui semble bien devoir être, malgré certaines lenteurs qu'il faudra accepter, celle d'un règlement honorable et stable du conflit vietnamien.

Claude RYAN



... sé-cu-ri-té d'em-ploi ! ...

LIBRE OPINION

Une réforme du pouvoir réglementaire s'impose au Québec

par Raoul Barbe

Lors de son congrès annuel de 1968, le Barreau du Québec adoptait la résolution suivante: "Attendu que le pouvoir réglementaire a pris une importance grandissante durant les dernières années au Québec; "Attendu que ces textes d'une nature législative doivent être connus des justiciables et surtout des avocats; "Attendu que les administrations fédérale et des autres provinces ont adopté une loi sur les règlements; "Il est résolu d'inviter le Gouvernement et la Législature québécoise à mettre de l'ordre dans ce secteur, notamment, en adoptant une Loi sur les règlements (Regulations Act) et en procédant à une codification de tous les textes réglementaires". (1968 Revue du Barreau, p. 533)

Par la suite, dans son Mémoire à la Commission Prévoist, le Barreau du Québec réitérait sa demande d'une loi-cadre sur les règlements et d'une consolidation des règlements (Mémoire du 24 septembre 1968). Récemment, un autre groupe de juristes, l'Association des professeurs de Droit du Québec, adoptait lors de son Congrès annuel tenu en mars 1969, la résolution suivante: "Attendu que l'Assemblée Nationale délègue de plus en plus de pouvoirs réglementaires à l'Administration; "Attendu que ces règlements sont de plus en plus nombreux et touchent aux domaines les plus divers de la vie juridique; "Il est résolu que l'Association demande au Gouvernement du Québec:

"1) Qu'une "Loi sur les règlements" (Regulations Act) prescrivant un mode uniforme de dépôt, de publication et de preuve soit adoptée sans délai; "2) Que soit faite une codification des règlements". (Procès-verbaux de l'Association, résolution No 13, Congrès de 1969)

Devant ces résolutions provenant de groupements autorisés, il devient opportun d'analyser un peu la situation. Depuis quelques années, le Parlement délègue de plus en plus de fonctions législatives à l'Exécutif. Le Parlement se prononce sur les principes de la législation et laisse à l'Exécutif le soin d'édicter les règlements d'application. Ce pouvoir réglementaire s'est développé considérablement durant les dernières années au point qu'il existe actuellement plus de 200 dispositions permettant à l'Exécutif d'adopter des règlements d'application appelés également législation déléguée (delegated legislation).

Ces règlements sont en fait de la législation trop souvent inconnue des citoyens, et ce qui est encore plus grave, ces règlements sont parfois inconnus du juriste lui-même. Cette situation est certes anormale mais elle s'explique très bien: d'une part, plusieurs de ces règlements ne sont pas publiés et ne sont connus que des fonctionnaires; d'autre part, les facultés de droit n'ont

jamais accordé à cette source de législation l'importance qu'elle mérite. Ces deux facteurs expliquent pourquoi le juriste ignore bien souvent cette réglementation qui a le même effet qu'une loi.

Pour remédier à cette situation absolument anormale, l'administration québécoise devrait adopter les trois mesures suivantes: 1) consolidation des règlements; 2) loi sur les règlements; 3) commission parlementaire chargée d'étudier la législation déléguée.

Consolidation des règlements

L'administration québécoise devrait — à l'instar du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario — procéder à un inventaire complet de toutes les dispositions statutaires autorisant l'Exécutif à adopter des règlements d'un caractère législatif, ayant une portée générale et imposant une sanction. Cet inventaire prouverait que la législation québécoise contient actuellement plus de 200 dispositions autorisant l'Exécutif (lieutenant-gouverneur en conseil, régies, commissions, offices...) à exercer une fonction législative. A la suite de cet inventaire l'administration québécoise devrait réunir toute cette réglementation à caractère législatif et en faire une espèce de codification comme le font actuellement l'Etat central et l'Ontario. Et pour faire mieux que les deux Etats précités, le Québec devrait mettre sur pied un système de codification cumulative, i.e. une mise à jour continue au moyen de cahiers reliés.

Un tel système serait avantageux et pour l'Administration et pour les administrés. L'Administration, les fonctionnaires connaîtraient rapidement et de façon précise la réglementation qu'ils doivent appliquer. Ce système éliminerait celui des codifications administratives et de régie interne coûteux pour l'Etat et quasi inaccessible au public. D'autre part, les administrés et notamment les avocats prendraient facilement connaissance de cette réglementation qu'ils sont présumés connaître en vertu du principe "nul n'est censé ignorer la loi".

Il ne s'agit pas ici de condamner cette pratique du Parlement de déléguer à l'Exécutif le pouvoir de légiférer mais plutôt de mettre sur pied un mécanisme de publicité de cette législation déléguée.

Loi sur les règlements

Le Québec n'a pas de loi-cadre sur les règlements. Au niveau de l'administration centrale cette loi existe depuis 1950 (S.C. ch. 50; 1952 S.R.C. ch. 235). Cette loi fédérale prévoit que tous les règlements doivent être publiés (art. 6), qu'il ne peut y avoir aucune condamnation si le règlement n'a pas été publié; que tout règlement doit être déposé au Parlement (art. 7);

que les règlements ont force de loi devant les tribunaux, etc.

Les autres Etats de la fédération canadienne ont également adopté des lois sur les règlements: l'Ontario l'a fait en 1944 (ch. 52) et une consolidation en 1949 (ch. 89); Terre-Neuve a une loi sur les règlements depuis 1956 (ch. 42); le Nouveau-Brunswick en 1962 (ch. 15); la Nouvelle-Ecosse en 1941 (ch. 9); 1954 S.R.N.E. ch. 249; l'Alberta en 1957 (ch. 78); la Saskatchewan en 1963 (ch. 79); le Manitoba en 1945 (ch. 56); 1954 S.R.M. ch. 224; la Colombie-Britannique en 1958 (ch. 49); 190 S.R.C.B. ch. 336). Bref, seul le Québec n'a pas de Loi sur les règlements.

L'administration québécoise aurait certes avantage à adopter une loi analogue à celle qui existe dans les autres Etats de la fédération canadienne et même à mettre sur pied un système encore mieux structuré afin que le Québec puisse exercer une influence sur l'Administration centrale et sur celles des autres Etats de la fédération canadienne comme cela semble être le cas pour la loi de 1964 régissant les dépenses électorales.

Commission parlementaire des règlements

Enfin l'Assemblée Nationale devrait établir une commission parlementaire de la législation déléguée ou subordonnée. Cette commission formée d'un nombre restreint de députés aurait comme fonction d'analyser tous les règlements adoptés par l'Exécutif afin de constater si cette réglementation reste bien dans les cadres de la délégation, dans l'esprit de la législation. De cette façon, le parlementaire pourra exercer pleinement ses fonctions de législateur et de contrôleur.

Cette année le Parlement central a établi un "comité ad hoc" sur cette législation déléguée, sous la présidence du député MacGuigan. Ce comité a commencé à siéger le 22 avril dernier. L'idée d'un tel comité n'est pas originale car l'Angleterre, qui possède un régime parlementaire semblable au nôtre, a instauré ce comité depuis fort longtemps. (Consulter à ce sujet Select Committee Report on delegated Legislation, paru en 1953)

Si Québec veut se donner les cadres d'un Etat vigoureux et moderne, il devra améliorer certaines de ses institutions. Sur cette question du pouvoir réglementaire, l'administration québécoise devrait sans délai procéder à une codification de la législation déléguée; elle devrait adopter une loi sur les règlements et procéder à la formation d'une commission parlementaire chargée d'analyser la législation adoptée en vertu d'une délégation de pouvoir.

(M. Raoul Barbe est professeur à la faculté de droit de l'université d'Ottawa.)

bloc-notes

Autre chapitre du problème scolaire de Saint-Léonard

Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, doit rencontrer les représentants des parents "anglophones" de Saint-Léonard, mercredi prochain. Il l'a promis. Ces parents, en majorité d'origine italienne, ont été forcés, comme on le sait, d'improviser des classes de première année pour leurs enfants, en septembre dernier, lorsque la commission scolaire de Saint-Léonard décida d'éliminer graduellement l'enseignement en anglais dans ses écoles. Il y a actuellement environ 200 élèves non-francophones qui fréquentent ces classes installées dans des locaux de fortune. Le but de la rencontre de mercredi prochain, évidemment, est de

réclamer du ministre qu'il trouve une solution à cet épineux problème et, surtout, pour l'instant, qu'il accorde une aide financière à cette association de parents qui a toutes les misères du monde à poursuivre son entreprise. Ces parents, en effet, sont soumis comme tous les autres parents catholiques au paiement de la taxe scolaire à Saint-Léonard. Les dépenses encourues pour le maintien des classes privées équivalent à une double taxation. L'Association a reçu des dons de différentes sources, mais les offrandes, qui elle-même attend, diminuent avec le temps et la situation devient de jour en jour plus critique. Un article paru dans le "Star" de Toronto, édition du 14 mai, révélait même que le déficit prévu pour la fin de l'année scolaire pourrait bien s'élever à \$20,000. Et ce déficit ne tient compte que des frais assumés par l'association elle-même. Le transport des élèves, par exemple, est à la charge directe des parents. Nous estimons que le ministre de l'Education doit trouver un moyen concret de corriger cette situation.

Le gouvernement, par exemple, devrait pouvoir utiliser l'équivalent des subventions qu'il n'a pas à donner à la commission scolaire Saint-Léonard pour les deux cents élèves de moins dont elle n'a pas à s'occuper, aux fins d'aider cette association de parents non-francophones. Rien dans la loi ne doit s'opposer à une telle procédure. Cette compensation financière est, à court terme, le problème le plus urgent à régler. Mais il faudra penser aussi à septembre prochain alors que l'enseignement en anglais deviendra également prohibé en deuxième année. Il ne faudrait pas attendre le rapport de la Commission Gendron avant de statuer sur ce cas. Le ministre Cardinal est en pleine campagne électorale. Il a à l'occasion de démontrer qu'il est un homme capable d'assumer ses responsabilités. Dans l'affaire de Saint-Léonard, il ne l'a pas encore fait.

Elections municipales le même jour

Le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier, a déposé en Chambre, mercredi, le document de travail préparé par le comité Drouin. Ce document de travail recommande, entre autres choses, que les élections municipales aient lieu partout le même jour tous les quatre ans. C'est une recommandation qui paraît très saine. Tout d'abord, des élections simultanées à travers la province faciliterait l'obligation qu'ont les employeurs d'accorder un certain nombre d'heures à leurs employés pour voter. Il arrive présentement qu'un employé, citoyen d'une ville où il y a une élection, travaille dans une usine ou un bureau situés dans une localité voisine. On peut difficilement forcer l'employeur, dans de tels cas, à lui donner congé. D'autre part, des élections simultanées partout sur le territoire raviveraient sûrement l'intérêt du public pour la chose municipale. Pendant les jours qui précèdent, l'attention populaire serait rivée sur les problèmes de plus en plus complexes auxquels les villes et municipalités du Québec doivent faire face. Ce serait une bonne façon de révaloriser ce niveau de gouvernement dont trop de citoyens se désintéressent. Ce serait encore un bon truc, au demeurant, pour mettre fin à l'activité scandaleuse de ces équipes volantes de iers-à-bras, d'"honnêtes travailleurs d'élections" qui vont, d'une ville à l'autre, effrayer les citoyens les jours d'élections. Ces gangsters à gage qui permettent à des politiciens douteux de régner sur de petits royaumes, seraient alors débordés. Aucun citoyen intègre ne trouverait à s'en plaindre. La date uniforme préconisée pour ces scrutins, soit le premier dimanche ou le premier lundi de novembre, est également fort convenable dans l'ensemble. Il y aurait

lieu, cependant, de prévoir une exception pour les municipalités comprenant un certain pourcentage d'estivants. On pourrait probablement stipuler que les localités où plus de quinze ou vingt pour cent des citoyens sont des villégiateurs, devraient pouvoir décider de tenir leurs élections durant les mois d'été. V.P.

Toronto et le trafic aérien

Le ministre fédéral des transports, M. Jamieson, a reçu des représentations de la part de groupes de Toronto qui voudraient que durant la grève d'Air Canada les envoies internationales qui ont leur terminus à Montréal puissent être continuées jusqu'à Toronto. Cette demande a été formulée déjà et l'on prend prétexte de la grève pour essayer de créer un précédent qui susciterait de nouvelles pressions après la fin du conflit de travail. Le président d'Air Canada, M. Pratte, disait mercredi dans une causerie à la Chambre de commerce de Montréal, que dans le domaine du transport aérien la libre concurrence n'est peut-être pas économiquement rentable, même en tenant compte de la réglementation qui limite les initiatives des sociétés d'aviation. On a vu dans cette déclaration une allusion au cas du Canada; en d'autres termes, est-il rentable pour notre pays d'avoir deux lignes aériennes internationales, celle de l'Etat fédéral et celle du Pacifique Canadien? Si les lignes aériennes étrangères, au lieu d'avoir Montréal comme terminus de leurs envoies internationales, pouvaient continuer jusqu'à Toronto, la situation des deux lignes canadiennes, et en particulier d'Air Canada, deviendrait encore plus difficile. Comme toutes les grèves dans les services publics, celle d'Air Canada cause des ennuis aux usagers, mais si le gouvernement fédéral se rendait aux demandes qui lui sont adressées de Toronto, pour la durée de la grève, ce serait une intervention fort contestable d'une des parties au litige, l'Etat fédéral étant propriétaire de cette société de la couronne. On pourrait voir là une manœuvre pour briser la résistance des grévistes, ou encore une indication que le gouvernement s'attend à une grève prolongée. Ce serait de plus et surtout une menace pour Air Canada, car les pressions exercées en faveur d'un prolongement des envoies jusqu'à Toronto deviendraient encore plus fortes après le règlement de la grève qui aurait mis fin à cette concession provisoire. Il est fort possible que les besoins du trafic aérien amènent une modification au cours des prochaines années et que certaines envoies internationales de lignes étrangères soient prolongées jusqu'à Toronto. Mais cela ne doit pas se faire dans les circonstances actuelles, au cours d'une grève et alors que cette mesure d'exception risquerait d'envenimer le conflit de travail.

pensées pour notre temps

"Le climat des négociations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis paraît plus favorable que dans un passé récent." William Rogers, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, Washington, le 27 mars 1969. "Comment l'Eglise pourra-t-elle s'armer le droit d'être Eglise, c'est-à-dire peuple uni, fut-elle localement fractionnée et historiquement et légitimement diversifiée, lorsqu'un ferment, pratiquement schismatique, la divise, la subdivise, la morcelle, en groupes jaloux par-dessus tout de leur autonomie arbitraire, et au fond égoïste déguisée sous le pluralisme chrétien ou la liberté de conscience?" Comment cette Eglise pourra-t-elle être construite par une activité qui voudrait se dire apostolique lorsque celle-ci est volontairement guidée par des tendances centrifuges et quand elle développe, non pas la mentalité de l'amour communautaire, mais plutôt celle de la polémique particulariste ou lorsqu'elle préfère d'équivoques et dangereuses sympathies, qui appellent des réserves irréductibles, aux amitiés fondées sur des principes de base et ouvertes à l'indulgence pour les défauts communs et qui postulent la collaboration.

disance entre nous, et si besoin en est ouvrons largement nos esprits au pardon pour ceux qui nous auraient fait du tort. Que le Christ accorde à l'Eglise de Rome de pouvoir conserver et perfectionner toujours davantage l'unité intérieure." Paul VI, homélie prononcée le jeudi saint en la basilique Saint-Jean de Latran. "Comment tenir les deux bouts de la chaîne? Le même cerveau de primat qui survole la Lune massacre par milliers les phoques nouveau-nés dans le ventre maternel pour s'en approprier la fourrure. La même femelle de primat qui enfante Mozart engendre, cent cinquante ans plus tard, Hitler..." Mais tel qui, écartelé, laisserait filer l'un des bouts de la chaîne dériverait inexorablement vers le cynisme ou vers l'angélisme." Réflexions - Fragments de politique, par le docteur Jean-Louis Lévy, Le Monde, 9 avril 1969. "L'usage se répand que les criminels, quand ils sont pris, déclarent avoir obéi à une force irrésistible. Et d'une manière générale, par suite de ce fatalisme régnant, chacun y trouve l'excuse du mal qu'il fait. Médecins et psychologues y aident, en expliquant les fautes par des tares et des travers naturels. On tend à supprimer le criminel pour ne plus voir que le malade. Attitude favorable, non au coupable, car ce qui est favorable au coupable est ce qui l'empêcherait de recommencer, mais à la faute. On tue en l'homme toute réaction contre le mal; on le rend ainsi incapable d'y résister; après qu'on a déclaré que, puisqu'il ne peut résister, on ne doit pas exiger qu'il le fasse."

"Leçons de Droit naturel", Jacques Leclercq, 3e éd., t. III, p. 154.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361
P.S.

# Alain Poher ou la volupté du modeste

par MAURICE DENUZIÈRE

PARIS (Le Monde) — En politique, la volupté du modeste n'est accessible qu'aux ambitieux épicuriens. C'est-à-dire à ceux qui, porteurs de compétences réelles et de mérites certains comme M. Alain Poher, ont l'adresse de ne les point mettre en évidence dans les causes ordinaires qu'ils dominent aisément, tandis que d'autres parodent, mais d'attendre, entourés de l'estime des connaisseurs, l'éclairage brutal d'un événement exceptionnel.

Un simple geste alors — celui par exemple de se dissimuler pour n'être pas remarqué, — attirera plus que tout autre les regards et désignera aux suffrages l'homme réaliste et discret auquel on s'étonnera de n'avoir pas pensé plus tôt.

La carrière de M. Alain-Poher est ainsi faite de moments et de rencontres auxquels le président de la République par intérim a su faire rendre le meilleur, sans contraindre ni déplaire.

Ce descendant de Breton est né à Ablon-sur-Seine, il y eut exactement soixante ans le 17 avril dernier, jour où les statisticiens français indiquèrent catégoriquement que le "non" pourrait bien l'emporter au référendum.

« Réussir tard, ce n'est pas réussir, c'est attendre en même temps l'immortalité et la mort », se plaignait Disraeli, qui dut attendre l'âge de soixante et un ans pour devenir le premier ministre de la reine Victoria. Mais M. Poher, qui, au contraire de l'adversaire de Peel, ne tenta jamais de grimper en force "au mât glissant du pouvoir", vit, lui, dans ce tardif appui du pied que lui faisait le destin, la possible récompense de sa patience. C'était, semble-t-il, dans la nature politique de sa carrière.

Celle-ci s'amorça peut-être au cours d'un déjeuner — ou d'un dîner, — où M. Ernest Poher, père du candidat, qui, ingénieur des chemins de fer P.O.-Midi, avait la responsabilité de la gare d'Austerlitz, fit rencontrer à son fils unique, jeune ingénieur des mines, un homme fonctionnaire important du ministère des finances. C'était en 1933 ou 1934. La situation économique était désastreuse. Un ingénieur des mines qui achevait la série de ses stages dans les taupinières à charbon du Nord gagnait peu d'argent et voyait l'avenir sans enthousiasme. Le service de l'Etat offrait, affirma l'ami de M. Ernest Poher, des débouchés sûrs et, qui sait? peut-être un tremplin pour un homme jeune qui, en plus de son titre d'ingénieur, avait en poche une licence de droit et un diplôme de l'École libre des sciences politiques.

Dans une famille où l'on était chrétien et démocrate, dans un temps où le mouvement du Sillon avait ouvert de généreuses perspectives sociales, M. Alain Poher, entre une mère attentive et un père nanti de responsabilités techniques assez lourdes, aurait été enclin, disent ses amis de l'époque, à un engagement politique. L'influence maternelle, qui est peut-être responsable

qu'en termes judiciaires au comité d'épuration des finances. Finalement, sur deux mille cinq cents dossiers examinés et réglés — le rapporteur en fut M. Beck, inspecteur des finances puis conseiller-maître à la Cour des comptes, qui est aujourd'hui secrétaire général provisoire de l'Elysée — quatre-vingt-neuf seulement donneront lieu à pourvoi, dont quatre-vingt-huit furent rejetés par la cour. On fit donc semble-t-il, indulgente justice au ministère des finances.

### ● La rencontre avec Robert Schuman

Devenu chef des services sociaux du ministère et président de la coopérative — responsabilité qu'il conserve encore, parait-il. — l'administrateur civil Alain Poher rencontre alors celui qui va le plus influencer son avenir et le conduire aux grandes responsabilités: Robert Schuman.

Les deux hommes sont moins différents l'un de l'autre que ne pourrait le donner à croire la comparaison de leurs personnes physiques. Robert Schuman est moins austère qu'il ne paraît, et Alain Poher l'est davantage qu'il ne semble. Sous une robustesse joviale, une affabilité qui facilite l'abord, et cet empatement un peu pâle du visage qui diminue l'ampleur du regard et plisse les paupières, M. Alain Poher est un être plus secret, parfois plus insaisissable qu'on ne l'imagine. « Il a l'air d'un bon vivant, dit un de ses plus anciens collaborateurs, alors qu'il est plutôt un homme de discipline. Non pas qu'il refuse une bonne table, un bon vin ou une soirée amicale. Mais il sait doser, et quand il s'est fixé un temps ou un programme, il s'y tient. C'est la même chose en politique, il n'a jamais varié ».

Maire d'Ablon, conseiller de la République, il a pris pied discrètement sur la scène politique, en dépit, dit-on, des protestations de Mme Poher, qui ne voyait là qu'une source de complications familiales. Du cabinet de Robert Schuman, cependant, l'élan est donné. Alain Poher va avancer avec intelligence, un pied après l'autre, toujours assuré de ses prises, en essayant de ne pas laisser d'ennemis derrière lui. Il devient secrétaire d'Etat au budget dans le ministère mortel de Robert Schuman, puis dans le gouvernement Queuille, de septembre à novembre 1948, mais il n'a pas autant d'aisance qu'on le croit dans ses communications avec les autres, et dont les réactions sont plus complexes et moins spontanées que son affabilité pourrait le faire supposer.

Pour lui, la libération n'ouvre pas l'ère d'une vengeance sanguinaire. Déjà, M. Alain Poher se veut conciliateur, admet le dosage des mérites et des fautes. On raisonne en termes administratifs plus

taire d'Etat aux forces armées (marine) sous M. Félix Gailard, en 1957, ne semblera pas le convaincre davantage.

### ● Une certaine idée de l'Europe

Ses ambitions se situeraient-elles sur d'autres plans? s'interroge ses relations. Il semble, en effet, vouloir se choisir un terrain où la compétition est moins âpre et plus neuve. C'est toujours Robert Schuman, qui, connaissant ses talents de conciliateur, de diplomate — d'intermédiaire, traduisant ses adversaires, le fait nommer commissaire général aux affaires allemandes et autrichiennes (novembre 1948 - avril 1950). La carrière européenne commence. Elle va durer vingt ans, au cours desquels M. Alain Poher se fera peu à peu une certaine idée de l'Europe.

Délégué de la France à l'Autorité internationale de la Ruhr (1950-1952), président du Conseil supérieur du commerce (novembre 1953), président de la commission internationale des transports de l'Assemblée commune du Pool charbonnier (1954-1955), président de la commission du Marché commun (1955-1957), président de la commission franco-allemande pour la canalisation de la Moselle (1955-1956), délégué à l'Assemblée parlementaire européenne (depuis 1958), président du groupe démocrate-chrétien de cette assemblée (1958-1968), puis président du Parlement européen en 1966, 1967, 1968, le candidat à la magistrature suprême a trouvé à exercer ses compétences d'ingénieur des mines et s'est entraîné à l'autorité politique — ainsi qu'à la conduite des affaires internationales.

Les dossiers et les débats du Parlement européen exigent, parait-il, réalisme technique et sens du concret. C'est pourquoi, dit-on, Alain Poher préfère cette assemblée au Conseil de l'Europe, où règne un académisme sans grande portée. Entre-temps Alain Poher est devenu secrétaire, puis président du groupe M.R.P. du Sénat. Au Sénat, on le voit peu, et on l'entend rarement. Il remplit ses fonctions, mais s'esquive quand on menace de le cerner dans des discussions de coulisse. Aussi vite qu'il le peut il file plus souvent vers Strasbourg que vers Ablon.

« Comme moi », dit M. Natale Santerro, représentant italien au Parlement européen, Alain Poher sait que l'avenir de nos pays est dans l'Europe, dans une Europe démocratique. Il n'aime pas s'enfermer dans les formules. L'Europe des pa-

tries, la supra-nationalité, sont des termes qu'il n'aime pas entendre. Si l'on veut vraiment faire l'Europe, on la fera. Il aime les décisions collégiales et à horreur de toute subordination.

C'est, dit-on, pour faire avancer cette idée européenne qu'il assiste à de nombreux congrès, qu'il s'intéresse aux "communes d'Europe" et aux "villes jumelées".

### ● Du "non" à la candidature

Par atavisme peut-être, ce voyageur infatigable préfère le train à l'avion. A Strasbourg, jusqu'à la mort, il y a deux ans d'un de ses vieux amis marchand de bois, M. Boersch, installé près d'Obernai, il habitait chez ce dernier. Depuis, il a préféré le Grand Hôtel au Sofitel, à prétention hiltienne, où descendent cependant de nombreux délégués. Il est si discret en ce qui concerne sa vie privée que nombreux sont ceux qui l'ont cru longtemps célibataire. Et l'un de ses meilleurs amis strasbourgeois, ancien sénateur M.R.P. et adjoint au maire depuis plus de vingt ans, M. Wach, affirme qu'il n'a connu Mme Poher que par les photos que les journaux ont récemment publiées.

C'est encore une fois de plus pour ses qualités de diplomate, de négociateur avisé, pour son application à ne jamais scandaliser ses adversaires, pour son aptitude à susciter des solutions médianes que M. Poher fut élu inopinément président du Sénat le 2 octobre 1968, succédant à M. Gaston Monnerville. On espérait qu'il pourrait renouer entre l'assemblée du Luxembourg et l'Elysée les relations compromises depuis plusieurs années. Il y serait sans doute parvenu s'il n'avait dû et sa se faire soudain le défenseur éternel du Sénat. « Je n'ai pas pu lui faire entendre raison », aurait-il dit à des amis après une entrevue avec le général de Gaulle au cours de laquelle il avait demandé que le référendum comportât deux questions.

Une fois de plus, c'est l'éternel qui fournissait à M. Alain Poher la possibilité de franchir un pas important, sans que l'on puisse lui imputer une intrigue ourdie dans ce but, sans que l'on ose lui reprocher d'avoir su se trouver et sans que l'on ménage pour autant dans les milieux politiques son habileté à ne pas solliciter peu, pour qu'on le sollicite mieux.

Dès lors que le "non" risquait de l'emporter, d'autres perspectives plus larges, plus flatteuses qu'une mission de négociation entre le Sénat et l'Elysée, apparaissaient à l'issue du référendum. M. Alain Poher sut très vite que le "non" à opposer au général

de Gaulle, et déjà justifié à ses yeux de sénateur par la proposition de réforme, prenait, à son niveau personnel, une tout autre importance. Certains de ses amis de trente ans, qui sont aujourd'hui ses collaborateurs — ce qui est un signe tangible de sa fidélité en affection — s'étonneront de le voir entrer dans la bataille référendaire aussi vigémenement. Ils s'attendaient certes à une attitude nette, mais moins spectaculaire, avec moins de photos dans les journaux, moins d'interviews.

En quelques jours il se faisait connaître par des moyens qu'il avait jusque-là réprochés. L'image publique se fixait. Il fallait être prêt pour l'éventualité qu'aujourd'hui se présente et dont M. Alain Poher entretient ses premiers visiteurs à l'Elysée dès le lundi 28 avril.

Là encore aucune critique formelle n'est possible quant à la méthode. M. Alain Poher n'a pas forcé l'événement. Sa plasticité lui a permis de s'y incorporer en toute bonne foi, à son moment. Il y a des 13 mai qui imposent des hommes et d'autres qui en proposent. M. Alain Poher est un candidat qui a bonne conscience. Cela se voit à son sourire, même si le regard qui voile indique quelque secrète malice. Ziadig peut aussi prendre le masque de Candide.

JE VOIS BEAUCOUP DE HAIG & HAIG DANS VOTRE AVENIR.



MAIS CE N'EST PLUS HAIG & HAIG. ON A CHANGÉ SON NOM POUR HAIG.



TOUJOURS LA DERNIÈRE À APPRENDRE LES CHOSSES!



Vous êtes toutefois la première à reconnaître un bon Scotch Whisky quand vous y goûtez. Faites donc chorus avec le monde entier... "HAIG".



NE SOYEZ PAS VAGUE — DEMANDEZ HAIG LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse

### Quand la minorité règne sur la majorité

En juin 1968, je recevais une lettre du président sortant de l'Association des étudiants de la Faculté des sciences sociales. Il me remerciait de la collaboration qui avait existé entre la direction de la faculté et l'association, et qui avait résulté en plusieurs changements aux règlements de la faculté afin de satisfaire les demandes étudiantes. Cette lettre m'avait aussi de l'élection des membres du nouvel exécutif de l'association. Quelques jours après cette lettre, je rencontrais les membres du nouvel exécutif et établis avec eux les modalités et objets de notre travail en commun pour l'année 1968-69. Or en août 1968, cet exécutif prenait la décision de dissoudre l'association et de ne plus travailler avec la direction de la faculté. Un des membres de cet exécutif, lorsque je voulais avoir des explications, fut assez franc pour me dire que l'exécutif avait décidé qu'il n'était pas possible de créer un climat de revendications parmi les étudiants de la faculté en travaillant à la solution de problèmes avec le doyen. Au contraire, en refusant de participer aux comités conjoints de la faculté, ils avaient plus de chance de provoquer des revendications.

(Philippe Garigue, doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal, dans une conférence intitulée "Les Étudiants, l'Université et la Société", présentée le 27 mars 1969, aux membres de la Société canadienne des relations publiques)

**DOMAINE DES HAUT BOIS DU MT-BRUNO**  
RIVE SUD — RTE TRANSCANADIENNE — STE-JULIE

- Une cité de parcs et de loisirs en construction sur le versant du Mt-Bruno (Route Transcanadienne)
- Dans un décor unique de montagne, forêt, lacs, vergers.
- À 8 minutes du pont-tunnel Lafontaine sortie 62, Ste-Julie (Rte Trans. Can.).
- 10 maisons modélées à visiter. 25 plans de toutes catégories. Prix: \$15,000. à \$25,000.

**SPÉCIAL**

- On peut acheter au domaine un grand terrain pour construction future.

**Boisé**  
10,000 p.c. et plus. **25** le p.c.

**Non boisé**  
7,500 p.c. et plus. **15** le p.c.

**COMPTANT 10%**

Soldes sur 5 ans. Intérêt 6% décroissant.

- Ces prix et conditions exceptionnels sont pour un temps limité.

**TÉL.: 649-1405**

**L'ÉGLISE canadienne**  
"Documents et informations"

Dans le numéro de mai  
Un texte de  
Mgr Emanuele Clarizio

L'Évêque, serviteur de Dieu et des hommes

Des documents sur

- La Pastorale de l'éducation
- Les Services de pastoralité des hôpitaux.
- La situation et les responsabilités des agents pastoraux.

Des informations sur

- Où en sommes-nous dans la catéchèse des adultes?
- Recherche sur la paroisse

Abonnement: \$5.00 par année

La collection des onze numéros de 1968: \$5.00  
Collection reliée: \$10.00

**FIDES** 245 est, boul. Dorchester Montréal 129.

Valable jusqu'au 15 juin  
**COMMANDES POSTALES**

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage. Taxe en plus. Suggérez un deuxième choix. Signifiez si Mono ou Stéréo

Le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 6.00 p.m. excepté jeu. et vend. jusqu'à 9h. 30 p.m.

**CENTRE DU DISQUE**  
**MONTROSE**  
3162 est, Bélanger Montréal 36 RA.9-2833

**MONTROSE**  
QU'IL DIT MIEUX...!  
ALBUMS DE 3 DISQUES  
12" MICROSILLON **2.99**  
STEREO

- 5003 MOZART 6 Quartets - Barclet OJ\*
- 5004 SCHUBERT Quartets Vol. I - Endres OJ (Some\*)
- 5005 SCHUBERT Quartets Vol. II - Endres OJ (Some\*)
- 5006 SCHUBERT Quartets Vol. III & Quartets - Endres OJ
- 5007 BACH Mass in B Minor - Gracichal
- 5008 BEETHOVEN Cello & Piano Music - Wuestner
- 5009 SCHUBERT Piano Sonatas Vol. I - Wuestner
- 5010 SCHUBERT Piano Sonatas Vol. II - Wuestner
- 5011 SCHUBERT Piano Sonatas Vol. III - Wuestner
- 5012 BEETHOVEN String Quartets Vol. I - Endres OJ
- 5013 BEETHOVEN String Quartets Vol. II - Rosand & Fliesser
- 5014 BEETHOVEN Violin Sonatas Vol. I - Endres OJ
- 5015 BEETHOVEN Violin Sonatas Vol. II - Rosand & Fliesser
- 5016 BEETHOVEN Violin Sonatas Vol. III - Rosand & Fliesser
- 5017 MOZART Works for Violin & Piano Vol. I - Paik & Frank
- 5018 MOZART Works for Violin & Piano Vol. II - Paik & Frank
- 5019 MOZART Chamber Music for Winds
- 5020 MOZART Chamber Music for Winds
- 5021 MOZART Chamber Music Vol. I - Kohn OJ
- 5022 MOZART Chamber Music Vol. II - Kohn OJ
- 5023 MOZART Chamber Music Vol. III - Kohn OJ
- 5024 MOZART Chamber Music Vol. IV - Kohn OJ
- 5025 MOZART Chamber Music Vol. V - Kohn OJ
- 5026 MOZART Chamber Music Vol. VI - Kohn OJ
- 5027 MOZART Chamber Music Vol. VII - Kohn OJ
- 5028 MOZART Chamber Music Vol. VIII - Kohn OJ
- 5029 MOZART Chamber Music Vol. IX - Kohn OJ
- 5030 MOZART Chamber Music Vol. X - Kohn OJ
- 5031 MOZART Chamber Music Vol. XI - Kohn OJ
- 5032 MOZART Chamber Music Vol. XII - Kohn OJ
- 5033 MOZART Chamber Music Vol. XIII - Kohn OJ
- 5034 MOZART Chamber Music Vol. XIV - Kohn OJ
- 5035 MOZART Chamber Music Vol. XV - Kohn OJ
- 5036 MOZART Chamber Music Vol. XVI - Kohn OJ
- 5037 MOZART Chamber Music Vol. XVII - Kohn OJ
- 5038 MOZART Chamber Music Vol. XVIII - Kohn OJ
- 5039 MOZART Chamber Music Vol. XIX - Kohn OJ
- 5040 MOZART Chamber Music Vol. XX - Kohn OJ
- 5041 MOZART Chamber Music Vol. XXI - Kohn OJ
- 5042 MOZART Chamber Music Vol. XXII - Kohn OJ
- 5043 MOZART Chamber Music Vol. XXIII - Kohn OJ
- 5044 MOZART Chamber Music Vol. XXIV - Kohn OJ
- 5045 MOZART Chamber Music Vol. XXV - Kohn OJ
- 5046 MOZART Chamber Music Vol. XXVI - Kohn OJ
- 5047 MOZART Chamber Music Vol. XXVII - Kohn OJ
- 5048 MOZART Chamber Music Vol. XXVIII - Kohn OJ
- 5049 MOZART Chamber Music Vol. XXIX - Kohn OJ
- 5050 MOZART Chamber Music Vol. XXX - Kohn OJ
- 5051 MOZART Chamber Music Vol. XXXI - Kohn OJ
- 5052 MOZART Chamber Music Vol. XXXII - Kohn OJ
- 5053 MOZART Chamber Music Vol. XXXIII - Kohn OJ
- 5054 MOZART Chamber Music Vol. XXXIV - Kohn OJ
- 5055 MOZART Chamber Music Vol. XXXV - Kohn OJ
- 5056 MOZART Chamber Music Vol. XXXVI - Kohn OJ
- 5057 MOZART Chamber Music Vol. XXXVII - Kohn OJ
- 5058 MOZART Chamber Music Vol. XXXVIII - Kohn OJ
- 5059 MOZART Chamber Music Vol. XXXIX - Kohn OJ
- 5060 MOZART Chamber Music Vol. XL - Kohn OJ

**VOX**  
Stéréo grave universelle  
12" MICROSILLON **1.99**

5006 BEETHOVEN Symphony No. 6 "Pastoral" - Otto Klemperer

5007 CHOPIN Waltzes Complete - Guiseppe Morosini, Piano

5008 GRIEG Piano Concerto: FALLA: Dances of Spain - Neuvais

5009 BEETHOVEN Piano Concerto: Liszt: Hungarian Rhapsodies

5010 GRIEG, Lyric & Holberg Suites, etc. -

5011 BEETHOVEN Symphony No. 9 "Choral" -

5012 SCHUBERT Symphony in C "Great"

5013 RIMSKY-KORSAKOV Scheherazade - Ferras

5014 TCHAIKOVSKY Symphony No. 3 - Holmsted

5015 LISZT Piano Concerto Nos. 1 & 2 - Brendel, Piano

5016 BEETHOVEN Symphony No. 7 "Lionel" -

5017 CHOPIN Piano Concerto No. 1 - Neuvais, Piano

5018 BACH Italian Concerto: Toccata & Fugue etc. - Elander, Harps.

5019 HAYDN NEW WORLD CONCERTOS: 1. Capriccio in G Major

5020 MOZART New World Symphony - Holmsted

5021 LISZT SENSUALITY: Works for Cello - Casadio

5022 CHOPIN Etudes Op. 10 & Op. 25 - Guiseppe Morosini

5023 CHOPIN Preludes Op. 28 Sonata No. 2 - Neuvais

5024 BEETHOVEN Symphonies 7 & 8 - Bamberg, Piano

5025 BRAMMS Piano Concerto No. 2 - Grayson, Piano

5026 BEETHOVEN Symphony in F Major - Neuvais

5027 MOZART Clarinet Concerto & Quintet - Joan Michaels

5028 BEETHOVEN Violin Concerto: 2 Violin Romances

5029 MOZART Violin "Art" & other Quartets - Ferras

5030 MENDELSSOHN Italian Sym. TCHAIKOVSKY Capriccio Italian

5031 BRAMMS Hungarian Dances: Dvorak Slavonic Dances - Ferras

5032 MENDELSSOHN Scotch Symphony: Mendelssohn's Night's Dream

5033 BEETHOVEN Piano Concerto No. 4 - Salzer, var. - Brendel

5034 BACH Toccata & Fugue in C - Lento Presto, etc. - Kraft, Organ

5035 VIVALDI 4 Seasons - Ferras, Accordion & Piano

5036 TCHAIKOVSKY Swan Lake & Sleeping Beauty - Remstedt

5037 BACH Violin Concerto - Laumann, Violin

5038 DEBUSSY NAVEL DUKAS CHABRIER - Remstedt

5039 BEETHOVEN Piano Concerto No. 4 - Guiseppe Morosini

5040 CHOPIN Waltzes - Ingrid Heister

5041 LISZT SENSUALITY: Works for Cello - Casadio

5042 BRAMMS Symphony No. 4 - Schmitt - Isenhardt

5043 BACH 2 and 3 Part Inventions - Galina Hayschmidt

5044 LISZT Hungarian Rhapsodies - var. Piano

5045 SCHUBERT Impromptu Op. 90: 1-4 - Alfred Brendel

5046 VIVALDI 4 Seasons - Ferras, Accordion & Piano

5047 TCHAIKOVSKY Swan Lake & Sleeping Beauty - Remstedt

5048 BACH Violin Concerto - Laumann, Violin

5049 DEBUSSY NAVEL DUKAS CHABRIER - Remstedt

5050 BEETHOVEN Piano Concerto No. 4 - Guiseppe Morosini

5051 CHOPIN Preludes Op. 28 & 45, etc. - Ingrid Heister

5052 MOZART Requiem - Balder, Conductor

5053 CHOPIN Nocturnes Vol. II - Guiseppe Morosini

5054 CHOPIN Nocturnes Vol. I - Guiseppe Morosini

5055 ST. SAENS Symphony No. 3 Op. 78 - Alma Benz

5056 RITZ HUNGARIAN RINGS Songs from Giuseppe Verdis

5057 BEETHOVEN Piano Concerto Nos. 2 & 3 - Wuestner

5058 BEETHOVEN Piano Concerto No. 1 - Rosand - Wuestner

5059 TCHAIKOVSKY PRIGANIN Violin Concerto - Unfinished Sym.

5060 MOZART Sym. No. 40 SCHUBERT Unfinished Sym.

**POUR VENDREDI LE 16 MAI SEULEMENT 2.99**

les unions qu'osses donne

YVON DESCHAMPS 542503  
SERGE RIGGIANI 148811

HERB ALPERT SP4134  
HERB ALPERT SP4146

**BONDI**  
POUR CEUX QUI ONT DES IDÉES JEUNES

ILLUMINEZ VOTRE FOYER AVEC D'ORIGINALES

**LAMPES**

SELECTION COMPLETE DE MEUBLES EN TECK ET PALISSANDRE

**BONDI INC.**  
MEUBLES SCANDINAVES/CONTEMPORAINS  
9240 BOUL. ST-LAURENT TÉL. 381-7619 (PRÈS LE MARCÉRO)

# informations

## Irak : dix nouvelles exécutions

BAGDAD (AFP) — Trente-huit personnes ont été exécutées depuis le 27 janvier dernier à la suite de sentences prononcées à leur encontre par le tribunal de la révolution créé en décembre dernier.

Trente-six des personnes exécutées avaient été reconnues coupables "de complot contre le régime et d'appartenir à des réseaux d'espionnage au profit d'Israël" de la CIA (service de renseignements américains) et de l'Iran. Les deux autres (deux soldats) avaient été fusillés le 30 avril dernier pour avoir tenté d'assassiner le commandant de la région de Kirkouk (nord de l'Irak), sur instruction du mollah Moustafa al-Barzani (leader des rebelles kurdes dans le nord de l'Irak).

Parmi les dix personnes accusées d'espionnage exécutées hier à l'aube, figurait l'avocat irakien Abdel Hadi Bajjari, âgé de 67 ans, ce dernier avait été condamné à mort le 27 janvier dernier, mais n'avait pas été exécuté pour "permettre au tribunal de la révolution d'entendre sa déposition dans les affaires qui devaient encore être jugées".

## Pas de compromis entre les syndicats et Wilson

LONDRES (AFP) — Le conseil général du TUC, reste fermement opposé au principe de sanctions pénales pour empêcher les grèves sauvages, a déclaré hier le secrétaire général du TUC, M. Victor Feather, à l'issue d'une réunion du conseil général de l'Inter-syndicale britannique, consacrée au projet de réforme syndicale.

L'établissement d'amendes pour sanctionner les fauteurs de "grèves sauvages" qui n'observeraient pas un délai de réflexion de 28 jours constitue l'une des pièces maîtresses du projet de loi sur la réforme syndicale élaboré par le gouvernement. Le nouveau projet catégorique de cette clause par le conseil général semble donc affaiblir les possibilités de compromis entre le gouvernement et le TUC au sujet de la réforme syndicale.

M. Feather a précisé que les propositions du conseil général, qui seront soumises à un congrès du TUC spécialement convoqué à cette fin le 5 juin, conféreront à l'Inter-syndicale le pouvoir d'intervenir dans les grèves tant officielles que sauvages. Les discussions du conseil général

n'ont apporté hier que des "aménagements mineurs" à ces propositions, a-t-il déclaré.

Entre-temps, les stratèges du Parti travailliste se proposent d'inscrire à leur prochain programme électoral la nationalisation de la fabrication de produits pharmaceutiques, actuellement dominée par les firmes américaines, de la distribution d'eau potable et des terrains dans les zones urbaines. En outre, ils envisagent

la prise de participations par l'Etat dans l'industrie cinématographique pour briser le monopole exercé par les grandes compagnies actuelles ainsi que dans les industries de l'aéronautique, de l'automobile et de l'informatique.

De même, une agence gouvernementale de travaux publics serait fondée pour exécuter les gros contrats gouvernementaux.

Ces projets sont exposés dans un document de 17 pages, intitulé "Stratégie économique et sociale", préparé par divers ministres, députés et syndicalistes et devant servir de base au manifeste électoral du "Labour" aux prochaines élections générales, sous réserve de son approbation au congrès annuel du parti en octobre prochain. Le document précise que les bénéfices que tirerait l'Etat de ces industries très rentables, permettraient de faire face aux besoins financiers croissants de la sécurité sociale, du service médical et de l'éducation.

## Mise en garde du leader noir Rap Brown

NEW YORK (AFP) — "Il y aura appel à une riposte de la part de la communauté noire" si Fred Ahmed Evans, le dirigeant, noir de Cleveland, est exécuté, a déclaré, hier, à New York, au cours d'une conférence de presse, M. H. Rap Brown, ancien leader du comité de coordination des étudiants non violents (Student Non Violent Coordinating Committee-SNCC), plus connu sous le vocable "S.N.I.C.K."

Fred Ahmed Evans a été condamné à mort, la semaine dernière, pour le meurtre, avec préméditation, de trois policiers blancs de Cleveland et d'un civil noir de la ville au cours d'une bataille rangée, en juillet 1968, entre la police et des membres de son organisation.

## L'aide aux africains

NATIONS UNIES (AFP) — Le Fonds de secours à l'enfance de l'ONU consacra plus d'argent que jamais en 1970 à l'aide à l'éducation des enfants africains, déclare le rapport annuel de l'UNICEF.

## Nixon accepte la démission du juge Fortas de la Cour suprême

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a accepté la démission de M. Abe Fortas, juge à la Cour suprême des Etats-Unis.

La démission est effective depuis mercredi soir. Le juge Fortas avait soumis sa démission mercredi à la suite de pressions de divers sénateurs qui dénonçaient le fait qu'il eût accepté \$20,000 de la Wolfson Family Foundation pour éventuellement plaider devant la Commission de contrôle des bourses de valeurs américaine le dossier de ce multimillionnaire condamné récemment pour opérations frauduleuses sur des valeurs immobilières.

M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que la lettre de démission adressée par M. Fortas au président avait été reçue à 17h30 mercredi et que M. Earl Warren, président de la cour Suprême, l'avait fait précéder d'un coup de téléphone annonçant qu'elle allait lui être remise incessamment.

M. Nixon a étudié la démission de M. Fortas tôt jeudi matin en compagnie de M. John N. Mitchell, attorney général, et de M. John D. Ehrlichman, conseiller de la Maison Blanche.

M. Ziegler n'a pas été en mesure de dire quand le président Nixon nommerait un successeur à M. Fortas qui était l'un des neuf juges de la Cour suprême.

M. Abe Fortas, a reconnu hier que l'accord qu'il avait conclu avec la fondation de la famille Wolfson (Wolfson Family Foundation), envisageait qu'il reçoive 20,000 dollars par an pour le restant de sa vie, pour les services qu'il rendrait à cette organisation.

En outre, l'accord prévoyait qu'après sa mort, son épouse, Carolyn Agger Fortas continuerait à toucher la même somme.

Ces révélations sont con-

## La tension sociale s'aggrave à Haïti

SAINT-DOMINIQUE (AFP) — Une tension inhabituelle règne depuis quelques jours à Port-au-Prince, apprenait-on hier à Saint-Dominique où des sources généralement bien informées de la situation à Haïti signalent que l'armée haïtienne est consignée et que de violents heurts entre étudiants et "Tontons macoutes" se sont produits récemment.

Les plus violents de ces affrontements, poursuivent ces sources, se sont déroulés entre policiers et élèves des établissements secondaires religieux. Plusieurs d'entre eux auraient été arrêtés.

D'autre part, selon ces mêmes sources, le président François Duvalier subirait un traitement médical rigoureux. Quinze médecins américains et européens seraient à son chevet. Le président souffrirait de la prostate, et les médecins seraient en train de décider si son état nécessite une intervention chirurgicale. Le président, ajoutent ces sources, est soigné dans le palais présidentiel, qui est protégé par un réseau de fil de fer barbelé et par des batteries d'artillerie anti-aérienne installées sur les terrasses.

Enfin, bien que l'ambassadeur d'Haïti à Saint-Dominique, M. Clément Vincent, l'ait démenti, la situation économique semble s'être beaucoup dégradée et Haïti risque de traverser une très grave crise, concluent ces sources.

## Prague : la censure frappe d'interdit deux grands hebdomadaires

PRAGUE (AFP) — La presse tchécoslovaque a été hier frappée au cœur: "Listy" et "Reporter", ses deux hebdomadaires les plus célèbres et le plus populaires, ceux dont le nom et l'activité étaient le plus indissolublement liés à la lutte pour la liberté de la presse, vont disparaître définitivement, victimes de l'interdiction prononcée contre eux par l'Office tchèque pour la presse et l'information.

"Listy", l'organe de l'Union des écrivains, n'aura vécu que six mois.

C'est notamment dans ce journal que fut publié le fameux manifeste des "deux mille mots" de Ludvik Vauclik qui devait déchaîner la colère de l'URSS et de ses alliés.

Le 8 novembre dernier (veille de la parution du premier numéro de "Listy", le "Reporter" avait été suspendu pour quatre semaines. Il disparaît maintenant définitivement, tandis que "Politika", hebdomadaire du comité central, et "Zitrek", organe du parti socialiste, sont toujours suspendus, de même que "Kulturny Zivot", le nouvel hebdomadaire des écrivains slovaques, suspendu dès la parution de son premier numéro.

Enfin on a appris également à la fin de cette sombre journée pour la presse tchécoslovaque la démission du rédacteur en chef de "Prace", organe des syndicats et seul quotidien qui semblait jour encore d'une certaine tolérance de la part des censeurs de la presse.

## Bilan provisoire des incidents : 75 morts, 277 blessés Le gouvernement malais décrète l'état d'urgence

KUALA LUMPUR (AFP) — L'état d'urgence, décrété sur l'ensemble du territoire de Malaisie s'accompagnera de l'ouverture dans tout le pays, de bureaux de recrutement de volontaires désireux d'assurer la défense civile, a annoncé hier, M. Abdul Rahman. Des centres de recrutement seront immédiatement ouverts dans l'Etat de Selangor (où se trouve Kuala Lumpur), l'Etat de Perak et à Penang, a précisé le premier ministre. Les autres Etats seront dotés de tels centres au cours des jours à venir.

Blâmant les partis de l'opposition pour avoir créé les conditions de l'agitation, et accusant les éléments "communistes et subversifs" de vouloir faire revivre le terrorisme dans le but de renverser le gouvernement, le premier ministre a ajouté: "Pour faire face à cette menace, le gouvernement n'a pas d'autre choix que de décréter l'état d'urgence."

Des rumeurs circulaient à Kuala Lumpur indiquant que l'armée s'appête à prendre en charge les administrations dans les régions troublées et à renforcer la loi martiale.

La tension s'est d'autre part étendue à la ville de Klang, proche de la capitale fédérale et le couvre-feu a été instauré dans certaines zones de l'Etat de Kedah, au nord du pays.

Quelque 2,000 femmes et enfants ont été évacués des zones touchées dans les bâtiments militaires du ministère de la Défense, 500 écoles d'un collège du quartier de Petaling Jaya, où se sont produits les plus violents affrontements d'hier, ont également été évacués.

A proximité du marché de Petaling Jaya, ainsi que dans de nombreuses rues de Kuala Lumpur, des mornes d'ordre s'accumulent et font craindre une épidémie de choléra, ce qui est déjà le cas dans l'Etat de Kelantan, au

nord-est du pays. De plus, 200 usines de Petaling Jaya, de Kuala Lumpur et des zones avoisinantes ont cessé toute activité depuis deux jours.

Enfin, le gouvernement a demandé hier à tous les organismes de presse de suspendre leurs publications afin, sans doute, de limiter la diffusion des informations sur les émeutes.

La radio gouvernementale malaise elle-même reste très discrète sur la situation à Kuala Lumpur et Petaling Jaya, limitant ses bulletins d'informations à des nouvelles en provenance d'autres Etats.

D'autre part, le gouvernement a suspendu hier le déroulement des élections parlementaires à Sarawak et à Sabah (Nord-Bornéo). Un leader de l'opposition, qui avait battu, à Sabah, au premier tour, les candidats de la majorité dans les régions à prédominance chinoise, a été expulsé vers Singapour.

## Aux 4 coins du monde Le nouveau président de la Bolivie aurait échappé à trois coups d'Etat militaires

LA PAZ (AFP) — Trois coups d'Etat militaires contre le président Siles Salinas entre le 27 avril et le 8 mai ont été déjoués, annonce un journal de Cochabamba, "Los Tiempos" dans son édition de mercredi matin.

Le premier de ces coups d'Etat, précise "Los Tiempos", devait se produire le jour même de l'accident mortel du président Barrientos.

La seconde tentative — toujours selon "Los Tiempos" —

a connu deux phases. Primitivement, à l'occasion des funérailles à Cochabamba du président Barrientos.

La seconde phase s'est déroulée le même soir sur la route La Paz - Achacachi.

La dernière tentative, fixée au jeudi 8 mai, avait pour auteurs des aviateurs et des civils fidèles au président défunt, et était dirigée contre le président Salinas et le général Alfredo Ovando.

## M. Gustav Husak s'entretient avec les dirigeants hongrois à Budapest

BUDAPEST (AFP) — M. Gustav Husak, premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque, est arrivé hier matin, à Budapest pour des entretiens avec les dirigeants hongrois.

M. Husak a été accueilli à sa descente d'avion par MM. Janos Kadar, premier secrétaire du PC hongrois, Zoltan Komocsin, membre du secrétariat du PC et d'autres personnalités.

Les conversations, dont la nature n'a pas été précisée officiellement, porteront sans doute sur la prochaine conférence internationale des partis communistes qui doit se réunir à Moscou le 5 juin, estime-t-on dans les milieux bien informés. La durée du séjour de M. Husak en Hongrie n'a pas non plus été indiquée mais on pense qu'elle sera brève.

## Une violente manifestation a marqué l'arrivée de M. Rockefeller au Honduras

TEGUCIGALPA (Honduras) (AFP) — Tegucigalpa a retrouvé son calme après les incidents de mercredi après-midi qui ont marqué l'arrivée de l'envoyé spécial du président Nixon, M. Nelson Rockefeller, incidents au cours desquels un étudiant de 19 ans a été tué de deux balles dans la tête.

Néanmoins des policiers du

Corps spécial continuent de patrouiller dans les principales artères de la ville.

Les autorités ont indiqué que la mort de l'étudiant est survenue de façon accidentelle. L'un des policiers, on les a précisés, en luttant contre un groupe de manifestants, a laissé tomber son arme au sol et deux coups sont partis.

## La Corée du Nord dénonce les provocations militaires américaines à sa frontière sud

HONG KONG (AFP) — Les Etats-Unis provoquent une nouvelle guerre en tirant sur les avant-postes nord-coréens en violation des accords d'armistice, a annoncé hier l'agence de presse nord-coréenne, captée à Hong Kong.

Selon l'agence de presse, les troupes américaines ont ouvert le feu mercredi, à 18h50 avec des armes lourdes sur un poste de l'armée nord-coréenne situé à l'est du front,

le long de la zone démilitarisée sur la ligne Sindali Ri. A 20h les troupes américaines ont tiré avec des armes lourdes sur un poste nord-coréen situé au centre du front sur la ligne Kachik Ri.

L'agence de presse a affirmé d'autre part que si les Etats-Unis continuaient à se livrer à des provocations militaires ils devraient en supporter toutes les conséquences.

## La Corée du Nord dénonce les provocations militaires américaines à sa frontière sud

HONG KONG (AFP) — Les Etats-Unis provoquent une nouvelle guerre en tirant sur les avant-postes nord-coréens en violation des accords d'armistice, a annoncé hier l'agence de presse nord-coréenne, captée à Hong Kong.

Selon l'agence de presse, les troupes américaines ont ouvert le feu mercredi, à 18h50 avec des armes lourdes sur un poste de l'armée nord-coréenne situé à l'est du front,

le long de la zone démilitarisée sur la ligne Sindali Ri. A 20h les troupes américaines ont tiré avec des armes lourdes sur un poste nord-coréen situé au centre du front sur la ligne Kachik Ri.

L'agence de presse a affirmé d'autre part que si les Etats-Unis continuaient à se livrer à des provocations militaires ils devraient en supporter toutes les conséquences.

# CINZANO

## sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie  
Vermouth blanc, sec—importé de France



mon voisin a encore une nouvelle voiture!

mais comment fait-il?

Un prêt personnel économique vous permettra d'avoir: voiture, téléviseur, stéréo... tout ce qui vous plaira. Venez nous voir!

**LA BANQUE D'ÉPARGNE**  
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

# Pourquoi les Ecossais préfèrent-ils Bell's Extra Special à tout autre scotch?

Ce n'est pas une question d'argent. En Ecosse et au Canada Bell's Extra Special coûte à peu près le même prix que toutes les autres grandes marques de scotch. Alors, ce doit être son goût exquis qui fait l'unanimité des clans: son fin velouté que seul un coupage bien étudié de vieux whiskies peut procurer. Essayez-le. Une gorgée vous dira pourquoi les amateurs de scotch les mieux informés du monde — les Ecossais eux-mêmes — préfèrent Bell's Extra Special.

# La surveillance du cinéma

## Un équilibre difficile entre l'absence de contrainte et une politique interventionniste

par Normand Lépine

Au cours d'une conférence prononcée hier midi devant le Club Richelieu-Montréal, M. André Guérin, président du Bureau de surveillance du Cinéma et directeur de l'Office du film du Québec, a expliqué que le contrôle des films dans une "démocratie adulte et juste" doit tendre à un équilibre entre l'absence de toute surveillance du cinéma, une diffusion franchisée de toute contrainte d'une part une attitude interventionniste arbitraire et autoritaire de la part de l'Etat qui se substituerait au citoyen pour décider à sa place des films qu'il est autorisé à voir d'autre part.

L'équilibre à atteindre, a dit M. Guérin, est très malaisé puisqu'il exclut au départ la censure.

Face au déferlement d'images violentes et aux manifestations de plus en plus explicites de la sexualité, il arrive encore que des groupuscules alarmistes s'agitent et réclament des interventions autoritaires. Je sais, par ailleurs, a poursuivi M. Guérin, que certains éléments dans la société acceptent très mal la moindre intervention de corps publics en cette matière. L'objectif à viser sup-

pose donc un équilibre qui fait appel à la sagesse et implique des processus d'examen fort complexes.

### Rapport Régis

Dans l'élaboration d'une orientation saine et conforme aux moeurs de la population, la surveillance du cinéma doit reposer sur une philosophie générale très ouverte et qui respecte pleinement le citoyen tout en protégeant la société des éventuels abus, a expliqué le président du BSCQ. Cette philosophie, les commissaires du Bureau de surveillance la puisent dans les remarques et conclusions du Mémoire du Comité provisoire pour l'étude de la censure du cinéma (Rapport Régis) qui a servi de fondement à la préparation de la Loi sur le Cinéma, adoptée le 12 août 1967 par l'Assemblée nationale du Québec.

Le Rapport Régis a posé le principe que le citoyen parvenu à l'âge adulte, soit 18 ans au Québec, doit pouvoir exercer le libre choix des films qu'il veut voir. De plus, l'Etat a le devoir de limiter la vision de ces films réservés aux adultes seuls. La nouvelle

Loi sur le cinéma a établi un mécanisme précis pour mettre en pratique ce principe. Le Bureau de surveillance classe les films selon une catégorie d'âge, "tous", "14 ans", "18 ans, adultes", pour ce qui est de tous les spectateurs de moins de 18 ans, a précisé M. Guérin, la législation québécoise s'harmonise avec les autres législations provinciales au Canada et correspond aux principes de classification universellement reconnus prévoyant deux catégories: pour tous et 14 ans.

L'orientation qui préside à la surveillance qu'effectue le Bureau québécois correspond, selon M. Guérin, aux exigences de la société démocratique.

### Cinéma: miroir de la société

La société démocratique, à l'échelle planétaire, connaît présentement une crise, a déclaré M. Guérin au début de sa conférence. "L'ébranlement général que l'on connaît, ces années-ci, entraîne une révision globale de toutes les valeurs."

"On n'accepte plus l'autorité telle qu'elle a été définie jusqu'à présent. Partout, les hommes réclament à juste titre le droit à la participation. La démocratie elle-même, qu'il s'agisse de la démocratie dite populaire ou à l'occidentale, est en pleine crise. Faut-il alors s'étonner dans ces conditions que le cinéma présente des visions troublantes et inquiétantes? Cet oeil ouvert sur le monde n'agit, en somme, que comme miroir qui nous renvoie au spectacle du désordre et de la violence quotidienne."

M. Guérin ne croit pas que le cinéma soit un facteur qui façonne les moeurs d'une population; au contraire, le cinéma lui apparaît comme le miroir, le reflet d'une société, malade ou non. C'est toujours au nom de la première théorie, a expliqué M. Guérin, que certains favorisent une intervention draconienne dans le domaine de la censure du cinéma. Cette attitude est fautive, estime le président du Bureau de surveillance du cinéma: si on censurait les films comme certains alarmistes le voudraient bien, ce serait la société elle-même qu'on censurerait.

Par conséquent, "il n'appartient pas à un organisme chargé de superviser la diffusion des films cinématographiques, sous prétexte que l'on aborde des sujets longtemps considérés comme tabous et qu'on se livre à des explorations inquiétantes et peu confortables", de mettre fin à la recherche et à la contestation auxquelles se livre le cinéma contemporain. "Le cinéma, a-t-il dit, est un miroir. Nous n'avons pas le droit par voie d'autorité et d'arbitraire de casser, d'abîmer ce miroir."

### Ordre public et bonnes moeurs

Cela ne veut pas dire qu'il faille supprimer tout contrôle, a précisé M. Guérin. Le Bureau voit à exclure des écrans ce qui, de toute évidence, pourrait violer le principe de l'ordre public et des bonnes moeurs. Et l'interprétation de cette clause ne peut se faire cependant que par référence à une philosophie sociale accueillante et pluraliste.

"La surveillance du cinéma relève donc de professionnels qui doivent être animés par un humanisme ouvert et connaître à fond la réalité cinématographique," a expliqué M. Guérin.

Le Bureau de surveillance du cinéma se montre accueillant devant le "cinéma politique" et l'expression cinématographique de l'"explosion sexuelle" qui ébranle présentement la population et le Parlement...

La tâche du Bureau de surveillance, a dit en terminant M. Guérin, n'est pas aisée. Et il n'y a pas de formule magique. "La méthode la plus raisonnable se fonde en fin de compte sur une philosophie sociale respectueuse de la liberté et soucieuse de responsabilité."



La deuxième manifestation qu'en trois semaines ont tenue les employés de l'Institut neurologique de Montréal, a rassemblé une centaine de travailleurs devant le bureau du ministre Cloutier, rue Saint-Denis. Les membres du syndicat protestent contre la décision de réduire considérablement le nombre d'employés non professionnels. Depuis deux ans, près de

la moitié des emplois pour les aides et hommes d'entretien ont été supprimés à cause, dit-on, de la politique d'austérité. L'enquête promise par la direction de l'hôpital n'aurait abouti qu'à une visite de moins d'une heure, de la part d'un fonctionnaire du ministère de la santé et du bien-être. (Photo Keystone par James Gauthier)

## la vie syndicale

### Débrayage à l'usine Volvo

Volvo (Canada) Ltd, a annoncé, hier, que le local 720 des Travailleurs unis de l'automobile a déclenché la grève à l'usine de la compagnie, à Halifax. La convention collective précédente avait pris fin le 29 mars et, en vertu de la loi des syndicats de la Nouvelle-Écosse, le syndicat avait le droit de prendre un vote de grève à compter du 15 mai, date d'expiration de la période d'attente de 21 jours suivant la fin de la conciliation. Les négociations se poursuivent. La compagnie offre une hausse de salaire de 70 cents en plus d'une indemnité de vie chère pour une convention collective de trois ans et demi. Le syndicat demande une augmentation de salaire de 88 cents en plus de l'indemnité de vie chère et un contrat s'étendant sur une période de trois ans.

### "Tactique déloyale"

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, qualifie de "tactique déloyale" la décision apparentement générale des marchands de Sainte-Marie-de-Beauce de ne plus faire de crédit à leur clientèle, au moment même où vient de débuter une grève des 600 travailleurs à l'emploi de la compagnie Vachon Inc. Le leader syndical fait savoir que le conseil du travail local se réunit d'urgence samedi pour examiner la situation ainsi créée aux grévistes, et que la FTQ conseille fortement aux travailleurs de la région de boycotter tout commerçant qui refusera de leur faire crédit pendant ce conflit de travail. M. Laberge déclare que les travailleurs devraient se montrer aussi solidaires que les hommes d'affaires de Sainte-Marie-de-Beauce et aller déposer leur argent ailleurs. "Aujourd'hui, dit-il, ces marchands peuvent peut-être faire fi des allocations de grève des salariés, mais demain ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils perdent les bénéfices des augmentations de salaires que méritent les grévistes de Vachon." Le président de la FTQ estime que le mouvement coopératif devrait suivre la situation de près et voir si l'y aurait pas lieu d'aider ces travailleurs à se donner un magasin Coop.

### Pamphlet de la CSN

La CSN distribue un tract à l'usage des travailleurs de la construction, dont 6.000 sont présentement en grève. Intitulé: Operation anti-scabs, le tract souligne que puisque qu'il n'y a plus de décret dans cette industrie ni d'inspecteurs du comité conjoint, "c'est maintenant à nous de voir à ce que tout marche rondement dans la construction". Il invite en outre les travailleurs à "boycotter et à dénoncer les compagnies qui les écrasent". "Tous les chantiers où les travailleurs ne seront pas respectés seront déclarés interdits!"

### "Le Travail" n'est plus

La CSN a annoncé, hier, qu'elle suspendait la publication, "sous sa forme présente" du mensuel le travail qui tirait à 200.000 exemplaires. La raison invoquée: l'augmentation des tarifs postaux qui obligerait la centrale syndicale à déboursier \$10.000 de plus par mois; avant la hausse des tarifs, il en coûtait \$900 pour envoyer le journal aux lecteurs. La CSN envisage diverses méthodes d'assurer la communication entre ses membres, mais aucune décision n'a encore été prise.

### A Montréal

## Les adultes laïcs pourront distribuer la communion

En vertu d'un indult donné par le Saint-Siège et à la suite de consultations faites auprès du conseil presbytéral et des responsables de zones, l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire permet que, dans les églises du diocèse de Montréal, des hommes, clercs, religieux ou laïcs, distribuent la communion avec le prêtre célébrant lorsque, sans cette aide, la distribution de la communion serait d'une durée excessive.

Ce changement est annoncé par Mgr Grégoire dans le dernier numéro d'"Eglise de Montréal". L'archevêque donne les "précisions et limites" que comporte cet indult:

- Les personnes appelées par le prêtre à distribuer la communion doivent être des hommes, adultes; de plus, ces hommes doivent être estimés dans leur milieu pour leur foi et leur vie chrétienne;
- L'indult n'est applicable que lorsque la durée de la communion serait vraiment excessive si on n'avait recours qu'au service des prêtres et diacres disponibles;
- L'indult n'est utilisable que pour la distribution de la

communion à l'intérieur de la messe.

● L'indult ne modifie en rien la manière de donner la communion: dans tous les cas, que le ministre soit prêtre ou non, il doit le faire selon les règles liturgiques en vigueur.

Mgr Grégoire complète ces précisions par quelques directives afin de permettre que la nouvelle discipline pastorale "s'introduise sans difficulté et soit bien comprise de tous".

● L'annonce de l'autorisation donnée à des personnes autres que les prêtres et les diacres de distribuer la communion devrait se faire à l'avance par le prêtre et le bulletin paroissial, et cela même dans les paroisses qui ne prévoient pas devoir l'utiliser. Il est indispensable de prendre le temps d'expliquer l'indult aux fidèles et, en général, rien ne presse pour s'en prévaloir.

● Il sera bon de rappeler que l'indult donne au clerc, au religieux ou au laïc un rôle d'auxiliaire et de suppléance. Le rôle liturgique du laïc est normalement autre que de donner la communion et il demeure que c'est au prêtre et au diacre qu'appartient en propre

de "partager le Corps et le Sang du Seigneur parmi les fidèles". Mais du fait de leur baptême, des fidèles peuvent être habilités, en certaines circonstances, à assurer ce ministère à titre d'auxiliaire et de suppléant.

● Dans le choix des personnes, on retiendra de préférence les services d'un clerc ou d'un religieux, s'il y en a de disponibles.

● Il appartiendra à chaque curé de reconnaître les besoins de sa paroisse: en certains endroits, il faudra recourir à l'aide de suppléants tous les dimanches, tandis qu'à d'autres, ce sera seulement à l'occasion (v. g. à Noël, à Pâques).

● On procédera à l'avance au choix de ceux qui pourront être invités à donner la communion et on verra à déterminer la durée de leur fonction. Pour ce choix, le curé se fera aider par les autres prêtres de la paroisse et consultera le conseil pastoral et l'équipe liturgique paroissiale. On devra donner à ces personnes une réelle initiation: à la fois catéchétique et pratique.

● Donner la communion est un véritable ministère liturgique et exige, en plus de l'accomplissement des rites prévus, une tenue qui convienne au caractère sacré de ce ministère. Celui qui sera appelé à donner la communion revêtira l'aube (mais non l'étole).

### Le 29 mai

## Une réunion des amis de François-Albert Angers

Une réunion des amis de M. François-Albert Angers aura lieu le jeudi 29 mai, de 17 à 20 heures, à l'Institut de recherches cliniques de Montréal (110-ouest, avenue des Pins). On veut ainsi rendre hommage à celui qui fête cette année son sixième anniversaire de naissance, son 35e anniversaire de professeur à l'école des Hautes études commerciales, son dixième anniversaire comme directeur de l'Institut d'économie appliquée et qui a récemment été nommé président de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

L'inscription est de \$25 par personne et de \$40 par couple. Cette somme servira à défrayer l'édition des pages choisies de M. Angers, volume qui sera remis gracieusement à chaque participant, à lancer la fondation Esdras-Minville qui facilitera la poursuite des objectifs auxquels MM. Minville et Angers ont consacré leur vie et leur pensée et à

défrayer le goûter fin qui sera alors servi.

Les personnes intéressées à participer à cette soirée d'hommage peuvent envoyer leur chèque au secrétaire de l'organisation, M. Jean Genest, 25-ouest, rue Jarry, Montréal 351.

Le volume de M. Angers comprend une vingtaine d'articles et de conférences (1939 à 1968). Ouvrage de près de 300 pages, il sera en vente à l'Action nationale, à la fin de mai, au prix de \$5. Le nombre d'exemplaires disponibles est limité.

**ASSURANCE INCENDIE**  
L.M. DESILETS INC.  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-9311

**SANTÉ MENTALE**  
Douleurs physiques, morales, angoisse, dépression, insomnie, embonpoint, constipation, déception conjugale, cigarette, alcoolisme vaincus **SANS DROGUES** par Hygiène curative, influence mentale et le calme, détente, **PAIX**  
Consultation gratuite  
**M. Francis Yogi-Hygiéniste 522-1038**

**Conférence Nationale: Yiddish**  
sous l'égide du Congrès Juif Canadien  
Ouverture: Samedi soir, 17 mai, Hall Building, Sir George Williams - 9.15 P.M.  
Conférenciers invités: JACOB GLATSTEIN, poète Yiddish DR. JOSEPH LANDIS, professeur de Yiddish, Université Brandeis.

Dimanche 18 mai à la Synagogue Adath Israël, 1500 Ave. Ducharme - 9.15 A.M.: Atelier sur l'usage créatif du Yiddish, éducation, littérature, presse et vie de la synagogue.

Conférencier invité au déjeuner: 1 P.M. L'HONORABLE JEAN-NOËL TREMBLAY, Ministre des Affaires Culturelles de la Province de Québec sur "La Langue dans une société dynamique".  
Président: MONROE ABBEY, Congrès Juif Canadien.

Conférencier de l'après-midi: 3.15 P.M. PROFESSEUR ARTHUR LERMER sur "Le Yiddish au Canada, son passé et ses perspectives".  
Président: DR. JOSEPH KAGE  
Vice-Président: PROFESSEUR ARTHUR LERMER

Le public est invité à toutes les séances

**CANAL LACHINE**  
AVERTISSEMENT À TOUS LES USAGERS DU PONT BASCULE ENJAMBANT LE CANAL LACHINE, À LA HAUTEUR DE VILLE ST-PIERRE, DANS LA DIRECTION DE VILLE LASALLE.  
À PARTIR DU 16 MAI 1969, POUR FINS DE RÉPARATIONS, LE PONT SERA FERMÉ À LA CIRCULATION DURANT LES FINS DE SEMAINE, AINSI QUE DURANT LA SEMAINE ENTRE 7 P.M. ET 6 A.M. UNE SEULE VOIE SERA OUVERTE À LA CIRCULATION ENTRE 6 A.M. ET 7 P.M. DURANT LA SEMAINE.  
LA CAPACITÉ MAXIMUM DE CE PONT EST DE QUINZE (15) TONNES ET LA VITESSE MAXIMUM PERMISE DE DIX (10) MILLES À L'HEURE  
**L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU ST-LAURENT**

## Ces personnes lisent 2088 mots à la minute\*



**PAUL-O. TREPANIER**  
2450 mots-minute  
Maire de la ville de Granby, Diplôme en architecture, Ecole des Beaux-Arts, Université de Montréal.  
"La Lecture Dynamique permet de découvrir l'importance de modifier l'attitude de l'esprit envers la lecture. C'est un cours qui profite toute la vie."

**RENÉ-S. LAROUCHE, B.A., B. Péd.**  
1920 mots-minute  
Enseignant, Rég. du Lac-St-Jean, Diplôme de l'École Normale Jacques-Cartier.  
"Le cours m'a ouvert l'esprit sur le monde... procure des joies immenses dans la découverte par une lecture plus constante, plus consciente et plus intelligente."

**ALAIN FUGÈRE**  
2545 mots-minute  
Étudiant en philo., Col. Ste-Marie.  
"La Lecture Dynamique constitue, non seulement une épargne de temps, c'est une méthode qui permet d'augmenter sa compréhension des textes et, d'après moi, c'est là le développement d'un potentiel qui se trouve en toute personne."

**ANDRÉE TREPANIER**  
1436 mots-minute  
Technicienne en laboratoire, service d'hématologie Hôpital Ste-Justine.  
"C'est un cours des plus utiles lorsque l'on est intéressé à lire plus vite. Et plus on est intéressé, plus on peut lire rapidement."

## Est-ce qu'en lisant à une vitesse moyenne de 2088 mots-minute\*, ces personnes peuvent obtenir une bonne compréhension?

Oui. À l'encontre d'un mythe populaire, l'expérience de milliers d'étudiants prouve que la compréhension augmente avec la vitesse.

Ce qu'est le cours de Lecture Dynamique... C'est un cours de 8 semaines: une séance de trois heures par semaine, le jour de votre choix. Vous avez aussi une heure d'exercice de lecture à faire par jour à la maison.

Ce que la Lecture Dynamique peut faire pour vous... Imaginez que vous pouvez lire une page d'un quotidien en moins de deux minutes... un roman de 400 pages en moins d'une heure... une revue en 25 minutes... des textes techniques de plus de 100 pages en moins d'une heure... avec une compréhension égale ou supérieure.

**GARANTIE DE REMBOURSEMENT**  
L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood remboursera les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

**ASSISTEZ À UNE PRÉSENTATION GRATUITE AVEC CECI**  
MARDI SOIR, le 20 MAI  
MERCREDI SOIR, le 21 MAI  
JEUDI SOIR, le 22 MAI  
VENDREDI SOIR, le 23 MAI  
à 8 hres P.M.  
et SAMEDI MATIN, le 24 MAI  
à 11 hres A.M.  
à L'INSTITUT, rue Sherbrooke

\*Moyenne de vitesse des quatre personnes. Au début du cours, ces personnes lisent en moyenne 271 mots-minute. Des cours en français se donnent aux endroits suivants: Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Granby, Ottawa, Rouyn-Noranda, Saguenay et Montréal.

institut de lecture dynamique evelyn wood inc.  
Plus de 127 Instituts aux États-Unis et au Canada.  
QUÉBEC: 681-5402  
2336, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Qué.  
MONTREAL: 844-1941  
205 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.  
Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
 Je désire connaître les dates de présentations à l'Institut et j'aimerais organiser un cours pour un groupe.

# Carrières et Professions

## SECRÉTAIRE STÉNOGRAPHE

Jeune fille au comportement distingué, parfaitement bilingue pour bureau de professionnels, situé Place Ville-Marie.  
- Un minimum de 5 années d'expérience pertinente est exigé.  
- Une bonne formation générale et une excellente orthographe, autant en français qu'en anglais, sont nécessaires.  
Le salaire offert sera établi en considération des qualifications de la candidate.  
Pour obtenir un rendez-vous, les personnes intéressées sont priées de téléphoner pendant les heures ouvrables à:  
**878-3021**

## La Commission Scolaire Régionale des Laurentides recherche les services d'un conseiller en orientation diplômé

Faire parvenir son curriculum vitae à:  
**Commission Scolaire Régionale des Laurentides, a/s M. Jean-Jacques Lafleur, Directeur général des écoles, C.P. 60, Ste-Agathe-des-Monts, Qué.**

## CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES demandés

Les Affaires Indiennes désirent les services de Conseillers Pédagogiques pour La Tuque, Val d'Or, Maniwaki et Restigouche.  
**QUALIFICATIONS:** brevet d'École Normale; diplôme universitaire en pédagogie; les candidats doivent être bilingues et posséder au moins 5 années d'expérience. Préférence sera accordée aux candidats qui possèdent un certificat ou un diplôme en orientation ou en information professionnelle.  
**SALAIRE:** échelle de salaire selon les qualifications et l'expérience (maximum \$13,484.) Congés de maladie cumulatifs, fonds de pension, régime d'assurance médicale-chirurgicale et d'hospitalisation.  
S'adresser à: **Le Surintendant Régional de l'Éducation, 175 rue St-Jean, Québec 4, P.Q.**

## RECHERCHÉ

### Assureur-vie

POUR LE POSTE DE GÉRANT DE NOTRE SUCCURSALE DE MONTRÉAL

ÉCRIVEZ À: Case 1097, Le Devoir, Montréal, P.Q.

## DIRECTEUR GÉNÉRAL HOTEL DE VILLE DE GRANBY

Traitement selon les compétences et l'expérience.  
**Fonctions:** Assumer, sous l'autorité du conseil de la cité et avec le concours des organismes municipaux, les responsabilités suivantes:  
a) Procéder à l'exécution des tâches définies par le conseil.  
b) Conseiller l'autorité sur l'organisation de la structure administrative et sur les fonctions et compétences du personnel; diriger, coordonner, réviser et contrôler les activités qui lui sont dévolues; voir aux opérations financières et comptables de la cité; aviser le conseil et toute personne compétente sur toute question d'intérêt municipal.  
c) Planifier l'ensemble des activités courantes de l'administration relevant de sa compétence.  
d) Instaurer le processus de planification dans l'ensemble des activités de la Corporation municipale.  
e) Collaborer avec le conseil et les personnes désignées par lui à l'élaboration d'une politique globale de planification pour la cité et à la mise au point de politiques constitutives sectorielles.  
f) Superviser, coordonner et contrôler la mise en application des politiques adoptées par le conseil.  
**Compétences:** Le candidat devra posséder un diplôme universitaire ou l'équivalent dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: administration publique ou des affaires, urbanisme, génie ou toutes autres disciplines connexes. Il devra témoigner d'une grande expérience en administration, planification et relation: du personnel et être bilingue.  
Faire parvenir les demandes d'emploi à:  
**Donat Brosseau, greffier LA CITÉ DE GRANBY Case Postale 37 GRANBY, P.Q.**

## Commission Scolaire Locale Pointe-Calumet PROFESSEURS DEMANDÉS À L'ÉLÉMENTAIRE

- Une jardinière (maternelle)  
- Deux (2) professeurs pour 1er cycle  
- Un (1) professeur pour 2e cycle  
Adresser curriculum vitae à:  
**M. Fernand Pilon, École Marie-Médiatrice, Boul. Lachapelle, Pointe-Calumet, P.Q. Tél.: 473-2823 et 473-2922**

## On demande

### JEUNE HOMME BILINGUE DE 25 À 35 ANS

possédant des connaissances de base de la finance et plus particulièrement des placements et intéressé au "Marketing".  
**Fonctions:** Participera à l'élaboration d'un programme d'expansion d'un fonds mutuel et se rapportera au Directeur Général.  
**Rémunération:** Salaire selon l'expérience et la formation; avantages sociaux usuels.  
Faire parvenir curriculum vitae à:  
**Case 1098, Le Devoir, Montréal, P.Q.**

## SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DEMANDÉE

**Fonction:** Agir comme secrétaire du Directeur Général d'une importante Institution de Rééducation.  
- Assister aux assemblées et préparer les procès-verbaux.  
- Classifier les documents et correspondance.  
- Exécuter la correspondance, etc.  
**Qualification:** - Expérience et grande efficacité requises.  
**Salaire:** - \$4,500.00 à \$6,000.00 - selon l'expérience - Bénéfices marginaux courants.  
S'adresser à:  
**Case 2000 Le Devoir Montréal.**

## EXPERT-CONSEIL À LA CONSOMMATION

Traitement \$6770 - \$7610  
Direction de la consommation  
Ministère des Pêches et Forêts  
Québec

On demande un expert-conseil pour répandre la consommation du poisson et de tous ses produits, au moyen de conférences, de démonstrations et de réclames publicitaires sur l'achat, la manutention, la transformation, la cuisson du poisson et les façons de le servir.  
Diplôme en économie ménagère, en économie domestique, en sciences domestiques ou en sciences alimentaires d'une université reconnue et une bonne expérience connexe. La connaissance des deux langues officielles est essentielle.  
Pour obtenir des détails complémentaires, écrire immédiatement aux  
Cadres des sciences bio-physiques  
Commission de la Fonction publique  
du Canada, Ottawa 4 (Ontario).  
Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de concours 69-152-1.

## COLLÈGE DE SHERBROOKE (CEGEP) OFFRES D'EMPLOI SERVICES AUX ÉTUDIANTS

**1. ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS**  
Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, il veille à ce que les étudiants puissent profiter des différents services qui leur sont offerts, ce à un pavillon d'environ sept cents étudiants. Il doit également assurer l'animation de la vie étudiante dans son milieu.  
**2. RESPONSABLE DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET D'ORIENTATION**  
Sous l'autorité du directeur des services aux étudiants, il doit organiser et coordonner les services nécessaires à l'aide dont les étudiants ont besoin aux plans de la rencontre psychologique et du counselling en orientation. Il est psychologue ou conseiller en orientation.  
**3. CONSEILLER EN ORIENTATION DU PSYCHOLOGUE-ORIENTEUR**  
Sous l'autorité du responsable du service de psychologie et d'orientation, il doit être à la disposition des étudiants pour leur offrir la consultation dont ils ont besoin.  
**4. RESPONSABLE DU SERVICE DE SANTÉ**  
Elle est infirmière diplômée. Elle est responsable de tout ce qui touche à la santé des étudiants. Elle veille à l'administration du dossier médical des étudiants. Il lui appartient d'organiser et de coordonner les services dans le domaine de la santé.  
**5. ANIMATEUR DE LA PASTORALE (prêtre ou laïc).**  
En collaboration avec le responsable du service de pastorale, l'animateur (homme ou femme) veille à promouvoir le dynamisme de l'Eglise du Collège, afin que celle-ci se construise selon les modalités et les exigences propres au milieu étudiant.  
**N.B.:** Qualifications pertinentes aux tâches décrites. Les candidats doivent être aptes à travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.  
La date limite du concours est le 30 mai.  
Tout candidat intéressé à l'un de ces postes doit faire parvenir son curriculum vitae à:  
**Secrétaire général, CEGEP de Sherbrooke, 2965, boul. Universit., Sherbrooke, Qué.**

## ADJOINT-ADMINISTRATIF

Baccalauréat ou maîtrise en sciences, de préférence en Biologie.  
Expérience de quelques années (2-3) en administration.  
Adresser curriculum vitae à:  
**Case 1099, Le Devoir, Montréal, P.Q.**

## La Commission Scolaire Ste-Dorothée-Village recherche les services d'un PROFESSEUR DE SOLFÈGE

bilingue à l'élémentaire pour l'année 1969/70.  
Adresser curriculum vitae à:  
**M. Lucien Lapointe, sec.-trés., Commission Scolaire Ste-Dorothée-Village, 510, boul. Samson, Ste-Dorothée, Laval, P.Q.**

## CITÉ DE LÉVIS OFFRE D'EMPLOI ESTIMATEUR EN CHEF

**L'ENTREPRISE:** Municipalité de 17,000 âmes, sise dans le Québec métropolitain.  
**LE POSTE:** Le titulaire sera responsable de la création et de la mise en marche d'un service municipal de l'évaluation foncière; il verra à faire annuellement l'évaluation des biens imposables de la municipalité.  
**LE CANDIDAT:** Le candidat devra être familier avec les normes reconnues d'évaluation scientifique des propriétés, et il devra posséder une expérience valable dans l'organisation d'un service municipal d'évaluation.  
**LE TRAITEMENT:** Selon l'expérience.  
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 mai 1969 à:  
**M. Gérard Brazeau, gérant, 160, rue Commerciale, Cité de Lévis, P.Q.**

## CITÉ DE HULL OFFRE D'EMPLOI

La Cité de Hull est à la recherche d'un candidat pour le poste de: ARPENTEUR-GÉOMÈTRE qui sera sous la direction immédiate du Directeur des Services Techniques de la Cité.  
**FONCTIONS:**  
A) Arpentages, relevés topographiques, alignement et renouvellement pour travaux municipaux.  
B) Vérification des plans de nouvelles subdivisions; descriptions techniques et certificats de localisation de propriétés de la Cité.  
C) Compilation cadastrale de la ville.  
D) Tout autres travaux connexes.  
**QUALIFICATIONS**  
A) Diplôme universitaire d'arpenteur-géomètre.  
B) Membre de la Corporation des arpenteurs géomètres de la Province de Québec.  
C) Expérience d'un minimum de deux (2) années de pratique générale après la graduation.  
**TRAITEMENT:**  
A) Selon l'expérience et les qualifications du candidat;  
B) Bénéfices marginaux: vacances annuelles, vacances-maladie, assurance-groupe, congés statutaires, fonds de pension, etc...  
C) Dédommagement pour automobile.  
Faire parvenir curriculum vitae en mentionnant le salaire désiré et autres renseignements pertinents avant le 28 mai 1969, à l'Office du Personnel, 5ième étage, Hôtel de Ville.  
Les demandes seront traitées confidentiellement

## CEGEP DE SAINT-HYACINTHE OFFRES D'EMPLOI

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**  
Conseiller du directeur général, responsable des archives, des relations professionnelles, des services juridiques, des publications du collège, etc. (salaire \$11,000. à \$14,000.)  
**ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL À TRACY**  
Responsable du campus Sorel - Tracy; touche à tous les plans. (salaire \$10,000. à \$14,000.)  
**ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'OPTION TEXTILES**  
Responsable des relations avec l'industrie, de l'équipement de textiles, promoteur du fonds de bourses, etc. (salaire \$10,000. à \$14,000.)  
**COORDONNATEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE ET DE L'AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUELLE**  
**DIRECTEURS DE SECTEURS:** (salaire \$10,000. à \$14,000.)  
Deux adjoints au directeur des services pédagogiques, l'un chargé du secteur des sciences, l'autre du secteur des humanités. (salaire \$10,000. à \$14,000.)  
**ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS À TRACY:**  
Charge de la direction des Services aux étudiants au Campus Sorel - Tracy (salaire \$8,000. à \$11,000.)  
**RÉGISTRARE:**  
Responsable des admissions, des dossiers des étudiants, du secrétariat pédagogique. (salaire \$6,000. à \$11,000.)  
Pour tous ces postes, les candidats doivent posséder des qualifications pertinentes.  
Envoyez curriculum vitae avant le 27 mai à:  
**Directeur Général CEGEP DE SAINT-HYACINTHE, C.P. 370 - Saint-Hyacinthe.**

Les religieuses du Sacré-Coeur d'Halifax, Nouvelle-Écosse, désirent engager les services d'une

## INSTITUTRICE DE PREMIÈRE ANNÉE bilingue, anglaise et française.

Pour tout renseignement, s'adresser à:  
**La Supérieure, 5820 Spring Garden Road, Halifax, N.E.**

## La Commission Scolaire Catholique de Granby recherche les services de: Un coordonnateur du français à l'élémentaire

- Brevet d'enseignement  
- Minimum de 16 ans de scolarité  
- Expérience dans l'enseignement  
- Connaissances des méthodes nouvelles  
- Intérêt pour l'école active  
**Six (6) professeurs d'éducation physique**  
- Brevet reconnu  
Faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae avant jeudi 22 mai à:  
**M. Robert Blouin, Directeur Général des Écoles, 385, rue Principale, Granby, P.Q.**

## The Collegiate Institute Board of Ottawa M.G. Lapensée, Surintendant-adjoint 662, Lyon Street, Ottawa 1, Ontario.

Les demandes d'emploi seront reçues pour les postes d'enseignement bilingues débutant le 1er septembre 1969.  
Seuls les candidats qui possèdent les qualifications requises pour l'Ontario ou un diplôme acceptable plus un Brevet A pour la Province de Québec (pas de permis d'enseignement de la Province de Québec) pourront faire la demande pour les postes suivants:

- Commerce (Sténographie)
  - Sciences Junior et Géographie
  - Histoire (homme)
  - Géographie (homme)
  - Anglais (homme)
  - Physique Senior
  - Chimie Senior
  - Biologie Senior
  - Éducation Physique (filles)
- Échelle de salaire 1969/70:**  
Cat. 1: \$6,700 - \$11,300.  
Cat. 2: \$7,000 - \$11,900.  
Cat. 3: \$7,900 - \$13,500.  
Cat. 4: \$8,400 - \$14,400.

Allocation allouée pour expérience selon l'échelle de salaire du Collegiate Institute Board of Ottawa.  
Les entrevues seront organisées sur réception d'une demande écrite.

## LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

## OFFRE D'EMPLOIS Coordonnateur en français, au deuxième cycle de l'élémentaire

**FONCTIONS:**  
- Évaluer et étudier les programmes d'études, les manuels, le matériel didactique et les méthodes d'enseignements.  
- Élaborer les cours de recyclage nécessaires au renouvellement pédagogique.  
- Coordonner et orienter le travail des animateurs pédagogiques et des chefs de groupe.

**EXIGENCES:**  
- Formation universitaire au niveau de la licence ou l'équivalent.  
- Aptitude pour la recherche et le travail en équipe.  
- Initiative et sens des responsabilités.

**TRAITEMENT:**  
Salaire d'enseignant plus un supplément de \$1,725.

## Analyste senior en organisation et méthodes

**FONCTION:**  
- Faire l'étude et l'analyse de système administratifs complexes en vue de développer de nouveaux systèmes de gestion seul ou en coopération avec nos spécialistes de l'informatique.

**QUALIFICATIONS:**  
- Formation universitaire de préférence en sciences de l'administration.  
- Quelques années d'expérience de l'organisation.  
- Connaissances générales en informatique appréciées.

**TRAITEMENT:**  
Jusqu'à un maximum de \$13,200 selon l'expérience et les qualifications. Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent adresser leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications et leur expérience ainsi que les motifs de leur demande, avant le 21 mai 1969, à:

**Monsieur André Séguin, Directeur de la sélection du personnel administratif, C.E.C.M. 3737 est, rue Sherbrooke, Montréal 406.**

## Lancement, dimanche, d'Apollo 10

# Tout est prêt pour la répétition générale du premier débarquement

NEW YORK (AFP) — Tout est prêt pour le lancement, dimanche, d'Apollo 10, qui doit rééditer l'exploit d'Apollo 8 lancé en décembre 1968, effectuer l'aller et retour de la Terre à la Lune et se mettre sur orbite lunaire, tout en améliorant puisque Apollo 10 doit effectuer 31 révolutions lunaires à 70 milles d'altitude au lieu de 10 révolutions, et combiner cette mission avec celle réussie il y a deux mois par Apollo 9, qui démontra la manoeuvrabilité du Lem, puisque le module lunaire se sépa-

ra de la cabine mère pour aller effectuer deux révolutions à 9 milles seulement de la surface de la Lune.

Au cours de ce voyage, qui doit se terminer le 26 mai, les cosmonautes Thomas Stafford, John Young et Eugene Cernan, procéderont à la répétition générale des manoeuvres du premier débarquement sur la Lune prévu pour la mi-juillet.

La NASA a toutefois mis au point diverses solutions de rechange au cas où tout ne fonctionnerait pas parfaitement à

bord. 1) Si, 2h 33 minutes après le lancement, alors qu'Apollo se trouve sur une orbite terrestre de stationnement de 115 milles d'altitude, les moteurs du troisième étage du lanceur Saturne ne réussissent pas à arracher la cabine à l'attraction de la terre, la mission ne sera pas annulée pour autant. Apollo 10 se maintiendra sur l'orbite d'attente et y restera une dizaine de jours. L'équipage se livrera alors à une répétition de la mission Apollo 9: expérimentation du Lem sur orbite terrestre avec manoeuvres

simulant un atterrissage en douceur sur la Lune.

2) Si l'allumage du troisième étage de Saturne a lieu, mais si la poussée dégagée n'est pas suffisante pour amener Apollo jusqu'à la Lune, le vaisseau cosmique montera à une altitude de 4.000 milles et y effectuera trois ou quatre révolutions autour de la Terre pendant lesquelles l'équipage effectuera des expériences de télémétrie à très haute altitude. Apollo 10 redescendra alors sur l'orbite de stationnement et y restera également dix jours.

3) Si des difficultés surviennent aux abords de la Lune, il est prévu qu'Apollo 10, inséré sur une trajectoire libre, contournera cet astre, mais ne se mettra pas sur orbite lunaire.

4) Si, une fois Apollo 10 sur orbite lunaire, le Lem arrimé nez à nez avec la cabine mère, se refuse à fonctionner et que la séparation entre les deux engins ne peut avoir lieu, l'attelage ne s'attardera pas dans la grande banlieue de la Lune. Il amorcera immédiatement le voyage de retour et, arrivé à une certaine distance de la Lune, le Lem recalcitrant sera éjecté par l'action de boulons explosifs, puis largué dans l'espace. Le vol Apollo 10 aura alors été presque identique à celui d'Apollo 8.

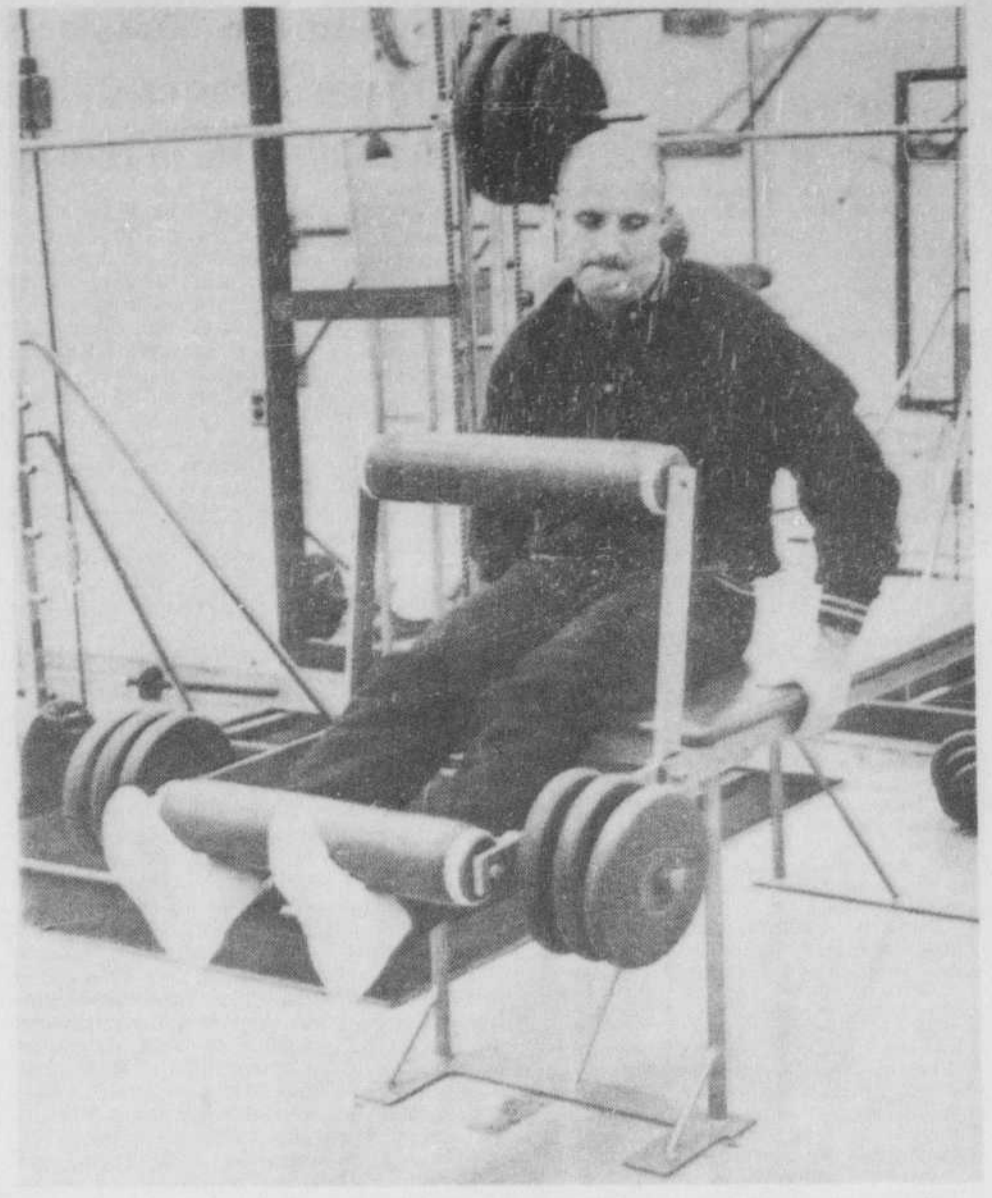
5) Si l'allumage du propulseur de montée du Lem est défectueux et que celui-ci se trouve en difficulté, Stafford et Cernan en seront immédiatement alertés par un ordinateur, véritable cerveau du système de guidage de leur cabine, programmé pour donner une réponse immédiate à plus de cent problèmes pouvant

survenir à bord. Il appartiendra alors à John Young, resté à bord de la cabine mère, de descendre en direction du Lem en détresse, puis, après arrimage, de recueillir ses passagers à bord du véhicule principal.

De toutes façons, l'équipage sera en relations constantes avec le sol, l'équipement sera périodiquement vérifié en détail, chaque étape du vol sera suivie d'une "réévaluation", après quoi il sera décidé de poursuivre le programme établi, de le transformer ou de faire revenir l'équipage. Cette division du vol en plateaux successifs permet d'assurer une sécurité maximale aux trois cosmonautes.

D'autres mesures de sécurité ont été mises au point. Tout au long du voyage, sauf lors des révolutions lunaires, Apollo 10 sera sur une trajectoire dite de retour libre, c'est-à-dire que le véhicule, livré à lui-même, se dirigera automatiquement vers la Lune, en effectuera le tour, puis repartira vers la Terre. Le risque de voir Apollo 10 se perdre dans l'espace est donc minime. En outre, tout l'équipement vital du véhicule — sauf celui du Lem — est dédoublé. Si un appareil cesse de fonctionner, un autre le remplacera immédiatement.

Le principal danger pour l'équipage d'Apollo 10, comme ce fut le cas pour Apollo 8, est le facteur temps. Alors que, dans les autres vols à équipage, il était théoriquement possible de ramener la cabine sur Terre en une demi-heure à trois heures, il faudra près de trois jours à Apollo 10 pour effectuer le voyage de retour quand il se trouvera au point le plus éloigné de la Terre.



Le commandant de la mission "Apollo 10", Thomas P. Stafford, poursuit son programme d'entraînement, avant de partir pour la Lune, qui doit avoir lieu dimanche. Cette mission est une "répétition" préparatoire au premier débarquement sur la Lune, prévu pour la mi-juillet.

(Téléphoto AP)

## Carrières et Professions

### Traitement jusqu'à \$10,200.

La section des voies aériennes du ministère des Transports - Services de l'air, Ottawa, demande des inspecteurs de l'aviation civile qui seront chargés de remplir les fonctions suivantes:

- Elaborer des normes techniques qui régissent la conception et la mise sur pied des services et des installations essentielles à la sécurité et à l'utilisation efficace des aéronefs civils.
- Elaborer le programme des nouvelles installations et services de soutien de la navigation aérienne et l'aménagement des aéroports.

Les conditions de candidature comprennent l'obtention récente d'une licence de pilote professionnel de première classe ou une licence de pilote de ligne, y compris une qualification de vol aux instruments de la classe 1, ou les titres militaires équivalents; une vaste expérience de pilote au service d'entreprises de transport aérien assurant des liaisons à horaire fixe ou sans horaire, ou l'équivalent militaire comportant l'utilisation d'aéronefs d'un poids de plus de 19,000 livres d'après les conditions de vol aux instruments et bon nombre d'années d'expérience en administration.

Sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles est à l'avantage des candidats.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, écrire aux CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA, OTTAWA 4 (ONTARIO). Veuillez mentionner le numéro de dossier 69-2350.

INSPECTEURS DE L'AVIATION CIVILE



## Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

### SPECIALISTES EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Traitement initial jusqu'à \$12,900 selon la compétence. Ministère de l'Éducation; postes à Québec.

A—Coordonner les travaux d'élaboration des programmes d'études et participer aux activités relatives à leur mise en application dans les domaines suivants:

— sciences de l'homme — Concours 69P-2123(A)  
Diplôme universitaire en sciences de l'homme et expérience de l'enseignement de l'une de ces sciences.

— formation professionnelle — Concours 69P-2123(B)  
Diplôme universitaire et expérience de l'enseignement professionnel; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme.

— langues anciennes et modernes — Concours 69P-2123(C)  
Diplôme universitaire en lettres ou en toute autre discipline appropriée et expérience de l'enseignement de ces matières.

— sciences naturelles — Concours 69P-2123(D)  
Diplôme universitaire en sciences et expérience de l'enseignement de ces matières.

B—Coordonner les recherches d'ordre pédagogique et para-pédagogique relatives à l'enfance exceptionnelle et assister les institutions d'enseignement dans l'organisation de classes spéciales.

— Diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation, en orientation ou en psychologie et expérience de l'enseignement à l'enfance exceptionnelle. — Concours 69P-2123(E)

C—Étudier les projets soumis par les institutions d'enseignement secondaire touchant l'application du règlement numéro 1, les cours de rattrapage, les ententes entre les commissions scolaires, les devis pédagogiques, etc.

— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation et expérience de travail exigeant une connaissance approfondie de l'enseignement secondaire; une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme. — Concours 69P-2123(F)

D—Elaborer et assurer la mise en application de règles assurant l'objectivité et la validité des examens et de normes d'interprétation des résultats. Collaborer au travail d'équipes multi-disciplinaires.

— Diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation avec option en didactologie ou statistiques; expérience de l'enseignement et de travaux relatifs à l'élaboration de tests et d'examens. — Concours 69P-2123(G)

E—Concevoir et exécuter des projets de recherche en matière d'éducation et faire l'interprétation des résultats obtenus. Évaluer les projets soumis à l'Institut de recherche pédagogique et conseiller les autorités et les organismes concernés.

— Diplôme universitaire terminal en sciences de l'éducation et expérience de la recherche et de l'application de la statistique dans l'étude de ces projets. — Concours 69P-2123(H)

— Les inscriptions devront parvenir à la Commission au plus tard le 26 mai 1969.

### AGRONOMES—ÉVALUATEURS

Traitement initial jusqu'à \$11,700 selon la compétence. Office du Crédit agricole du Québec; postes dans diverses régions administratives.

— Effectuer des travaux d'évaluation de fermes et d'enquête en rapport avec les demandes de prêt. Fournir l'assistance technique aux requérants et surveiller l'exploitation agricole.

— Être membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec et, de préférence, posséder quelques années d'expérience reliée à la fonction.

— Concours 69S-2106. Les inscriptions doivent parvenir à la Commission au plus tard le 30 mai 1969.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4

255 est, boulevard Crémazie, Montréal 354 et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

# LA RONDE OUVRE DÈS LE 16 MAI

## durant les fins de semaine! Et avec votre visa de saison, vous pouvez y entrer gratuitement!

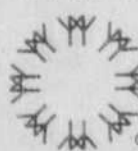
Jusqu'au 12 juin, date d'ouverture officielle de Terre des Hommes, la Ronde sera ouverte tous les vendredis de 17h à 2h30 du matin, tous les samedis, dimanches et jours de fête, de midi à 2h30 du matin.

Ça swing à la Ronde! Des boîtes, des spectacles, des manèges fous, fous, fous... de tout pour s'amuser, pour tous!

Procurez-vous votre visa de saison dès maintenant. Et gagnez un des trois voyages pour deux personnes par AIR CANADA, ou un des 50 billets de saison pour le Minirail.

VISAS de SAISON	
Adultes:	\$12.00
Jeunesse (de 6 à 17 ans):	\$ 7.50
Enfants (de moins de 6 ans):	GRATIS!

Et rendez-vous à la Ronde!



Terre des Hommes 1969

JE T'AIME ENCORE PLUS EN 69!



GOVERNEMENT DU QUÉBEC



# Éducation préscolaire au Québec

## Regardons l'enfant avec des lunettes roses et préparons-le au changement, à l'inconnu

par Solange CHALVIN

Le rôle de la maternelle est le développement intégral de la personnalité de l'enfant. Pour y parvenir, la jardinière doit lui organiser un milieu où il trouve la sécurité et l'émerveillement sous toutes ses formes. Elle ne pourra créer cette atmosphère de sécurité que si elle-même elle la possède, c'est-à-dire si elle a la maturité suffisante pour accepter l'inconnu et le changement et si elle a confiance dans la nature humaine.

Voilà l'itinéraire intellectuel que le Dr Roger Lapointe de la Clinique d'orientation de l'université de Montréal a proposé hier après-midi aux jardinières d'enfants réunies en congrès à Québec par l'As-

sociation d'éducation préscolaire du Québec.

La maternelle étant une extension du milieu familial, l'enfant doit y trouver une atmosphère d'accueil et de sécurité tant dans les lieux physiques eux-mêmes que chez les personnes qui les animent. Il importe aussi de souligner, a dit le conférencier que l'éducation préscolaire se préoccupe de l'épanouissement intégral et harmonieux de l'enfant. La maternelle doit être avant tout une école d'émerveillement devant tout ce qui est "beau" et "bon". Pour y arriver, elle doit aussi être une école d'expression de soi par toutes sortes de moyens dont le langage qui, comme chacun le sait, joue un rôle important dans la socialisation de l'être humain et dans son apprentissage du monde qui l'entoure.

Les conseils que le Dr Lapointe a prodigués aux jardinières s'adressent, à notre avis, tout autant aux parents qui y trouveront une aide précieuse dans leurs relations avec leurs jeunes enfants.

La jardinière, comme les parents, doit être convaincue de la dignité de l'enfant et doit posséder d'abord la sécurité et ensuite l'inspiration. Cela ne signifie nullement qu'elle doive être inconsciente de l'insécurité dans laquelle nous vivons présentement. "Contrairement à ce qui pouvait se faire autrefois, l'éducatrice doit préparer l'enfant à l'instabilité, au changement,

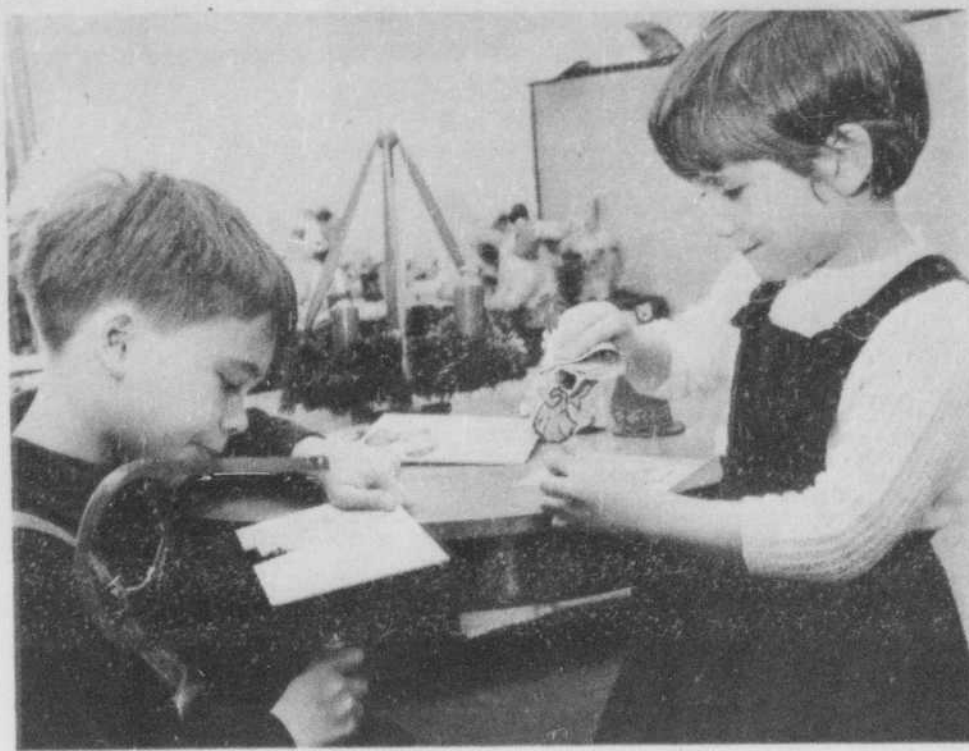
à l'inconnu, plutôt qu'au stable, à l'immuable et au dogme".

Si la jardinière ne possède pas cette sécurité devant l'inconnu et l'incertain, a dit le Dr Lapointe, comment fera-t-elle pour accepter que l'éducation soit individualisée? Or, tout le monde sait qu'il est primordial de respecter les multiples différences qui existent au sein d'un groupe d'enfants d'âge préscolaire. Sans cette sécurité, l'éducatrice ne peut favoriser l'apprentissage et, par conséquent, ne peut être un bon agent d'apprentissage pour l'enfant.

Mais comment acquérir cette sécurité pour y arriver a dit le Dr Lapointe, la jardinière devra avoir acquis la confiance en soi, fondement de la confiance dans les autres et je ne peux concevoir qu'on puisse vraiment aider quelqu'un à s'épanouir sans croire en lui.

En d'autres mots, l'éducatrice, jardinière d'enfants ou parent, devrait toujours porter des lunettes roses plutôt que des lunettes noires a dit le Dr Lapointe.

Et la curiosité de l'enfant, le sensibiliser au beau, il est bien évident que la langue parlée de cette jardinière doit être en accord avec ses gestes, soit correcte, juste et gracieuse. Citant la thèse d'Hélène Thibodeau intitulée "Le développement du langage à la maternelle" le conférencier a dit: "Toute notre vie mentale et la manifestation de cette vie, tous les apprentissages supérieurs sont conditionnés par le langage" il devient par conséquent capital que les éducatrices du niveau de la maternelle sachent s'exprimer clairement et correctement sans quoi elles ne faciliteront pas, elles entraveront peut-être même l'apprentissage chez l'enfant.



### Le Jardin des merveilles ouvre ses portes

Samedi prochain le 17 mai, le Jardin des merveilles du Parc Lafontaine ouvrira ses portes pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes.

Un attrait touristique par excellence, ce petit zoo pour enfants a attiré 4.679.680 visiteurs depuis son ouverture en août 1957. Le Jardin est ouvert tous les jours de 11 heures à 20 heures et le prix d'entrée est de \$0,25 pour les enfants comme pour les adultes.

### Des lunettes roses, Mesdemoiselles

Être constamment à la recherche des qualités et des ressources des autres plutôt que de leurs défauts et déficiences est la clé de la compréhension d'autrui et peut-être la clé de la réussite en éducation. Le Dr Lapointe a fait état de la célèbre expérience américaine menée dans un milieu défavorisé et consistant à faire croire aux enseignants qu'un groupe d'enfants étaient intelligents et l'autre groupe très moyens. La conclusion de cette expérience révèle que l'enseignant ne mettait pas autant d'accent sur les ressources de ces derniers. Si le risque n'était pas si grand d'obtenir des résultats regrettables, a dit le Dr Lapointe, je vous dirais de faire l'expérience suivante: Prendre deux

### Importance de la langue parlée

Si l'éducateur travaille au niveau de la maternelle, doit créer l'émerveillement, sus-

### Dépenses superflues et pertes de temps dans les hôpitaux

OTTAWA — Est-il nécessaire dans les hôpitaux de prendre quotidiennement la température et les pulsations pulmonaires de chaque patient?

Il semble que cela soit quelque peu périmé si l'on s'en remet à une étude entreprise pour le ministère de la Santé par Pamela E. Poole, infirmière conseil.

Mlle Poole, diplômée de l'hôpital Reine Elizabeth et qui détient une maîtrise en sciences de l'Université de Los Angeles, a dirigé une équipe d'observateurs dans trois hôpitaux importants pour arriver à la conclusion que dans la grande majorité des cas les pouls, la température et le taux de respiration étaient inutiles et coûteux en temps et argent.

Elle a également souligné d'autres pertes de temps, telles que l'usage de la chaise roulante pour chaque patient qui reçoit son congé de l'hôpital, même s'il n'en a pas besoin de même que le bain obligatoire quotidien pour chaque patient.

### Rôle privilégié de la jardinière auprès des enfants des zones grises

C'est la jardinière qui se trouve le mieux placée pour aider l'enfant à développer les capacités dont il ne dispose pas de façon immédiate dans son milieu familial ou social. Le rôle de celle-ci est, à cet égard, privilégié, unique.

Pour M. Pierre Baulu, directeur du Bureau de psychologie de la CECM qui s'adresse aux membres de l'Association d'éducation préscolaire, jeudi soir à Québec, il y a des différences énormes entre les enfants de cinq ans. Mais ces différences ne sont pas seulement le résultat du milieu familial, mais aussi de l'âge mental qui n'est pas toujours en accord avec l'âge chronologique. Juger un enfant de cinq ans sur son âge, est une grave erreur.

D'autre part, le milieu dans lequel a vécu l'enfant avant d'être dirigé vers la maternelle, l'a formé d'une façon telle que ses dispositions, face aux exigences et aux activités de l'école, ont souvent de quoi laisser perplexes à admis le psychologue. L'exemple le plus remarquable concerne les petits qui sont issus de milieux pauvres ou économiquement défavorisés. De nombreuses recherches ont confirmé que ces enfants avaient en général un quotient intellectuel inférieur à celui des enfants issus de milieux mieux nantis.

Après différentes enquêtes, il semble que plusieurs croient aujourd'hui que les milieux

défavorisés engendrent un état de motivation déficiente et de difficultés verbales qui nuisent au développement des ressources intellectuelles. Quoiqu'il en soit, a dit M. Baulu, tout le monde est à peu près d'accord sur le fait que les difficultés rencontrées chez ces petits ne sont aucunement irremédiables. Plus l'enfant est jeune, plus ses chances de récupération sont grandes.

La seule différence entre ces enfants de milieux défavorisés et les autres, est sans doute qu'ils ont besoin des meilleures jardinières d'enfants, des plus compétentes, des plus dynamiques. "On ne peut que conseiller à la jardinière d'être particulièrement attentive à la création d'un climat susceptible d'améliorer l'intérêt de l'enfant pour l'école de même que sa capacité de communication verbale" a dit M. Baulu. Il s'agit donc de cultiver le goût de l'enfant pour l'école et de le guider vers des échanges verbaux plus différenciés, plus nuancés et plus personnels que ceux dont il a eu jusqu'alors l'expérience.

frappé chez les petits c'est qu'ils ont, pour la plupart, déjà acquis d'eux-mêmes une certaine capacité de lecture et, cela, avant leur entrée en première année. Ils identifient, par exemple, sans aucune difficulté les noms des produits familiers que nous proposons à la télévision, la radio et les journaux. En d'autres termes, les enfants lisent à leur façon, en dehors de tout apprentissage formel. D'autre part, plusieurs expériences effectuées ces dernières années ont montré qu'il était possible de faire acquérir une lecture expressive avant l'âge d'accès à la maternelle.

férencier aux éducatrices présentes.

Il y a tout lieu de croire que l'accent traditionalement placé sur l'acquisition des techniques scolaires de base (lecture, écriture, calcul) ne se fera plus au détriment du plein épanouissement de l'enfant. On sursautera moins à l'idée que l'éducation préscolaire pourrait, par exemple, débiter à trois ans. Et l'on n'aura pas la prétention de dire que ces années, rajoutées par le bas, préparent à la maternelle, a conclu M. Baulu. Il s'agit d'aider l'enfant à explorer ses dimensions morales et physiques, de l'amener à prendre conscience de ses ressources et à les utiliser de façon efficace et judicieuse. Le rôle des parents n'est-il pas bien près de celui de la jardinière d'enfants, avons-nous envie de demander aux spécialistes.

### Pas de brisure entre la maternelle et l'école

Pour M. Baulu le rôle de la maternelle, face au calcul, à la lecture ou à l'écriture, n'est pas fondamentalement différent des rôles joués successivement par les classes de première, deuxième ou troisième année. Si la maternelle est une continuation de la maison, l'école devrait être un simple pas de plus à franchir entre la maternelle et le scolaire.

"Quand il n'y aura plus aucune brisure entre la maternelle et la première année, que l'une apparaîtra véritablement en continuité avec l'autre, on aura alors franchi une grande étape dans l'éducation des petits, on les aura un peu mieux compris" a dit le con-

### Les cinq ans suivent l'évolution des aînés

Les cinq ans d'aujourd'hui sont-ils différents des cinq ans que nous étions? Le conférencier a répondu à cette question en disant: "Personnellement, ce qui m'a toujours

### Clin d'oeil

**AFFAIRES PUBLIQUES:** au 2, ce soir, 22 h. 30. "Les années 80" présente la première partie d'une enquête sur l'administration fédérale.

au 10, dimanche soir, à 23 h. 15, l'invitée de "Franc-parler" sera Mme Françoise Gaudet-Smet.

Toujours au 10, samedi midi, "Quel est votre Dieu?" accueille le juge Alexandre Bastien.

**DOCUMENTS:** à la radio d'État, 21 h. 30, deuxième d'une série d'émissions consacrées à Erasme et à son oeuvre.

Au 2, samedi matin, 11 h. 30, deuxième partie de "Tel quel" sur K-Mao-Che, les trois visages du communisme contemporain.

**VARIETES:** au 2, vendredi, 20 h. 30, "Du feu s.v.p." reçoit Renée Martel, Simon, Claire Lepage, Eric et Pascal Normand.

Au 2 toujours, vendredi soir, 22 h., Margot McKinnon et Pierre Létourneau. Dimanche soir, "Zoom" sur Ginette Reno (à 19 h. 30), Peter Nero, Jean-Guy Moreau, Anna Lieber, Steve Fiset, Rozana et Pascal Normand.

Au lieu des Beaux dimanches, on nous présente, dans le cadre du Festival de France, "L'Arlesienne", drame tiré des "Lettres de mon moulin", adapté et mis en scène par Pierre Badel. Musique de Bizet. Charles Vanel fait partie d'une nombreuse distribution.

**CINEMA:** au 2, samedi soir, 23 h. 30, "Hôtel du nord", tiré d'un roman d'Eugène Dabit, et réalisé par Marcel Carné, avec Louis Jouvet.

Dimanche, au 2, 23 h. 30, "Ascenseur pour l'échafaud", de L. Malle et Roger Nimier, avec Jeanne Moreau.

### Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur	
<b>CBFT</b>	11.00 La ronde des sports.
9.25 Aujourd'hui	11.15 Cinéma "Les basiens", film sketches (France)
9.30 La grande aventure	11.25 Derniers édités
10.00 Télévision scolaire	12.50 Fermeture
10.30 En mouvement	
10.45 Monsieur Surprise présente	
11.00 La source verte	7.45 Test Pattern and Music
11.15 Cinéma "Marianne de ma jeunesse" franco-allemand 1959	8.07 Stand-by-Six
11.30 Cinéma "La fille du corsaire noir" cape et épée (Italie, 1953)	8.30 That Morning Show
12.00 Qui ou non	9.00 Kiliamie
12.00 Femme d'aujourd'hui	9.30 Québec School Telecast
4.00 Bolton	10.00 National Schools
4.30 La Ribouline	10.30 Friendly Giant
5.00 Yogi	11.00 Mr. Dress-up
6.00 Tour à tour	11.25 Pick of the Week
6.15 Téléjournal	11.35 CBC-TV News
6.25 Nouvelles du sport	12.00 Andy of Mayberry
6.30 24 heures	12.00 Lunchon Date
6.45 Aujourd'hui	12.30 As the World Turns
6.50 Voyage au fond des mers	2.00 Strategy
6.58 Du feu s.v.p.	2.30 Coronation Street
7.00 Des agents très spéciaux	3.00 Take-Thirty
7.05 "Mon pays, mes chansons"	3.30 Edge of Night
7.10 Les années 60	4.00 The Gallant Gourmet
7.15 Téléjournal	4.30 Toby
7.20 Nouvelles du sport	5.00 Archie
7.30 Cinéma "La Duchesse de Langeais" (France 1942)	5.30 Where It's At
7.45 Téléjournal	6.00 Vern-Dex
7.50 Dernière heure	6.31 Hour-Glass
8.00 Le 3 à 5	7.00 Hat Patrol
8.05 Aujourd'hui	8.00 Get Smart
8.10 Voix de femmes	8.30 Don Messer's Jubilee
8.20 Leçon de beauté	8.50 Friday Night Movies
8.30 La santé dans votre assiette	9.00 "The Second Time Around"
8.45 Voix de femmes	11.00 Viewpoint
8.50 Eternel-amour: "Paris Canaille" (De)	11.25 Night Report
9.00 Les récits du Capitaine	11.40 CineSix "China Clipper"
9.10 Les machettes	11.50 Final Report
9.15 Cinéma-Human: "Retour-voix à Grenade" (Ier)	8.00 Sound of 12
9.20 Cinéma-vendredi: "Mon cœur chez les pauvres" comédie (France)	8.15 News and Sign-On
9.25 "Deux nigauds marins", opérette-bouffe (E.-U.)	8.30 University of the Air
9.30 Madame à l'assise	8.50 Romper Room
9.35 La cabane à Midas	9.20 Magic Tom
9.40 Ecadémie sous-marine	9.30 The Newlywed Game
9.45 Le 3 à 5	10.00 The Mike Douglas Show
9.50 Télé-Méto	10.30 Bewitched
9.55 Sports-images	1.00 The Tonight Show
10.00 Télé-Méto	1.30 Peyton Place
10.05 Sports-images	2.00 Marriage Confidential
10.10 Télé-Méto	2.30 Perry's Probe
10.15 Sports-images	3.00 Doctor's Diary
10.20 Télé-Méto	3.30 Family Theatre "The Kettles On"
10.25 Sports-images	4.00 Family Theatre "Old MacDonald's Farm" comédie
10.30 Télé-Méto	4.30 Pierre Berton Show
10.35 Sports-images	5.00 Pukka
10.40 Télé-Méto	5.30 Country Music Hall
10.45 Sports-images	6.00 The Friday Night Movie: "Career" drame
10.50 Dernière heure et météo.	6.30 The P.B.L.
	6.50 National News
	7.15 Pulse
	7.30 Pajama Playhouse: "Tarnished Angels" drame
	7.55 Pajama Playhouse: "Tarnished Angels" drame
	Suivi de Newscam 12

### DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

**LAURENT BÉRUBÉ**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
8240 AIME-RENAUD  
ST-LEONARD MH, 38  
3 2 4 - 2 5 8 0

**JACQUES CORRIVEAU**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
DESIGNER  
1285 ST-ANDRÉ  
MONTREAL 132  
845-7592

**LAURENT LAMY**  
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 - 737-1955

### CITÉ DE WESTMOUNT ENLÈVEMENT DES ORDRES MÉNAGÈRES

AVIS EST DONNÉ AUX PROPRIÉTAIRES QU'IL N'Y AURA PAS D'ENLÈVEMENT DES ORDRES MÉNAGÈRES LUNDI, LE 19 MAI 1969. LES ENLÈVEMENTS QUI DEVAIENT NORMALEMENT AVOIR LIEU CE JOUR, AURONT LIEU MARDI, LE 20 MAI 1969.

J. R. DAYE, ING.  
INGÉNIEUR DE LA CITÉ.

### LA COUTURE CHEZ SOI



Variez les couleurs et faites-en deux ou trois... Patron No M-176

Le patron imprimé no M-176 est offert pour les tailles 8-18.

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commande vous parviendra dans une quinaine de jours environ.

### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

#### ACCORDEURS DE PIANO

Zaires appt à un ouvrier avoué pour accorder votre piano. Contacter le Service d'emploi de l'Institut National Canadien pour les aveugles, 931-7221. 17-5-69

#### AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE

Couple demandé \$600.00

Une famille de Westmount recherche un couple bilingue, digne de confiance. Position permanente. Enfants. Autre aide dans la maison. Quartiers privés, munis de téléviseur en couleur, salle de bain, tapis mur à mur. Cuisine moderne. A l'occasion, temps libre sur fin de semaine lorsque la famille visite à la maison de compagnie ou d'autre personnel est continuellement sur place. Le dome devra être un cuisinier d'expérience. L'homme servira à la salle à dîner et s'occupera de l'étage inférieur. Le couple devra être libre pour passer une partie de chaque hiver à notre maison moderne de Floride. Toute demande sera traitée confidentiellement. Ecrire et envoyer tous les renseignements à

Case 36 ou téléphoner à 871-1390 21-5-69

#### ANTIQUITES CANADIENNES

Particulier doit vendre vaste collection: beaux meubles canadiens authentiques, prix raisonnable, mode de paiement différé. Tél: 671-0958 ou 672-4315. 21-5-69

#### APARTÈMENT À LOUER

Le Saguency  
135 est, rue SHERBROOKE

#### TOUT À L'ÉLECTRICITÉ

1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 et studio avec alcôve

Maison d'appartements de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant assurant un confort sans pareil, avec climatisation thermostatique dans chaque pièce.

TAKES ET ELECTRIC PAYÉES MEUBLE ET NON MEUBLE PISCINE CHAUFFÉE BAIN SAUNA FINLANDAIS

135 EST, SHERBROOKE  
482-2309 OU 482-2300  
22-5-69

#### AUTO À VENDRE

CITROEN DS 21, 1966, excellent état, 28.000 miles, radio AM-FM, causeur automatique, \$1.450. Tél: 948-7097 (soir 731-0504). 19-5-69

VOLKSWAGEN convertible, 1968, très bonne condition, \$1.900, particulier. Tél: 625-4950. 17-5-69

M.G.B. GTI, modèle 68, overdrive, très rapide, Michelin X, radio, AM-FM, très propre, très bon état. Tél: de 9 à 5, semaine Québec 693-3527. Demandez Nicole Blais. 19-5-69

#### BUNGALOW À VENDRE OU À LOUER

LAVAL DES-RAPIDES, 51/2 grand sous-sol fini, foyer, garage, 8.000 pi. carré, pavage, bien placé, \$23.000 et \$200. Tél: 667-7428. 22-5-69

#### CHALET À LOUER

VAL DAVID, pour saison, magnifique chalet, grande salle de séjour, 3 chambres à coucher, foyer pierres naturelles, chauffage central, eau chaude. Proximité village. Tél: 486-7108 (jour), 744-0343 (soir). 19-5-69

#### CHALET À VENDRE

LAC LACHIGAN, Bungalow hiver-été, 5 pièces meublées, électricité, eau chaude, téléphone, 224-4196, terrain 200x150, rez-de-chaussée avec baignoire. Tél: 356-6825. 17-5-69

#### DOMAINE ST-AGATHE, chalet Bavaresi

hiver-été, construction neuve, site résidentiel, hanc montagne, 5 1/2 intérieur rustique, système, foyer pierres, adoucisseur, équilibre piscine, etc. Tél: 356-6825. J.N.O.

#### PINE HILL, très beau chalet, style Bavaresi

avec vue panoramique du lac, fenêtre plein mur sur devant, fondation "Sundeck" complet, \$5.100, comptant \$400. Tél: 279-2548 (soir). 19-5-69

#### REGION ST-ADELE, "petit Westmount"

avec plage sablonneuse sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalet Suisse, foyer en pierres, piscine, tennis, près école de ski, terrain compris \$35.250, \$92.50 par mois. Tél: 731-3301. 4-6-69

#### BOIS DE BOULOGNE - DU DOMAINE

grand 3 1/2 très propre, rez-de-chaussée, poêle, frigidaire, fournaie, plancher varanthane, chaudière \$115. Tél: 336-2175. J.N.O.

#### COUPS PRIVÉS

Professeur qualifié, français, mathématiques, initiation aux mathématiques modernes, préparation aux examens, recyclage. Tél: 738-6824. 19-5-69

#### DIVERS

TOP MART INC, 15 est, rue St-Catherine, Tél: 945-0401. Métro, St-Laurent vente de liquidation de manufacturiers: jaquettes sport marins \$5.00. Habits 100% pure laine \$20-\$30. Imperméables \$10. Jaquettes sport fantaisie \$15. Pull-over scotch \$2.50. Plantations sports et répliques, \$3.00-\$5.00. Chemises sports \$2. Chemises perma-press \$2.50 etc. J.N.O.

#### DUPLEX À LOUER

OUTREMONT, luxueux duplex meublé, 6,7 ou 8 pièces, haut et bas à louer. Loyer à partir de \$300, assés; bureaux pour professionnels. Tél: 335-4916 de 6 à 8 p.m. 21-5-69

CLANRANALD 5835, 6 pièces, entièrement neuf, prêt pour adultes, \$155. Tél: 804-9509. 26-5-69

#### FEMME DEMANDÉE

Cherche dame ou demoiselle: de 20 à 35 ans, bonne personnalité, comme représentante, \$325-\$330 par mois et plus. S'adresser à 352-2635, entre 7 et 9 heures p.m. Demander Luc. 17-5-69

#### PROPRIETE À VENDRE

Recherche cottage à 996 ou juillet 1969, 4 à 5 chambres à coucher avec salle de bain et cuisine. Devra donner sur lac ou rivière pour nage et canotage. Situé dans d'excellente situation. S'adresser à: Pierre Robin, V. Shea, 71 Chadoka Avenue, Hamilton, Ontario. 17-5-69

#### PROPRIETE À VENDRE

INGENIEUR TRANSFÈRE

Doit vendre immédiatement Bungalow colonial, 5 pièces, garage, terrain 100 x 100, boisé, près rivière, foyer, meubles, appareils électriques, tapis, cour pavée, etc. Tél: 622-2115 20-5-69

#### CITÉ JACQUES-CARTIER

Superbe bungalow, 7 pièces, briques et bois, salle de jeu, style espagnol, Terrassement, clôture, asphalte. Endroit résidentiel. Tapis mur à mur dans le salon, corridor, escaliers. Prix \$21.000, Comptant \$6.000. Appeler Mme Brien. F. Huber, courtier 679-3320 19-5-69

#### TAILLEUR

Fous avec mesure ou emporté? Faites ajuster vos vêtements, habits ou uniformes, transformés en vêtements dignes d'être vus.

DROLET TAILLEUR - SPÉCIALISTE - Habits et costumes sur mesure 301-est, rue D'UTZEL. Tél: 388-2532 J.N.O.

#### TERRAIN À VENDRE

LAC MÈPHREMMAGOG, terrain 75 x 150, 5 minutes bord du lac, canal face au fermier pour embarcation, site idéal pour professionnels. Tél: 679-1595. 19-5-69

#### TRAVAIL DEMANDÉ

PROFESSEUR/Écrivain, franco-américain, comptabilité, parfait bilingue, doctorat Paris, curriculum vitae intéressant (voir VEDETTES), cherche emploi quelconque juin-octobre, 1415 First Avenue South, DENSON, Iowa 51442. 17-5-69

#### TRANSPORT

BOUSSILE Transport, dépannage, location locale, longue distance. Emballage, entreposage 725-2421. 17-5-69

LES PREMIÈRES RÉACTIONS DU NORD-VIETNAM AU DISCOURS DE NIXON ONT DÉÇU WALL STREET

potins financiers

La Bourse de Londres était instable, hier, et des pertes furent enregistrées dans tous les compartiments de valeurs mobilières.

Le rejet, par le Nord-Vietnam et le Vietcong des propositions de retrait de leurs troupes en même temps que celles des Américains du Sud-Vietnam, tel que proposé par Nixon dans son discours d'avant-hier soir, a découragé bien des spéculateurs, si l'on en juge par la tenue des stocks hier à Wall Street et sur d'autres marchés.

Les Laiteries Leclerc Inc. de Granby, ont déclaré un dividende trimestriel de 12 cts l'action, payable le 15 juin 1969 aux actionnaires, immatriculés le 30 mai 1969.

La Banque du Canada a adjugé, hier, \$130,000,000 de billets du Trésor, à 91 jours, à un prix, représentant un rendement moyen de 6,74 p.c., au regard de 6,79 p.c. la semaine dernière.

Le Dr Hans-Gerd Giese, vice-président et directeur général de la division des produits pharmaceutiques de la société Hoechst du Canada Limited, vient de terminer avec succès des cours supérieurs en administration à la Harvard School of Business Administration.

Il y aurait 50 fabricants d'automobiles sur notre continent et si l'on en croit certaine déclaration, Bombardier Limited déclarerait, à elle seule, 50% du marché nord-américain. Ce facteur, ainsi que sa tendance vers une plus grande diversification de ses produits expliquerait la fermeté de ses titres en Bourse hier.

La Commission des valeurs mobilières enquête sur certains aspects des récentes transactions sur Revenue, plutôt lourdes hier.

La Banque Industrielle de Développement affiché hier le 30 avril 1969 un total de prêts et placements de \$319,119,370, soit \$2,856,824 de plus qu'à la fin du mois précédent.

Merrill Lynch vient d'acquiescer Royal Securities Corp., une firme

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Intéressant accord pour la Canadian Vickers Limitede conclu avec Sandy Hills Corporation

Selon C.N.W. MM. J. Walter Juckett, président de Sandy Hill Corporation, Hudson Falls, N.Y., et J. Eric Harrington, président et chef de l'exécutif de la Canadian Vickers Limitede de Montréal, Canada, ont annoncé, conjointement, la signature d'un accord, en vertu duquel la Sandy Hill accorde à la société canadienne l'autorisation de vendre et de fabriquer, au Canada, la machinerie destinée à la fabrication du papier concue et mise au point par la société de Hudson Falls.

Établie en 1958, la Sandy Hill se spécialise dans la création et le rendement à l'industrie canadienne des pâtes et papiers en plein essor.

Grâce à cette entente avec la Sandy Hill, la Canadian Vickers sera dorénavant en mesure d'offrir de la machinerie moderne et de bon rendement à l'industrie canadienne des pâtes et papiers en plein essor.

Le bénéfice net de la Société Acres Limited a accusé une forte augmentation

La société Acres Limited a annoncé, pour la période de six mois se terminant le 30 avril 1969, des revenus records de \$7,814,000 et un bénéfice net de \$407,000.

Par rapport à la même période, l'an dernier, cela représente une augmentation de 17% dans les revenus et de 49% dans les bénéfices nets.

Au début de l'année en cours, Acres Limited, la plus importante compagnie canadienne d'ingénieurs-conseils et d'urbanistes, a, pour la première fois, fait une offre de vente d'actions au public.

Le premier rapport intermédiaire bi-annuel de la compagnie énonce notamment, "Au cours de cette période, l'acquisition de nouveaux contrats a dépassé les prévisions. Nous n'en continuons cependant pas moins de demeurer prudents dans nos projections futures dans certains secteurs de notre marché. Cette attitude prudente est justifiée par des coupures possibles dans les dépenses en immobilisations dans le cadre des mesures adoptées par les gouvernements du Canada et des E-U pour enrayer plus efficacement les tendances inflationnistes.

Investors Overseas Services (I.O.S.) assistera un nouveau fonds mutual suédois

On annonce qu'Investors Overseas Services (I.O.S.) s'est engagée à fournir conseils et assistance techniques à Svenska International Investment Fonden (Interfond), un nouveau fonds mutual suédois.

Le groupe qui a établi ce fonds a à sa tête le comte Carl Johan Bernadotte, le plus jeune fils du roi Gustave VI Adolphe de Suède. Le comte est président du Conseil d'Interfond, dont les autres administrateurs sont: Sten Ahlberg, président du conseil d'administration d'Ahlgrenska Moebler AB, Stockholm, une des principales fabricatrices de meubles de Suède, et Lennart Soederstrom, président du Conseil d'AB Industricentral, sociétés d'administration de propriétés immobilières.

La distribution d'Interfond est assurée dans toute la Suède par INFO (Investment Information AB).

La politique de placement d'Interfond lui permet de faire des placements en Suède et sur le marché mondial, et grâce aux contrats d'assistance technique conclus entre les deux sociétés suédoises et I.O.S., Interfond pourra mettre à profit l'expérience acquise par I.O.S.

Le groupe Investors Overseas Services comprend plus de 50 sociétés exerçant leur activité dans les domaines des fonds mutuels, de l'administration des placements, de la souscription à forfait, de l'assurance, de la banque et de l'immobilier. I.O.S. administre présentement un actif de plus de E.U. \$1,8 milliard, pour plus de 750,000 clients demeurant dans plus de 100 pays différents.

Canadian International Power Co vient de traverser un bon 1er trimestre et compte un nouveau président

Canadian International Power Company Limited et ses filiales viennent de faire parvenir à leurs actionnaires un état consolidé de leurs revenus et dépenses pour le 1er trimestre terminé le 31 mars 1969, avec comparaison avec la même période trimestrielle en 1968, ainsi que pour les 12 mois terminés le 31 mars 1969, au regard des 12 mois terminés le 31 mars 1968. Il ressort du message de M. Wm. M. Hickey, président du conseil d'administration, accompagnant cet état consolidé, que "l'entreprise a connu une amélioration marquée durant les 3 premiers mois de cette année". Son revenu d'exploitation n'a-t-il pas augmenté de 12,3%, à \$11,751,217, par rapport aux 3 premiers mois de 1968? Quant à ses ventes d'électricité, elles ont augmenté de 12,5%. En dépit d'une provision accrue de 23% pour l'impôt sur le revenu, ses recettes furent équivalentes à \$1,06 par action ordinaire vs 0,99 cts au 31 mars 1968, compte tenu de l'ajustement nécessaire par suite du fractionnement des actions à raison de 5 pour 4, survenu depuis lors. Pour les 12 mois terminés le 31 mars 1969, les recettes furent équivalentes à \$4,28 l'action, à rapprocher de \$3,94 durant les 12 mois précédents. M. Wm. M. Hickey, après quelques données sur les activités de Canadian International Power Co, à l'extérieur, annonça que, le 9 mai, M. Morley G. Taylor a démissionné comme président et administrateur et il lui paya un tribut d'hommage pour les nombreux services rendus à l'institution, puis, il annonça que son successeur était M. John Kazakoff. Nos félicitations.

NOMINATIONS ATLAS CONSTRUCTION CO LIMITED



Victor Landriault Gustave Joli-Coeur, Ing. M.I.C.S.

Le Conseil d'administration de la compagnie Atlas Construction Co Limited a le plaisir d'annoncer les nominations de Messieurs Victor Landriault et Gustave Joli-Coeur, ing., au poste de Gérant senior de projet.

Monsieur Landriault a débuté pour notre compagnie en 1947 au Barrage des Joachims, après avoir acquis plusieurs années d'expérience dans l'industrie minière. Il a été surintendant de plusieurs chantiers de travaux d'envoie.

Diplômé en génie civil de l'Université Laval en 1952, monsieur Joli-Coeur, ing., a travaillé en qualité d'ingénieur de projet et ensuite, a rempli les fonctions de surintendant sur des chantiers de construction de routes, ponts, tunnels et autres grands travaux.

BOURSE DE MONTRÉAL

Table with columns: Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE, Ventes, Reut, Bas, Ferm., Ch. and various stock symbols like Agathis, Alcan, Algoma, etc.

Fonds mutuels

Table with columns: Cours fournis par Francis I. Dupont et Co., Offre dem., and various mutual fund names like Adna Mutual Funds, XAFiliated Fund Inc Com, etc.

FONDS COLLECTIF "B"

DIVIDENDE NO 19 La compagnie donne avis qu'un dividende de dix-sept cents (17 cents) l'unité, payable le 15 juin 1969, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "B".

Indices à Toronto

Table with columns: Ind, Gold, SM, WO and various index values like Hier, La veille, Sem. dern., etc.

BÉLANGER, OUELLETTE ET ASSOCIÉS INC. 1224 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 700, Montréal 107, 866-9567

Baisses, plus fortes au début qu'un fermeture

(AFP) — La tendance a été à la baisse jeudi à Wall Street, au lendemain de la déclaration du président Nixon sur le Vietnam. Les investisseurs, qui en achetant, mardi et mercredi, avaient provoqué une hausse du marché, dans l'attente d'une initiative permettant aux pourparlers sur le conflit vietnamien de progresser, semblent avoir été déçus par les premières réactions vietcong et nord-vietnamiennes, aux propositions en huit points du président des E.U. La presque totalité de la baisse, dans un marché moins actif, a été acquise dès l'ouverture de la séance.

Les écarts enregistrés ont été souvent peu importants. La tendance est restée à la hausse aux alimentaires, aux aériennes, où United Airlines est en net progrès. Les replis l'emportent, en revanche, aux cinémas, radio-télévisions, aéronautiques, chimiques, marquées par un recul de Dow Chemical, et aux caoutchoutières. Les automobiles ont Ford progresse légèrement et General Motors se replie, en recul modéré. Baisse également des électroniques, notamment de General Electric et de Sperry Rand. La tendance a été irrégulière aux pharmaceutiques, avec des progressions de Syntex et de Pfizer, aux ordinateurs, imprimées, sidérurgiques et tabacs. Les chemins de fer ont perdu quelques fractions et les services publics ont été soutenus.

La place locale a vu hier ses industriels progresser

La Bourse de Montréal a réalisé hier des progrès modérés, alors que les transactions ont été nombreuses durant l'après-midi. Le négoce a été particulièrement actif en matinée.

Les industrielles étaient en hausse. Les courtiers ont attribué ces gains à des prises de bénéfices. L'allure plus lente des transactions durant l'après-midi reflétait les tendances à la baisse à Wall Street.

Parmi les banques, Toronto-Dominion a grimpé de 1-4 à 21-14, la Banque de Montréal de 1-4 à 15 et la Banque canadienne impériale de 1-8 à 20-34, cependant que la Banque de la Nouvelle-Ecosse fléchissait de 1-4 à 23-3-8 et la Banque royale de 1-8 à 22-3-4.

Parmi les industrielles, Trans Canada Pipelines a avancé de 1-2 à 82, Shell Canada de 1-2 à 28-1-2, Cannon de 5-8 à 18-1-8 et Moore Corporation de 5-8 à 36-1-2. Bombardier, inscrite mardi à la Bourse, a gagné 7-8, passant à 19-7-8. British American Bank Note a reculé de 3 points à 56. Radio Engineering de 1-2 à 35-1-4 et Hudson's Bay Company de 1-1-8 à 21-5-8. Canada Packers, Southern Press et le Canadian Pacific ont tous fléchi d'un point à 17, 66 et 89, respectivement.

Brazilian Light a grimpé de 3-4 à 26-1-4. Parmi les valeurs minières et pétrolières, Aquitaine a progressé de 1-3 à 21, cependant que Pacific Petroleum de 7-8 à 39-5-8. International Paper a grimpé de 13-4 à 47.

À la Bourse Canadienne, Wabasso a reculé de 1-5-8 à 21-2-1 et Pembroke Electric de 1-3-8 à 28-1-2. Parmi les spéculatives minières et pétrolières, Ranger a grimpé de 2 points à 22-4.

À l'indice, les industrielles ont avancé de 78, passant à 205-88; les banques de 64, passant à 180-92, et les services publics de 49, passant à 168-78. Les papeteries ont regagné de 12, passant à 132-58.

Le volume pour les deux marchés s'inscrivait à 1,570,300 actions au regard de 1,684,600 actions mercredi.

Le marché minier a paru soutenu jusqu'à fermeture hier. Après avoir atteint des sommets au début de la séance de jeudi à la Bourse de Toronto, les valeurs ont subi des prises de profits redoublées à la tendance de Wall Street.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 299 à 274. Les industrielles ont avancé de 35 à 198,07. Parmi les pétroles, Texaco a avancé de 1-2 à 32; Shell Ca-

Titres au Comptoir

Table with columns: Titres au Comptoir and various stock symbols like Agathis, Alcan, Algoma, etc.

Indices des obligations à N. Y.

Table with columns: Hier, La veille, Sem. dern., etc. and various bond indices.

Indices à New York

Table with columns: Hier, La veille, Sem. dern., etc. and various NY indices.

À noter...

Patino Mining Corp. a gagné \$2,013,000 durant le premier trimestre, soit l'équivalent de 46 cts l'action vs \$506,000 ou l'équivalent de 12 cts l'action durant la même période l'an dernier.

Home A a reculé de 2-1-2 à 87 et Home B de 1-3-8 à 65-1-2. Les valeurs de Home ont monté depuis que Texaco Inc. des États-Unis a annoncé une découverte de pétrole en Alaska. Ranger a gagné 2-1-2 à 22 et Asamera a perdu 5-8 à 39-1-2.

Consumers Distributing, cotée depuis lundi dernier, a monté de 1 à 48-1-2. CHUM A a grimpé de 1-3-8 à 19-1-4 et Alberta Gas Trunk de 1-4 à 45-1-4. ATCO a perdu 7-8 à 12-3-8.

L'indice des pétroles de l'Ouest a reculé de 1,89 à 288,43 et les métaux communs de 22 à 120,65. Les aurifères ont gagné 20 à 258-92.

Magna Electronics Corp. a l'intention d'acquiescer 48% des actions de Digital Systems Associates Ltd., une compagnie privée d'Ottawa.

MM. R. A. Booth, G. G. Loring, E. Motley et E. T. Skinner viennent d'être élus membres du conseil d'administration de Boston Common Stock Fund, un fonds mutuel investissant dans les valeurs canadiennes et américaines.

SAULT STE-MARIE\*\*, TIMMINS ET KAPUSKASING\*\*\* GEORGIAN BAY AIRWAYS. Départs réguliers deux fois par jour de L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL vers OTTAWA - NORTH BAY - SUDBURY. SAULT STE-MARIE\*\*, TIMMINS ET KAPUSKASING\*\*\*. Voyages à bord d'un bi-moteur confortable. Plus de 20 ans d'expérience à votre service. Réservations et informations 514/631-6643. Siège Social - Parry Sound 705/746-2175. Téléc 028-771

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various stock indices and individual stock prices.

Gérant de la Canada-Vie



ERIC BOURGET
La Compagnie d'Assurance de Canada sur la Vie a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Eric Bourget...

ELECTION A LA MUTUELLE S.S.Q.



M. Victorin B. Laurin Ing.
Le Président de la Mutuelle S.S.Q. M. Paul-Emile Charron annonce la récente élection de M. Victorin B. Laurin...

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various stock indices and individual stock prices.

COMPTABLES AGRÉÉS
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC

MEMBRÉS DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
-- Établi en 1880 --
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Large directory of Chartered Accountants (Comptables Agréés) in Quebec, listing names, addresses, and contact information for numerous firms.

Table of stock market data for Montreal, including various stock indices and individual stock prices.

Advertisement for Hertz car rental, featuring the slogan 'En fin de semaine Hertz a des voitures à ne saoir qu'en faire' and a picture of a car.

# l'information

## Aaron éclate avec deux circuits, et les Braves l'emportent de justesse 6 à 5

NEW YORK — Hank Aaron a canoné hier ses sixième et septième circuits de la saison et s'est ainsi avéré le meneur des siens dans la victoire de 6 à 5 des Braves sur les Mets de New York. Sonny Jackson, s'est lui aussi illustré, en frappant un triple, qui a fait produire deux points.

Aaron, qui connaît présentement son meilleur début de saison depuis ses douze dernières années, dans le baseball majeur a frappé son premier circuit dans la troisième

manche, alors qu'aucun coureur n'était sur les sentiers. Ce circuit fournissait aux Braves une avance de 4 à 1 dans le match.

Aaron a ensuite cogné son deuxième circuit de la rencontre dans la septième manche, avec un homme sur les buts, portant ainsi l'avance des Braves à 6 à 2. Ce deuxième circuit de Aaron, était le 517 ième de sa carrière.

Outre Aaron et Jackson, les autres points des Braves, furent produits par Boyer et par

Bob Tillman, tandis que Orlando Cepeda méritait trois simples, dans l'élan victorieux des Braves.

Le lanceur des Mets de New York Pat Jarvis avait bien débuté la partie, n'accordant que quatre coups sûrs dans les sept premières manches de jeu. Mais Jarvis devait être envoyé aux douches, après

deux simples consécutifs de Tommie Agee et de Wayne Garrett dans la huitième.

Le lanceur de relève, Cecil Upshaw, n'a guère fait mieux que Jarvis, alors qu'il a accordé deux simples, faisant produire un point et effectuant un mauvais lancer qui permettait à Atlanta de marquer le point victorieux.

## Magestic Prince sera encore le grand favori

BALTIMORE (MARYLAND) (AFP) — "Majestic Prince", récent vainqueur du "Kentucky Derby", "Arts and Letters" et "Top Knight", les meilleurs "trois ans" actuellement aux Etats-Unis, sont parmi les huit engagés qui samedi prendront part à Baltimore au "Preakness Stakes", deuxième épreuve de la "Triple Couronne" des trois ans après le "Derby" et avant le "Belmont Stakes" en juin.

"Majestic Prince", le poulain du millionnaire (en dollars) canadien Frank McMa-

hon et entraîné par l'ancien "crack" jockey Johnny Longden en est devenu favori à 6 contre 5, devant "Arts and Letters", dont le jockey sera le panamien Braulio Baeza, battu d'une encolure dans le "Derby", qui est à 3 contre 1 et "Top Knight", qui sera monté par le panamien Manuel Ycaza, à 4 contre 1.

La course, l'une des épreuves les plus populaires aux Etats-Unis, sera dotée de 182.000 dollars de prix dont 129.500 iront au vainqueur, 30.000 au deuxième, 15.000 au troisième et 7.500 au quatrième.

## Une étude démontre la supériorité des Noirs

PITTSBURGH (PA) — Une étude tente à démontrer que les Noirs éprouvent plus de difficultés que les Blancs à graduer dans les ligues majeures de baseball même s'ils affichent de meilleures moyennes offensive et défensive dans les deux ligues.

L'étude révèle également que peu de Noirs américains et pratiquement aucun Noir latino-américain reçoivent des bonis de plus de \$20.000 pour signer leur premier contrat.

Mais il y a une très petite différence de salaire entre les étoiles noires et blanches comme Willy Mays, Bob Gibson, Denny McLain, Roberto Clemente, Jim Bunning, Ernie Banks et Roger Maris, souligne l'étude de 1968.

"Mais je serais loin de blâmer le baseball pour cette situation, car l'amélioration du statut des Noirs a été formidable", a déclaré le Dr Leonard Rapping, professeur en sciences économiques à l'université Carnegie-Milton.

Rapping et Anthony Pascal, directeur de recherches à l'emploi de Rand Corp., Santa Monica, Californie, ont fait l'étude afin de déterminer s'il est vrai qu'il n'y avait pas de discrimination salariale chez les athlètes. L'étude, non encore terminée, a porté surtout sur le baseball.

Les salaires

Selon Rapping, les lanceurs super-étoiles ont reçu le salaire minimum de \$51.400 tandis que les autres joueurs recevaient une moyenne de \$48.400. Le salaire minimum de tous les joueurs de baseball s'est élevé à \$22.000.

Rapping a également souligné que les joueurs noirs obtenaient moins d'engagements publicitaires que les joueurs blancs pendant le saison morte, que les Noirs avaient moins d'opportunités de commanditer des produits et que les instructeurs, gérants et directeurs noirs étaient moins nombreux.

Il y a plus de Noirs dans la Ligue nationale que dans la Ligue américaine, "mais le nombre tente à s'égaliser".

Vingt-sept pour cent des joueurs sont noirs dans la LN et 18 pour cent dans la LA.

Selon l'étude, "les Noirs sont supérieurs aux Blancs si on les compare position par position".

Les moyennes cumulatives au bâton dans les ligues majeures sont les suivantes: receveurs, Blancs 238-Noirs 279; 1er et 3e buts, Blancs 265-Noirs 277; 2e buts et arrières-courts, Blancs 246-Noirs 257; voltigeurs, Blancs 266-Noirs 273; joueurs d'utilité, Blancs 253-Noirs 266.

# sportive

## Baseball

### LANCEURS PROBABLES AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Baltimore (Hardin 2-3) à Kansas City (Nelson 2-3) (Soir)
Détroit (Wilson 1-8) ou (Searna 2-1) à Minnesota (Perry 3-1) ou (Chance 3-0) (5)
Chicago (John 3-0) (Soir)
Washington (Coleman 2-3) à Cleveland (Paul 1-0) (Soir)
California (May 1-3) à New York (Peterson 4-4) (Soir)
Seattle (Pattin 5-1) à St. Louis (Selbert 3-3) (Soir)

Ligue Nationale
Atlanta (Pappas 2-7) à Montréal (Stoneman 3-3) (Soir)
San Francisco (McCormack 1-0) à Philadelphie (Fryman 3-1) (Soir)
New York (McGraw 3-0) à Cincinnati (Fisher 1-0) (Soir)
Chicago (Holtzman 5-1) à Houston (Dierker 5-3) (Soir)
St. Louis (Carlton 2-6) à San Diego (Santorum 1-2) (Soir)
Pittsburgh (Ellis 2-3) à Los Angeles (Sutton 4-3) (Soir)

### CLASSEMENT Ligue Américaine

DIVISION EST				
	G	P	Moy	Diff.
Baltimore	23	12	657	—
Boston	20	11	645	1
Washington	17	18	486	6
Détroit	14	16	467	6 1/2
New York	13	21	382	9 1/2
Cleveland	6	21	222	13

DIVISION OUEST				
	G	P	Moy	Diff.
Minnesota	16	10	655	—
Oakland	20	11	645	—
Chicago	13	12	520	4
Kansas City	15	16	484	5
Seattle	13	18	419	7
California	11	18	379	8

### Ligue Nationale

DIVISION EST				
	G	P	Moy	Diff.
Chicago	23	11	676	—
Pittsburgh	17	15	531	5
New York	15	18	458	7 1/2
St-Louis	14	18	438	8
Philadelphie	12	17	414	8 1/2
Montréal	11	19	367	10

DIVISION OUEST				
	G	P	Moy	Diff.
Atlanta	22	10	688	—
San Francisco	19	13	594	3
Los Angeles	18	13	581	3 1/2
Cincinnati	15	16	484	6 1/2
San Diego	15	21	417	9
Houston	13	23	361	11

### HIER Ligue Nationale

Atlanta 5 - New York 5				
Atlanta	031	001	100-6	12 0
New York	100	100	030-5	8 0
Jarvis	Upshaw	8 et	Tillman	Cardwell
Di Laura	4	Koonce	5	A. Jackson
Martin	G	Jarvis	3-2	P. Cardwell
1-6				

Cincinnati 9 - Philadelphie 7				
Cincinnati	000	000	000-0	6 1
Philadelphie	001	023	01x-7	11 0
Clonger	Carroll	5	Noroga	8 et
Corrales	Beuch	7	Wise	et Ryan
4-2	P	Cloninger	1-5	Cl
1-6				

## Rich Allen cogne quatre coups sûrs et les Phillies l'emportent 7 à 0

PHILADELPHIE — Rick Wise a accordé cinq coups sûrs seulement hier aux frappeurs des Reds et a mené les siens à une victoire de 7 à 0 contre les Reds de Cincinnati.

Chez les frappeurs pour les Phillies, Rich Allen et Deron Johnson ont accumulé à eux deux pas moins de six coups sûrs et ont été les meneurs incontestés de la rencontre.

Allen a frappé son cinquième circuit de l'année, dans la huitième et a obtenu trois simples, pour faire produire deux points.

Johnson pour sa part, a frappé un simple et un double et a également fait produire deux points.

Les Phillies mettaient ainsi fin à une longue période de léthargie au cours de laquelle ils avaient perdu six matches d'affilée.

## BOXE

### Cléroux et Pivin triomphent

MONTREAL — Robert Cléroux a maintenu l'offensive jusqu'à la fin hier soir, alors qu'il remportait une brillante victoire par décision, unanime en 10 rounds, sur son adversaire Pretty Boy Felstein.

Dans l'autre combat d'importance à l'affiche, hier, la Granbreen Luc Pivin, a démenti l'opinion des experts, en attirant la pitié de la foule sur son adversaire qui n'était vraiment pas de classe pour lui. Savoie a du s'avouer vaincu dans la sième ronde, par décision unanime.

## En bref

ROUSSIN — Le centre athlétique Roussin, deviendra une colonie de vacances pour 8 semaines, de la saison estivale. La direction du centre vient d'annoncer qu'elle sera en mesure d'offrir aux jeunes, durant les mois de juillet et août, diverses activités sportives.

## Trois concurrentes canadiennes prendront part au championnat mondial à B. Bonnets

Les noms des trois représentantes du Canada, qui participeront à la série de courses pour établir la championne mondiale chez les conducteurs, ont été dévoilés hier.

Les représentantes canadiennes seront Mildred Williams, Bobbe Huntress et Georgette Plouffe, toutes font présentement campagne à la piste Rideau Carleton d'Ottawa.

Mme Williams et Mile Huntress sont d'origine américaine, mais elles se produisent régulièrement sur les pistes canadiennes. Mile Plouffe est native de Hull.

Les trois connaissent le tracé de Blue Bonnets, où sera disputée la finale de la Mondiale des conducteurs féminins, dimanche après-midi le 8 juin prochain.

Brandywine de Wilmington, Delaware, le 23 mai.

La piste Monticello de New York sera la scène de la deuxième tranche une semaine plus tard, tandis que la grande finale aura lieu à Blue Bonnets, le 8 juin.

Un système de points sera utilisé pour déterminer la championne mondiale.

Les billets pour l'événement du 8 juin seront en vente à différents endroits de la ville dès le début de la semaine prochaine.

Entre-temps, le programme de ce soir sera marqué d'un amble-conditions d'un enjeu

de \$5,000 et opposant six chevaux.

St. James Street a hérité du premier choix au tableau des sélections matinales, tandis que Blossom Time et Fitzgerald sont considérés comme les principaux aspirants.

Les autres seront Marvin Crain, Gay Parader et Runnymede Chuck.

Il s'agira de la première course de Blossom Time à Montréal depuis février dernier. Après son départ de Blue Bonnets, l'excellente jument de la ferme Miron a fait campagne à Rockingham, Mohawk et Greenwood.



Les gagnants des trophées Julien et Daoust, dévoilés lors de la soirée annuelle des mérites, à Ottawa, mercredi, apparaissent ci-haut en compagnie de deux autres lauréats aux titres de promoteur et d'instructeur. Il s'agit, de gauche à droite, de MM. André St-Martin, de Hull, promoteur, Robert Guertin, de Hull également, instructeur, Hervé Filion, conducteur étoile dans les courses sous harnais et Gérard Cassan, étoile du patinage de vitesse. (Téléphoto PA)

## 117 médailles seront attribuées à Munich

MUNICH (AFP) — Trente-neuf médailles d'or couronneront les épreuves d'athlétisme qui se disputent lors des Jeux olympiques de Munich en 1972, soit 24 d'entre elles aux disciplines masculines et 15 aux féminines.

Jusqu'à présent, 12 seulement allaient aux Dames qui voient à présent l'éventail de leurs disciplines étendu aux 1.500 mètres, 4 fois 400 et 200 m-haies.

Ces modifications ont été annoncées par le comité d'organisation des Jeux de Munich après un entretien avec des représentants de la Fédération internationale d'athlétisme IAAF.

L'IAAF avait délégué Donald Pain et le président du comité pour l'Europe, Adrian Paulen, à Munich. Le comité d'organisation était représenté par le secrétaire général Herbert Kunze et par le directeur des sports, Ernst Knoesel. La fédération allemande d'athlétisme était notamment représentée par son président, le Dr Max Danz, et par le vice-président Heinz Karger.

Installations

La question des installations olympiques destinées aux disciplines et au programme d'athlétisme ont été le point principal de ces entretiens. Les plans de construction présentés ont obtenu l'accord de principe de l'IAAF.

Selon le comité d'orientation, les interlocuteurs ont été d'accord pour proposer à l'IAAF et à l'IOC de porter à neuf le nombre de jours réservés aux disciplines athlétiques en raison notamment de l'augmentation de leur nombre qui passe de 35 à 39.

Celles-ci se dérouleront vraisemblablement du 31 août au 8 septembre alors que les Jeux commenceront le 26 août et se termineront le 10 septembre 1972.

L'IOC devra cependant prendre encore une décision au sujet du calendrier lors de son congrès qui se tiendra, du 5 au 11 juin 1969, à Varsovie.

En ce qui concerne le revêtement de matière plastique des pistes du stade olympique, une décision ne doit intervenir qu'en 1970.

## Jouez davantage, à meilleur prix

sur le parcours grandement amélioré du Chantecler. Si vous en avez assez de payer les yeux de la tête pour vous faire bousculer sur un terrain encombré, venez vous détendre sur le parcours de 18 trous, entièrement, entièrement renouvelé du Chantecler à Ste-Adèle-en-haut. L'abonnement annuel pour une personne n'est que de \$150; l'abonnement annuel pour la famille \$235. Pas de frais d'initiation. Vous n'attendez pas. Il n'y a jamais foule. Nous n'avons pas seulement amélioré grandement le parcours, nous avons également renouvelé le chalet du club. Et nous assurons la navette entre le parcours et l'hôtel. Venez jouer au golf au Chantecler. C'est magnifique! ... et à 45 minutes seulement par l'autoroute des Laurentides.

**seul à Québec**

à mettre à votre disposition une chambre munie d'une TV couleur (RCA bien sûr) reliée à Télécâble (9 canaux)

Près du centre ville, du pont, de l'aéroport — Grandes chambres et suites — Plusieurs salles de conventions — dont l'une de 450 places — Salle à manger — Piano bar — piscine

ALBERGUE DES GOUVERNEURS CONGRESS INN

3030, boul. Laurier, Québec 10, T.W.X.; (610) 571-5728  
Téléphone: (Montréal) 241th 80230 (Québec) (418) 651-3030  
telex code: M P

Reservations pour le golf: 861-2429.

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- Vanité, haute opinion de soi.
- Couverte de nuages. — Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose.
- Petite maille très légère, qui se porte à la main. — A vous.
- Dans. — Considéré. — S'adresse à la Divinité.
- Système fondé sur le schéma.
- Au golf, petite cheville. — Dans. — Entre le chaud et le froid.
- Art de lancer. — Cesser l'allaitement d'un enfant pour lui donner une alimentation plus solide.
- Militaire affecté au service d'une arme. — Notre-Seigneur.
- Transpirer. — Somme que l'assuré doit à l'assureur.
- En les. — En les. — Sert à percer le cuir.
- Utilise. — Soumis à la patente.
- Engage de nouveau — Pourcentage.

**Verticalement**

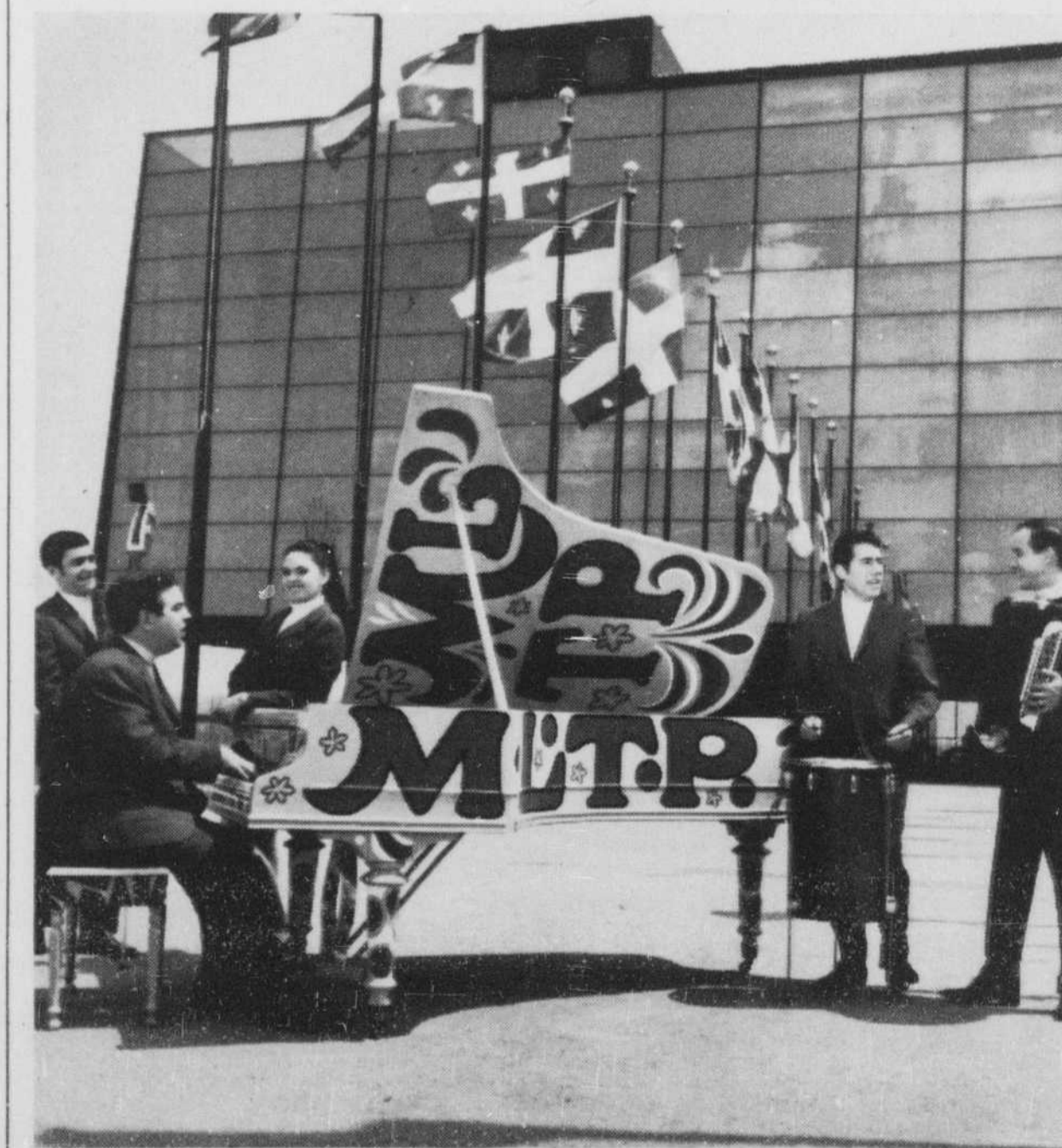
- Se dit d'organismes chargés de la gestion de fonds destinés à être investis.
- Etat d'une voix d'enfant quand elle mue à la puberté. — Du verbe avoir.
- Pieu aiguisé à un bout.

**Solution d'hier**

1. JOLITMENTISIO  
2. UNIVERSALLEIS  
3. RATONNEPRI  
4. AGITERATIVE  
5. GRAREMENTIR  
6. GEMISTRISTIE  
7. L'UNITENTE  
8. ATERRASTE  
9. IDEEAVARIER  
10. RETRACONLE  
11. ETRICROTULI  
12. RUEEVANSIEN

## AIME-LE TON PLAISIR

Salut terre des hommes!



# Molson, là tu parles!

Brasée au Québec par Molson

# L'information

# sportive

## Le monde du sport est durement frappé par la mort de deux de ses plus illustres représentants: MM. Shaughnessy et Malone

M. Frank Shaughnessy, personnalité sportive bien connue, ancien président de la Ligue internationale de baseball, est décédé aujourd'hui dans un hôpital de la Métropole. Il était âgé de 86 ans.

La carrière de Shaughnessy, tant dans le baseball professionnel que dans le football, a été marquée par le succès. Il a été instructeur d'une équipe de baseball de la Ligue internationale avant d'en assumer la présidence, en 1936. Il était constamment à la recherche de méthodes nouvelles visant à améliorer les règlements du baseball, tant à l'avantage des joueurs que des spectateurs.

Il a dirigé cette ligue jusqu'en 1960 alors qu'il a pris sa retraite à l'âge de 77 ans après 24 ans à la barre de la ligue de baseball mineur la plus fructueuse. Les gouverneurs lui ont accordé une pension à vie de \$10 000.

Après une carrière mouvementée dans les clubs fermés de la Ligue américaine durant sa jeunesse et des séjours plus ou moins brebs dans les collèges américains à titre d'instructeur de football, Shaughnessy, qui était originaire de Amboy, Ill., s'établissait à Montréal alors qu'il acceptait le poste d'instructeur de l'équipe de football de l'université McGill.

Alors qu'il était instructeur dans la Ligue internationale, en 1933, il mit au point une formule pour les séries éliminatoires qui fut par la suite adoptée par toutes les ligues mineures.

**Un seul revers**

Sa carrière n'a cependant pas pris fin le jour où il a pris sa retraite comme président de la ligue qu'il contribua à bâtir.

Les Dodgers de Los Angeles, aux prises avec des difficultés financières à Montréal depuis trois ou quatre ans, décidèrent d'abandonner la franchise des Royaux de Montréal en qualité de club ferme.

Shaughnessy se mit aussitôt à l'oeuvre avec toute l'ardeur qu'on lui connaissait pour trouver une autre équipe professionnelle disposée à patronner les Royaux. Lorsqu'il trouva enfin des financiers disposés à sauver les Royaux, il était trop tard. Tommy Richardson, qui avait succédé à Shaughnessy à la présidence de la Ligue internationale, avait transféré la franchise de Montréal à Syracuse, N.Y., avant que Frank puisse obtenir une garantie.

Ce fut l'un de ses rares échecs de sa longue et fructueuse carrière dans le sport professionnel.

### Avec les Royaux

Durant l'été, il jouait au baseball à Ottawa. Il y fit la connaissance de Catherine Quinn qui allait devenir son épouse. Le couple eut neuf enfants, soit huit garçons et une fille.

Bien qu'il fut citoyen américain, Shaughnessy s'est enrôlé dans l'armée canadienne durant la première grande guerre et il revint d'outre-mer avec le rang de capitaine.

En 1921, il retourne avec la Ligue internationale à titre de joueur instructeur de l'équipe de Syracuse. Six ans plus tard, on le retrouve avec les Tigers de Détroit, de la Ligue Américaine, à titre d'instructeur, poste qu'il a conservé pendant deux saisons.

A titre d'instructeur des Royaux de Montréal, de la Ligue internationale, en 1933, Shaughnessy a conduit l'équipe à son premier championnat de la ligue en 36 ans.

## Le rapport Rae apporte des réponses réelles à des problèmes réels, selon le R.P. "Sablon"

OTTAWA (PC) — Le père Marcel de la Sablonnière est d'avis que le rapport du comité d'étude sur les sports au Canada apporte des réponses réelles à des problèmes réels et qu'il appartient maintenant au gouvernement de passer à l'action.

Conférencier à la cérémonie de présentation des trophées Julien et Daoust, le directeur du centre des loisirs de l'Immaculée-Conception et vice-président de l'Association olympique canadienne a

dit que ce rapport, dans son ensemble, présentait des recommandations fort valables.

"Il est dommage, dit-il, que les journaux aient faussé son orientation en insistant tant sur la mention qui est faite d'un article du contrat des joueurs de la Ligue nationale et de la réponse apportée par le président Clarence Campbell."

**Parc national**

Parlant de plein air, de

sport et de campisme, le père de la Sablonnière a également exprimé l'espoir qu'il y ait entente entre le gouvernement fédéral et le Québec en vue de la création d'un parc national en Gaspésie "pour donner au Québec les terrains de camping dont il a besoin".

Le conférencier a enfin invité les adultes à penser aux jeunes dans l'organisation de loisirs.

"Il faut faire notre part, a-t-il dit, dans cette société où tout est remis en ques-

tions. Les jeunes s'affranchissent très vite et tout vacille sous eux dans cette société.

"Plus rien ne paraît valable pour les jeunes qui se débarrassent des tabous qui nous ont marqués. Ne soyons pas pris de panique. Les jeunes, ils sont plus seuls que jamais et ils ont besoin de points de repère. C'est là que notre rôle s'insère et n'oublions pas que le sport recrée une valeur formatrice immuable."

### Au hasard des nouvelles

**JIM LYTTLE**, joueur de champ-arrière a été rappelé par les Yankees de New-York, du club (ferme) de Syracuse. En retour, Dick Simpson, a été cédé. Lyttle, âgé de 23 ans seulement, avait conservé avec Syracuse, une moyenne de 329.

**LOUG SANDERS**, sixième en ce qui concerne les bourses remportées lors de tournois, sera présent à l'Omniium de golf canadien, qui se tiendra au Pinegrove du 24 au 27 juillet. Sanders a remporté pas moins de 20 tournois chez les professionnels, accumulés ainsi la jolie somme de \$550 000 dollars.

**JOE CROZIER**, le géant général des Canucks de Vancouver, a déclaré hier, que les excuses du président de la NHL, M. Clarence Campbell, à l'endroit de la non-participation de Vancouver dans la Ligue, deviennent insupportables. M. Campbell avait souligné que pour le bien du hockey majeur, il serait préférable que Vancouver fasse partie du circuit majeur de hockey.

**CALGARY** — Les championnats canadiens d'escrime, seront disputés à Calgary, à partir d'aujourd'hui. Ils mettront aux prises 95 athlètes masculins et féminins. Le Québec sera représenté par une

équipe de six escrimeurs dans ces championnats qui prendront fin lundi.

**M. ALAIN HERVIEUX**, l'assistant directeur aux sports à la Palettre Nationale, nous informe que le club des vacances des Centres Chénier et Paul-Sauvé seront en activité à compter du 1er juillet prochain. Le thème de cette année sera l'Éducation sportive des jeunes.

**GYMNASTIQUE** — Un total de vingt équipes de gymnastique du Canada et des États-Unis, participeront, samedi le 17 mai, à une rencontre de gymnastique au Centre Sportif de la Cité des Jeunes de Vaudreuil. Ce tournoi est ouvert à toutes les catégories de gymnastes. On sait que la Cité des Jeunes est représentée par l'équipe des Silhouettes, sans doute la plus forte équipe féminine au Canada.

**GEOFFREY DYSON**, qui revient d'un séjour en Angleterre, sera le principal instructeur aux séances de cours en athlétisme, qui auront lieu, à Guelph, du 19 au 29 août.

Plusieurs des athlètes internationaux, tels que Jay Dahlgren, Will Wedmann et Jean Fisher, ont suivi antérieurement ces séances de cours, qui promettent d'être des plus intéressantes.

**Les championnats internationaux "open"** de Belgique se sont poursuivis jeudi sur les courts du Royal Leopold Club à Bruxelles.

Voici les résultats enregistrés: Simple Messieurs — 1/4 de finale: Tom Okker (Hol) bat Roger Taylor (GB) 6/4 - 7/5 - 6/4. Arthur Ashe (USA) bat Roger Hewitt (AFR. Sud) 9/7 - 6/4 - 6/1.

Double Dames — Demi Finales: Chanfreau-Darmon (FR) battent Casals-Hunt (Usa-Austr) 9/7 - 6/3. Dur-Jones (FR-GB) battent Surbeck-Venties (Hol) 6/1-6/4.

Double Mixte 1er tour: Chanfreau - Chanfreau (FR) bat Houdemont — Mme Khan (Bel) 6/3-6/4.

1/4 de finale: Miss Casals — Hewitt (Usa-Afr. Sud) battent Mlle Suurbek-Plotz (Hol-All) 6/1-8/6.

**Les championnats internationaux "open"** de Belgique se sont poursuivis jeudi sur les courts du Royal Leopold Club à Bruxelles.

**Les championnats internationaux "open"** de Belgique se sont poursuivis jeudi sur les courts du Royal Leopold Club à Bruxelles.

**Les championnats internationaux "open"** de Belgique se sont poursuivis jeudi sur les courts du Royal Leopold Club à Bruxelles.

## Les choix de M. Lee

Course	1er	2e	3e
1	2*	5	6
2	6	7*	8
3	1	7	5
4	8	1	3
5	8	7	5
6	5	7	1
7	3	8	1
8	6	3	8
9	2	1	4
10	5*	1	4

## Inscrits à B.B.

**COURSE ÉCOLE AMBIE - 2 ANS** - BOURSE \$500 (pas de pari) DÉPART 7:00 p.m. 1-Folk Singer (J. W. Bakin); 2-Guy Mader (P. Robillard); 3-Clovenland Chert (D. MacTavish); 4-Dagwood Mir (M. Doust); 5-Scott Jeff (P. Battin).

**COURSE ÉCOLE AMBIE 2 ANS - BOURSÉ 1960** (pas de pari) DÉPART 7:10 p.m. 1-Promper Dave (D. MacTavish); 2-Markman Mir (P. Sauvé); 3-Dag Mir (M. Doust); 4-Rudi Drummond (pas nommé); 5-Shudale Playboy (J. W. Bakin).

**PREMIERE COURSE**  
THOT - Non-gagnants de \$5,000 en 68-69. Aussi gagnants de \$5,000 en 68-69 n'ayant pas gagné une course après le 18 avril 1969. Ou, non-gagnants de \$10,000 à vie. BOURSE: \$3,200

1-Vanguard Mir G. Gordon 3-1  
2-Shudale Pitch B. Côté 7-2  
4-Armbré Invader L. Copeland 4-1  
2-Armbré Granite C. Pelletier 9-2  
3-Cagney Hanover R. Poirier 5-1  
5-Winston Pitch R. White 6-1  
6-Belle Wilson C. Poulin 8-1  
8-Mr. Champy M. Erossou 8-1  
9-Non nommé J. C. Martineau 12-1

**DEUXIEME COURSE**  
AMBIE - A réclamer \$1,000 - Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,200

1-Sterling Jones L. Bergeron 3-1  
2-Kawartha Bee Pas nommé 7-2  
3-Lon Johnston J. Hébert 4-1  
7-Louis Scotland R. Bouchillier 8-2  
8-Kevko B. Côté 5-1  
9-Home Place Linda Y. Desjardins 6-1  
4-Cherter Time T. Horton 8-1  
1-Dan Des Direct S. Gros 5-1  
Aussi éligibles:  
Helo Lett M. Turcotte  
Pesky D. C. Bédard

**TROISIEME COURSE**  
AMBIE - Non-gagnants de \$14,000 en 68-69 (Allocations). Aussi gagnants de \$14,000 en 68-69 n'ayant pas gagné une course après le 18 avril 1969. Ou, non-gagnants de \$10,000 à vie. BOURSE: \$3,200

1-Vanguard Mir G. Gordon 3-1  
2-Shudale Pitch B. Côté 7-2  
4-Armbré Invader L. Copeland 4-1  
2-Armbré Granite C. Pelletier 9-2  
3-Cagney Hanover R. Poirier 5-1  
5-Winston Pitch R. White 6-1  
6-Belle Wilson C. Poulin 8-1  
8-Mr. Champy M. Erossou 8-1  
9-Non nommé J. C. Martineau 12-1

**QUATRIEME COURSE**  
AMBIE - A réclamer \$4,000 - Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,600

1-Mr. Chockyette M. Turcotte 5-1  
2-Louis Scotland R. Bouchillier 8-2  
6-Topsy Duke A. Bédard 4-1  
2-Headfast Pick J. G. Brousseau 5-1  
3-Scott Clem J. Martineau 12-1  
4-Earhart McKivo R. Meilleur 8-1  
5-Winning Ace N. Bardier 8-1  
7-Sherman Larry P. Robillard 8-1  
Aussi éligibles:  
Gosens Valley J. J. Martineau

**CINQUIEME COURSE**  
AMBIE - A réclamer \$3,000-45,500 (Handicap) - Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,800

1-Dark Throat Hen. Pilon 8-5  
2-Captain Bob A. Bédard 7-2  
3-Merrie Danter N. Poirier 4-1  
4-Barbara's Value J. G. Brousseau 5-1  
6-Louis Adam A. Boucher 4-1  
9-Cred Castle L. Copeland 5-1  
2-Tennessee Breese L. Hanna 6-1  
4-Foot Steps M. Lachance 8-1  
8-Awanda Hanover A. Bédard 4-1  
3-Quebec Pri. J. C. Martineau 12-1  
Aussi éligibles:  
Monty Lobell M. Lachance  
Speedy Pointer J. C. Martineau

**SIXIEME COURSE**  
AMBIE - A réclamer \$5,000-85,500 (Handicap) - Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,800

1-Minouche D. MacTavish 3-1  
1-Bethel Adios M. Côté 7-2  
8-Jackie Wynne M. Lachance 8-1  
3-Foo Pa P. Batta 9-2  
2-Shady Valley A. Lavallée 5-1  
5-Chocolate Champ J. J. Martineau 12-1  
4-Speedy Satan J. A. Hanna 6-1  
7-Nick Herbert A. Hanna 6-1

**HUITIEME COURSE**  
AMBIE - A réclamer \$10,000-812,000 (Handicap) - Allocations pour l'âge et le sexe. BOURSE: \$1,900

6-Spangier Frost S. Gros 5-1  
7-Gratrot Pat B. Côté 7-2  
3-Good Day D. MacTavish 4-1  
2-Impressive A. Bédard 9-2

## Dernière épreuve de Ralph Boston

NEW YORK (AFP) — John Carlos, le cinquième co-détenteur du record du monde du 100 mètres, qui courra sur 100 mètres et le dernier concours de l'ancien Champion Olympique et recordman du monde Ralph Boston, dimanche à Philadelphie, sont les grandes lignes de l'intense activité qui régnera dans les stades d'athlétisme, samedi et dimanche, aux États-Unis.

Le "méorial Martin Luther King", dimanche à Philadelphie mettra en effet un terme à la grande carrière internationale de Ralph Boston. Il y concourra contre Bob Beamon, le champion olympique et recordman du monde qui lui a succédé dans la hiérarchie et deviendra commentateur sportif à la télévision, tout en exerçant toujours son métier d'administrateur à l'université du Tennessee. John Carlos courant, quant à lui, un 100 mètres spécial et sa forme actuelle permet d'envisager un nouvel exploit.

Apravaut, le sprinter New Yorkais sera produit à Long Beach (Californie) samedi avec les athlètes de son université de San-José, dans l'un des cinq championnats régionaux universitaires du week-end qui auront lieu, outre Long Beach, à Corvallis (Oregón), Lafayette (Louisiane), Ames (Iowa) et Knoxville (Tennessee).

Doug Sanders, le seul joueur amateur qui a réussi à gagner la coupe d'or Seagram dans l'histoire de 33 ans de ce trophée, a annoncé qu'il participerait à l'Omniium de golf canadien cette année. Sanders occupe aujourd'hui le sixième rang au classement de tous les temps des boursiers du golf professionnel. La compétition cette année se déroulera au club Pinegrove du 24 au 27 juillet.

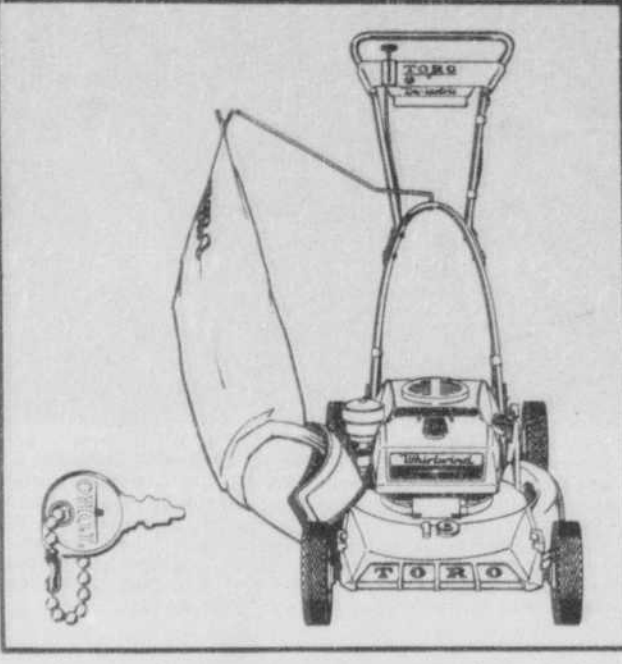
Considéré comme l'un des joueurs les plus spectaculaires du golf professionnel Sanders fait courir les foules. Il aime bien échanger des remarques avec son public et sa tenue vestimentaire retient toujours l'attention. Mais il est sérieux à l'occasion et l'a prouvé en remportant la victoire dans vingt tournois pour une bourse globale de \$550,000.

## Sanders accepte l'invitation

Doug Sanders, le seul joueur amateur qui a réussi à gagner la coupe d'or Seagram dans l'histoire de 33 ans de ce trophée, a annoncé qu'il participerait à l'Omniium de golf canadien cette année. Sanders occupe aujourd'hui le sixième rang au classement de tous les temps des boursiers du golf professionnel. La compétition cette année se déroulera au club Pinegrove du 24 au 27 juillet.

Considéré comme l'un des joueurs les plus spectaculaires du golf professionnel Sanders fait courir les foules. Il aime bien échanger des remarques avec son public et sa tenue vestimentaire retient toujours l'attention. Mais il est sérieux à l'occasion et l'a prouvé en remportant la victoire dans vingt tournois pour une bourse globale de \$550,000.

## TORO... la tondeuse qui démarre comme votre automobile



### LA TORO '69 à démarreur KEY-LECTRIC

Tournez la clé et vous êtes prêt à tondre. Pas de problèmes. Et vous avez des années de démarrage grâce au chargeur (chaque charge donne jusqu'à 80 démarrages).

Le démarreur KEY-LECTRIC est fait pour durer comme tout autre de TORO, notamment: l'écran de sûreté monté à l'arrière et l'ensacheuse à action simple et très efficace. Fiez-vous à TORO et à sa tonte sans souci. Choix de modèles de 19" et 21".

**TORO**  
"Marque exclusive de la Toro Manufacturing Corporation."

Distributeur: **agri-tech**  
2025, ch. Chambly, Jacques-Cartier, P.Q. 674-4967

DISPONIBLE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES SUIVANTS:

**MONTREAL**

ADDINGTON HARDWARE 5463 St-Jacques, Montréal  
ALL BENT PURPLE TOOLS 6107 ouest, Sherbrooke, Montréal  
BERTHOLD'S GRINDING SHOP 1860 Amherst, Montréal  
M.T. CAPORICCI 145 Bichev, Ville St-Pierre  
P.E. CHEVRIER & FILS 170 St-Jacques, Ville St-Pierre  
EMILE CORRELL 818 ouest, Gouin, Montréal  
FERONIERE H. CHRISTIN 11251 est, Gouin, Montréal  
FERONIERE PIGEON 867B de Gros Bois, Montréal  
JEAN GUGLIA & FILS 10318 De Lorraine, Montréal  
INTERNATIONAL ELECTRIC 6500 ouest, St-Jacques, Montréal

J.L. LAFFLEUR LITE 1912 Décarie, Montréal  
LABRIE'S AUTO ELECTRIC 15560 Sherbrooke, Montréal  
LATENDRESSE & FILS 11837 Notre-Dame, Montréal  
LESSARD & TREMBLAY SPORTS 9989 Pie XI, Montréal  
MODELECTRIC HARDWARE 2453 Rockland, Ville Mont-Royal  
MORIN HANDBY STORE 2402 Wellington, Verdun, P.Q.  
J. PASCAL HARDWARE 901 Bleury, Montréal  
PÉPINIERE ST-AUBIN 5755, Grandes Pentes, St-Léonard  
PAQUETTE & FILS 12033 Laurentien, Montréal  
REAL AUTO INC. 1240 Prévost, Lachine  
SAVAREZ MACHINES SHOP 980 Roy, Ville St-Laurent  
JACK VINCELLI 3803 Westmain, Côte St-Luc

**AUTRES REGIONS PAR COMTES**

**ARGENTUEVILLE**  
FAIRWAY SALES & SERVICES 280 Balthasse, Lachute, P.Q.  
HORMADS LEGAULT 545 Bichev, Ville St-Pierre  
HUBERT PROVOST ENRG. 545 Berry, Lachute, P.Q.  
BAGOT M. GÉRARD BLANCHARD 1620, P. Q.  
M.L. BRUNELLE 44 St-Jacques, St-Hughes, P.Q.  
CHAGNON & FILS INC. St-Dominique, P.Q.  
QUINCAILLERIE GUYOT FOREST, Ste-Hélène, P.Q.  
BEAUHARNOIS DONAT PIVOT 106 Ellice, Beauharnois, P.Q.  
GARAGE ST-LOUIS ENRG. 195 Principale, St-Louis de Gonzague, P.Q.  
BERTHIER G.A. DAVIAULT & FILS 540 Fontaine, Berthier, P.Q.  
CHAMBLY COGNAC CYCLES & SPORTS 1623 Grand Boulevard, Chambly, P.Q.  
FERONIERE G.G. 1607 Montclair, St-Bruno, P.Q.  
FERONIERE ROBERT 3040 Montée St-Hubert, St-Hubert, P.Q.  
FERONIERE TURCOTTE 534 Marie-Victoria, Beauharnois, P.Q.  
JOS LABONTÉ & FILS 250 St. Chamblay, Longueuil, P.Q.  
MATCO MART INC. 355 Laurier, St-Basile-le-Grand, P.Q.  
QUINCAILLERIE TAILLON 219 Principale, St-Basile, P.Q.  
SOUTH SHORE MOTOR BOAT 2308 Marie-Victoria, Jacques-Cartier, P.Q.  
CHATEAUQUAY COOP. AGRICOLE STE-MARTINE Ste-Martine, P.Q.  
M. DES ROSSES 493 Hault-Relais, Châteauguay, P.Q.  
FERNAND LEPAGE R.R. No. 2, Ormstown, P.Q.  
QUINCAILLERIE CHATEAUQUAY, J. Principale, Châteauguay, P.Q.  
DEUX-MONTAGNES BERNARD LAROSE 132 - Basile overpass, Deux-Montagnes, P.Q.  
LEANDRE LEBEAU Ste-Hyacinthe, P.Q.  
M. MAURICE NADON 752 St-Amand, St-Gaspar, P.Q.  
ROCHELEAU MATERIAUX CONS. 637 Grande Côte, Ste-Eustache, P.Q.  
IBERVILLE M. OMER POULIN Hervyville, P.Q.  
JACQUES-CARTIER PRESTIGE MARINE ENRG. 15538 ouest, Gouin, Pierrefonds, P.Q.  
JOLIETTE GERARD COULU ENRG. 121 route 42, Lac des Français, P.Q.  
PAUL LEBLANC ENRG. 104 Industrielle, Joliette, P.Q.  
RENE MOREAU SPORTS 376 nord, St-Charles, Joliette, P.Q.  
LAPRAIRIE GERARD & BELLEFLEUR 192 Principale, St-Basile, P.Q.  
H. LEBLANC AUTO ELECTRIC 856 Riendeau, Brossard, P.Q.  
MARCEL OLIGNY INC. 100 Ste-Marie, Laprairie, P.Q.  
L'ASSOMPTION R. DAoust EQUIPEMENT 655, St-Louis des Laurentides, P.Q.  
GARAGE LECHE 528 Notre-Dame, Repentigny, P.Q.  
GODIN AUTO SERVICE INC. 136 Notre-Dame, L'Assomption, P.Q.  
LEBEAU BUILDERS 147 Notre-Dame, Charlemagne, P.Q.  
J.L. MAJEAU 490 Principale, St-Rock de l'Assomption, P.Q.  
ROBERT TURCOTTE INC. 17 St-Paul, St-Paul l'Érmitte, P.Q.

## Le quart Sonny Wade signe avec les AIs

La direction des Alouettes de Montréal a annoncé la mise sous contrat du quart étoile du football interuniversitaire américain un produit du Collège Emory and Henry de Virginie.

**SONNY WADE**, un gaillard de 6 pieds et 3 pouces, pesant 210 livres et âgé seulement de 22 ans, a accepté l'offre d'un contrat de 2 ans qui lui a été faite par l'instructeur chef

Kay Dalton, lors d'un récent voyage chez nos voisins du Sud.

Les négociations n'ont pas été faciles avec Sonny Wade, le seul joueur de quart repêché par les Eagles de Philadelphie, il était leur 10e choix.

Wade sera appelé non seulement à appuyer le quart régulier Carroll Williams, mais aussi faire les bottés de précision.

## Allons-y Alonzo, allons voir les Expos!

**Les Braves d'Atlanta. Ce soir, 8h.05 p.m. Demain, 8h.05 p.m.**  
Billets: Parc Jarry, Place Ville Marie, Dominion Square Building, terminus d'autobus Dorchester et magasins Miracle Mart et Simpson. Renseignements, 875-2300.

### École Populaire d'Équitation ILE DES SOEURS

à 5 minutes de la Place Ville-Marie

**Manèges intérieurs**  
**Leçon \$5.00 de l'heure**  
(Instructeur en chef: Denis Lefebvre; diplôme de l'École Nationale d'Équitation)  
**Chevaux en pension: \$3.00 par jour**  
Pour information: **761-4591**

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion  
**2100, rue DRUMMOND**  
Montréal, 25 288-2154

**MEUBLES DE BUREAU**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
STATIONNEMENT  
Canada Dactylographe Inc.  
7025 AVE. DU PARC  
**270-1141**

**RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN**  
Avocats et Procureurs  
Tour de la Bourse  
800 Square Victoria  
Suite 2104 - Montréal 115  
Maurice Riel, c.r., Albert Bissonnette, c.r.  
Clément Vermette, Gerald J. Ryan, c.r.  
James W. Durose, Jean-Louis Tremblay  
George C. Clément, Michel J. Green  
Jean Infante  
Tel.: 866-6743  
Adresse télégraphique: RIVERDIN

**SAM GOLDWATER**  
avocat  
31 QUÉST. RUE ST-JACQUES - SUITE 400  
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167





Plus de 700 personnes — amis et adversaires politiques — ont assisté au banquet offert en l'honneur de M. John Diefenbaker, ancien premier ministre, ancien chef du parti conservateur et député actuel de Prince Albert (Saskatchewan) à la Chambre des communes. Elu pour la première fois le 14 mai 1940, M. Diefenbaker n'a pas du tout l'intention de prendre sa retraite, en dépit de ses 74 ans. Il écoute ici d'un air quelque peu ennuyé le discours de son successeur, M. Robert Stanfield, qui fut l'un des nombreux orateurs du banquet. (Téléphoto PC)

## ■ ottawa

### Le chômage: aucun débat

OTTAWA (PC) — Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté hier une demande du Nouveau Parti démocratique en faveur de la tenue d'un débat d'urgence sur la situation du chômage au Canada. M. T. C. Douglas, chef du NPD, a demandé la tenue de ce débat en vertu de l'article 26 du règlement, en soulignant que le chômage touchait 5,4 pour cent de toute la main-d'œuvre canadienne. Dans les Maritimes, le taux de chômage est de 10,5 pour cent, dans le Québec de huit pour cent et en Colombie-Britannique, de 5,4 pour cent. En présentant sa motion, M. Douglas a également souligné que ces chiffres ne tenaient pas compte des 600.000 étudiants qui feraient leur entrée sous peu sur le marché du travail. Le leader néo-démocrate a enfin accusé le gouvernement de ne prendre aucune mesure pour remédier à la situation. En rejetant la motion, M. Lamoureux a déclaré qu'un débat d'urgence ne changerait rien à la situation actuelle et que de plus la journée de jeudi, étant déjà consacrée à l'opposition, lui permettait de présenter une motion de censure de son choix.

### Banks: demande d'extradition

Le ministre de la justice, M. John Turner, a informé les Communes jeudi que son ministère s'enquiert auprès du secrétariat d'Etat des Etats-Unis pour établir s'il serait opportun de présenter une nouvelle requête pour l'extradition de Hal Banks, ex-président de la section canadienne du syndicat international des gens de mer. En réponse à une question de M. George Hees (PC, Prince Edward Hastings), M. Turner a dit que les conseillers juridiques de son ministère avaient estimé il y a quelque temps que tous les recours pour l'extradition de Banks avaient été épuisés. A la suite de rapports de presse selon lesquels le gouvernement américain pourrait réexaminer favorablement une requête canadienne pour l'extradition de Banks, le ministre de la justice a entamé de nouvelles démarches pour établir si la requête d'extradition serait agréée. Hal Banks a fui le Canada après avoir été condamné à cinq ans de prison pour complicité de voies de fait, alors qu'il était en liberté sous un cautionnement de \$25.000. En vertu d'un accord entre le Canada et les Etats-Unis, Banks pourrait être extradé des Etats-Unis pour répondre devant un tribunal canadien d'une accusation de parjure.

### Allard: rien de nouveau

Le premier ministre Trudeau a déclaré, en réponse à une question du député Michael Forrestall, que le remplacement du général Jean-Y. Allard comme chef de l'état-major de la défense, n'est pas discuté encore par le gouvernement. Plusieurs journaux ont rapporté que le général Allard, âgé de 55 ans, prendra sa retraite cette année et deviendra agent général du Québec à New York.

### Le radoub du Bonaventure

Une équipe spéciale de vérificateurs a présenté au comité des comptes publics un rapport indiquant que la Davie Shipbuilding Ltd. a fait un profit de \$919.888 sur le montant de \$9.231.677 qu'elle a reçu en 1966-67 pour le radoub du porte-avions Bonaventure.

## La seule école francophone de design industriel, à Montréal

La première école francophone de design au monde ouvrira ses portes à l'université de Montréal, et ses finissants recevront un baccalauréat en design industriel.

Le nouveau programme de design, présenté par le conseil de la faculté de l'aménagement à la commission des études, a été agréé par cette dernière sous réserve de l'approbation du comité exécutif.

Le principal artisan du programme, M. R. Petri, spécialiste international en design, a expliqué que cette discipline exigeait un certain dédoublement de la personnalité. Un bon designer industriel doit être deux personnes en une, posséder le tempérament de l'artiste et, en même temps, celui du scientifique, être à la fois diplomate, créateur, artisan, homme d'affaires et philosophe.

Le programme qu'on vient de mettre sur pied à l'université est presque un programme idéal, a dit M. Petri. Certains cours vont être donnés par des psychologues, d'autres par des spécialistes en relations industrielles, par des médecins, par des économistes, etc.

L'étudiant qui a reçu une formation artistique ou littéraire a poursuivi M. Petri, nous intéresse moins que celui qui possède une formation scientifique solide. La chimie, la physique et les mathématiques sont essentielles. Celui qui ne sait pas dessiner ne sera pas éliminé. Le programme offre d'autres moyens d'expression: TV, film, photo, ordinateur. L'étudiant n'aura qu'à faire son choix.

Le nombre d'inscriptions est, pour le moment, limité à 15,

mais 114 étudiants se sont déjà présentés. Une quarantaine sont inscrits et subiront un examen d'entrée. Les 15 meilleurs seront choisis.

Déjà, d'importantes compagnies comme Alcan, Bombardier, Canadair ont exprimé le désir d'employer les finissants, qui pourront aussi trouver des débouchés dans le domaine de la représentation.

Le design, selon M. Petri, veut répondre aux besoins sensibles de l'homme. Une école de design peut modifier considérablement la production d'un pays, surtout au Québec, où la population est relativement faible. Les gouvernements et les industries ont déjà demandé des conseils à l'école qui pourrait devenir très vite une force capable d'orienter le style de la production québécoise.

## Militants FTQ conviés à un colloque sur l'aménagement

La Fédération des travailleurs du Québec et le Centre d'études et de formation en aménagement ont annoncé hier la tenue, le 24 et le 25 mai, d'un colloque sur les problèmes de l'aménagement du territoire, à l'intention des dirigeants syndicaux habitant Montréal et ses environs.

Le président de la FTQ, M. Claude Mérimée, a expliqué que les cadres syndicaux n'avaient pas une formation suffisante pour participer avec efficacité aux conseils régionaux d'aménagement, et que c'était dans ce but que la FTQ avait demandé la collaboration du CEFAT et sa participation au colloque.

Cette collaboration, a dit M. Mérimée, s'inscrit dans une politique d'ouverture au monde universitaire, et elle témoigne de l'importance que la FTQ

accorde aux problèmes d'aménagement de territoire dans le contexte des conseils économiques régionaux existants et de la création prochaine d'autres gouvernements régionaux. En cent ans le Québec est passé d'un état rural à un état urbain, et il ne faut pas laisser cette évolution se poursuivre sans planification globale, a-t-il ajouté.

Le directeur du CEFAT, M. Georges Robert, a précisé que le colloque, d'une durée de deux jours, comprendrait plusieurs ateliers de travail, chacun dirigé par un spécialiste, durant lesquels les participants tenteront de formuler des questions sur les disparités régionales, les ressources naturelles, l'aménagement rural, l'aménagement urbain et le cadre de vie à bâtir.

La seconde journée de collo-

que sera consacrée à la recherche des solutions à ces questions.

Les spécialistes chargés de la direction des ateliers de travail sont MM. Marcel Bélanger, géologue; Charles Carrier, géomètre-urbaniste; Pierre Cazalia, géographe-économiste; Hubert Charbonneau, démographe-géographe; Georges Gantcheff, ingénieur-chimiste; Jean-Jacques Jamin, agronome; Pierre Larouche, ingénieur en circulation; Jean-Bernard Racine, géographe; Georges Robert, architecte-urbaniste et Charles Perreault, ingénieur-métallurgiste.

Le nombre des participants de la FTQ, a été limité à 150 mais ce colloque est ouvert au public, moyennant frais d'inscription. Ce stage de formation, a souligné M. Mérimée, est partiellement subventionné par la direction générale de l'éducation permanente du ministère de l'éducation.

## Le chômage

### Le taux au Québec reste plus élevé que la moyenne nationale

Le chômage au Québec, à la mi-avril, a baissé légèrement en comparaison du mois précédent, mais est demeuré malgré tout passablement plus élevé que la moyenne nationale.

Le rapport mensuel du bureau régional du ministère de la main-d'œuvre démontre que 8,0 pour cent de l'effectif ouvrier du Québec était sans emploi à la mi-avril alors qu'il était en mars de 8,5 pour cent. Le taux de chômage pour le Canada a baissé de 0,3 pour cent au cours de la même période, soit de 5,7 pour cent à 5,4 pour cent. Le chômage au Québec était en avril de 182.000, soit 8.000 de moins que le mois précédent.

Le nombre de chômeurs s'est élevé à 50.000 au cours du mois, et 42.000 personnes sont entrées dans l'effectif ouvrier.

L'effectif ouvrier était évalué à 2.273.000, y compris 716.000 femmes. Du nombre total des personnes à la recherche d'un emploi ou temporairement mis à pied, 150.000 étaient des hommes et 32.000, des femmes.

Le taux de chômage au Québec, soit 8,0 pour cent, est demeuré le même que celui d'avril 1968. Le chiffre du mois d'avril pour 1967 était de 6,1 pour cent, et de 5,6 pour cent pour 1966.

L'embauche chez les hommes a atteint 1.407.000, soit 29.000 de plus que le mois précédent et 36.000 de plus qu'en avril 1968. L'embauche chez les femmes a atteint 684.000, soit 21.000 de plus qu'en mars de

cette année et 42.000 de plus que le même mois de l'année précédente.

L'embauche agricole a atteint le chiffre 104.000 en avril, soit 12.000 de plus qu'en mars, mais 14.000 de moins qu'en avril 1968. L'embauche non agricole a été évaluée à 1.987.000 en avril, soit 38.000 de plus qu'en mars et 32.000 de plus que l'année précédente.

Le nombre des chômeurs de sexe masculin a été de 7.000 plus bas en avril qu'il ne l'était en mars, mais de 2.000 plus haut que le nombre des chômeurs en avril de l'année dernière.

Le chiffre total des femmes en chômage a baissé de 1.000, jusqu'à 32.000 au cours du mois, mais il y a eu 5.000 femmes en chômage de plus qu'en avril de l'année dernière.

Environ 22.000 hommes et 20.000 femmes sont entrés dans l'effectif ouvrier au cours du mois.

Le Canada comptait encore 432.000 chômeurs à la mi-avril comparativement à 448.000 un mois plus tôt. Ce fléchissement est cependant inférieur à la normale pour cette période de l'année, note-t-on dans le communiqué commun du ministère de la main-d'œuvre et du Bureau fédéral de la statistique.

A la mi-avril, l'année dernière, le nombre des chômeurs était de 436.000. Ces chiffres sont des estimations basées sur un sondage réparti sur 35.000 familles à travers le pays, durant la semaine qui s'est terminée le 19 avril.

## Limite de 25.000 étudiants à l'université de Montréal?

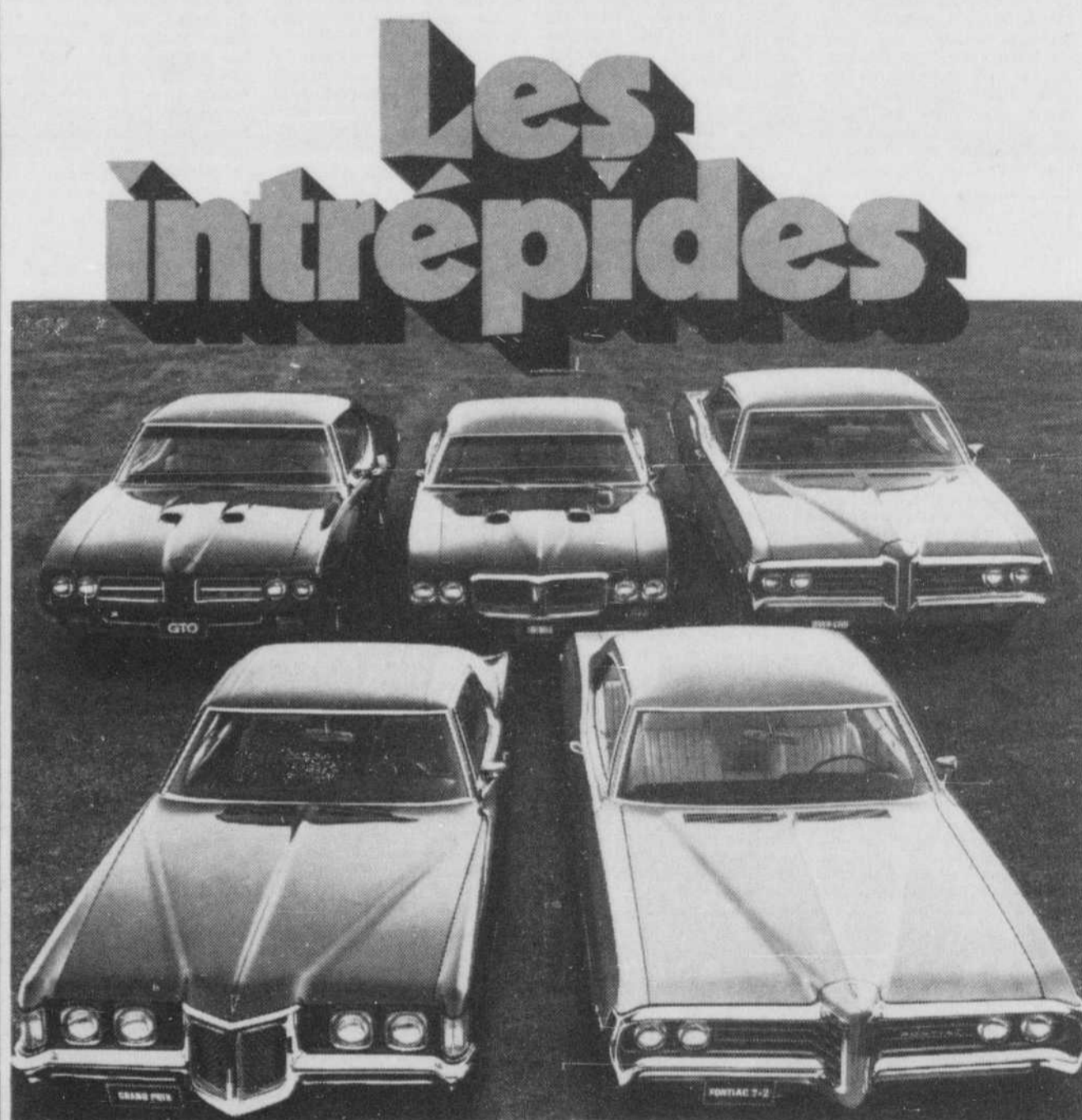
La qualité de l'enseignement est mise en danger dans une université de plus de 25.000 étudiants. D'ailleurs, selon le président du comité de développement académique sur le contingentement du nombre d'étudiants réguliers, le Dr J. P. Lussier, cinq critères commandent de restreindre le taux de croissance de l'université: le développement propre à chaque discipline, l'importance des études supérieures, le développement harmonieux et équilibré de l'institution, la création d'une deuxième uni-

versité de langue française à Montréal et les débouchés sur le marché du travail. C'est pourquoi le comité a proposé à l'assemblée universitaire de l'université de Montréal de limiter le nombre d'inscriptions à 25.000 pour une période de cinq ans, à partir de 1969 jusqu'en 1975.

« Limiter le nombre d'inscriptions à 25.000, a précisé le Dr Lussier qui est aussi doyen de la faculté de chirurgie dentaire, ne signifie pas que tout progrès numérique est arrêté

à jamais mais que, pour cinq ans, l'université va restreindre sa croissance quantitative aux six ou sept mille élèves qui la séparent de l'effectif de 25.000. Il y a donc possibilité d'accroître le nombre d'étudiants, d'ouvrir les programmes et même d'en créer de nouveaux. »

Toute cette question, qui a été abordée brièvement par le Dr Lussier lors de la dernière assemblée universitaire, sera remise sur le tapis lors de la prochaine assemblée, le 23 mai.



Dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant en haut à gauche: coupé hardtop GTO, coupé hardtop Firebird, coupé sport Strato-Chief, coupé sport 2+2, coupé hardtop Grand Prix.

Voiture pour voiture et à prix égal, les intrépides sont sans rivales au point de vue du luxe... un luxe dont vous serez fier!

Essayez donc de trouver d'autres voitures dont l'équipement standard est aussi somptueux que celui des Pontiac... comme les glaces latérales panoramiques et la ventilation

au niveau supérieur par exemple. Choisissez une voiture dont le luxe fera votre fierté. Prenez les devants dans une Pontiac et laissez à d'autres les voitures banales.

Chaque Pontiac doit faire sa marque pour recevoir cette marque

## La Pontiac à voie large



Voyez le concessionnaire Pontiac de votre localité

### CONCESSIONNAIRES PONTIAC POUR MONTRÉAL ET SA BANLIEUE

- |  |  |  |
|--|--|--|
| BOULEVARD PONTIAC BUICK LTÉE.,<br>7085 boul. St. Laurent, 279-7321         | MID-TOWN MOTORS LIMITED,<br>1395 ouest, boul. Dorchester, 866-9961                           | MONTRÉAL BUICK LTD.,<br>4026 ouest, rue Ste-Catherine, 937-6342                          |
| GRANT HAMILTON PONTIAC BUICK LTD.,<br>3500 ouest, rue Jean Talon, 735-3792 | ROCHELÉAU AU TOMOBILE LIMITEE.,<br>11251 est, rue Notre-Dame, 645-1651                       | SANGUNET AU TOMOBILE LIMITEE.,<br>1965 rue Lafontaine, 524-3761                          |
| VILLE-MARIE PONTIAC-BUICK LTÉE.,<br>4833 boul. St-Laurent, 288-0186        | HARLAND AU TOMOBILES LTÉE.,<br>955 boul. Montréal-Toronto,<br>Rond-Point de Dorval, 631-2051 | JARRY AU TOMOBILE INCORPORÉE,<br>1068 boul. des Laurentides,<br>Ville de Laval, 669-2681 |
| OMER BARRÉ VERDUN LIMITEE.,<br>5987 avenue Verdun, 768-2551                | VAILLANCOURT PONTIAC BUICK LTÉE.,<br>375 boul. Labelle, Chomedey, 681-2533                   | ABIAS PÉPIN AU TOMOBILES LTÉE.,<br>155 ouest, rue St-Charles, Longueuil, 674-4924        |
|  | GOHIER AU TOMOBILES LTÉE.,<br>3333 est. Jarry, Montréal 38, 376-8465                         |  |



## Votre tour va venir

Si vous n'avez pu encore nous atteindre par téléphone ou obtenir les réservations qui vous viendraient le mieux, veuillez nous excuser.

Tant de personnes nous appellent pour réserver des places ou pour obtenir des renseignements que nos appareils sont constamment occupés. Ne perdez pas patience. Nous faisons tout notre possible pour assurer votre transport à l'heure et à la destination que vous désirez.